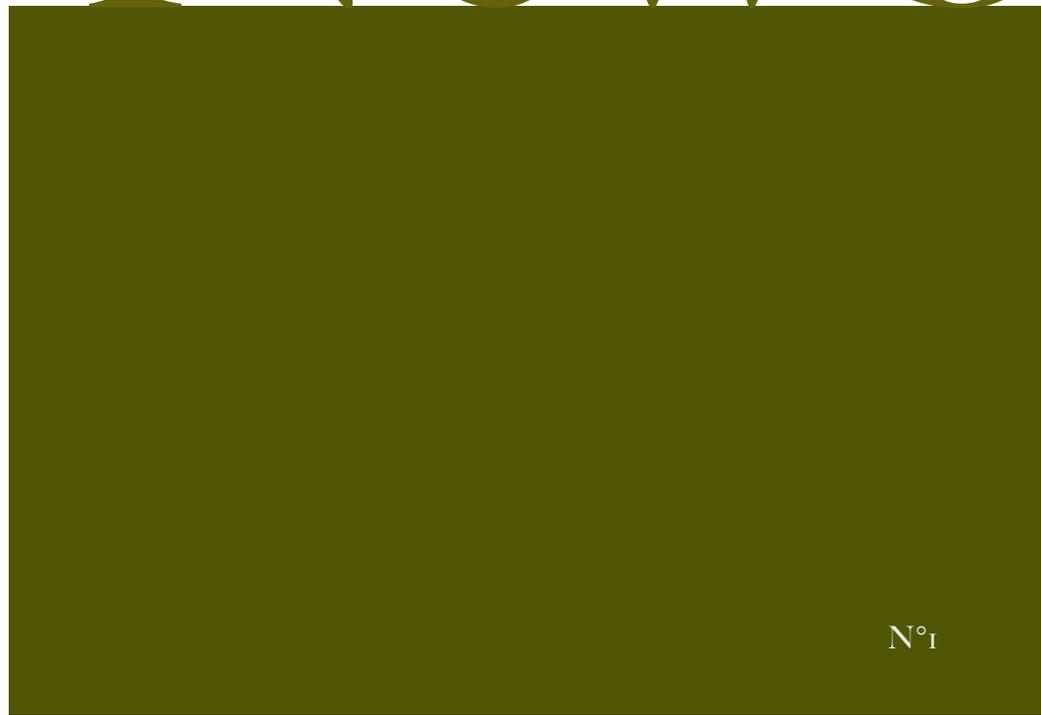




# Baquet News's





# Le Baquet

Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) 440

## Présentation du site

Localisé dans la Fagne schisteuse de l'Entre-Sambre-et-Meuse, entre le village de Doische et la frontière française à proximité de Givet, le site du Baquet, Site de Grand Intérêt biologique et propriété de Natagora, couvre plus ou moins 66 hectares dont 46 de zones forestières, la plus grande partie récemment recolonisée par une fruticée principalement de prunelliers. Il est parcouru par deux ruisseaux temporaires, le ruisseau du Baquet, et le ruisseau du Bois de Fioche qui en se rejoignant en sortie de forêt forment le ruisseau du Pré des bois. Il comprend le versant d'un coteau en pente douce surmontant une dépression humide. Son altitude varie de 140 à 160 mètres.

Géologiquement, le site est situé sur les assises de Matagne (Frasnien supérieur) et de Senzeilles et Mariembourg (Famennien inférieur) qui se décomposent en une argile compacte qui, mêlée de débris schisteux, donne des sols très humides en hiver, très secs en été.

## Types de biotopes

Landes sèches à callunes et genêts, prunelleraies, ronceraies, prés à joncs épars, prés à molinies calcicoles, saussaies marécageuses, terrils de schistes.

## Espèces de valeur patrimoniale

*Accipiter gentilis*, *Bonasa bonasia*, *Lanius collurio*, *Scolopax rusticola*,

*Bufo bufo*, *Pelophylax kl. esculentus*, *Rana temporaria*,

*Anguis fragilis*, *Coronella austriaca*, *Vipera berus*, *Natrix natrix*, *Podarcis muralis*, *Zootoca vivipara*,

*Euphydryas aurinia*, *Argynnis adippe*, *Argynnis aglaja*, *Boloria dia*, *Boloria selene*, *Boloria euphrosyne*, *Callophrys rubi*, *Carterocephalus palaemon*, *Erynnis tages*, *Hamearis lucina*, *Issoria lathonia*, *Leptidea sinapis*, *Melitaea diamina*, *Nymphalis polychloros*, *Pyrgus malvae*, *Satyrium pruni*, *Erebia medusa*,  
*Conocephalus fuscus*, *Gomphocerippus rufus*, *Metrioptera bicolor*, *Oedipoda caerulescens*, *Phaneroptera falcata*, *Stenobothrus stigmaticus*,

*Galeatus maculatus*, *Oncochila simplex*, *Rhacognathus punctatus*, *Rhynocoris annulatus*, *Stagonomus bipunctatus*,

*Blysmus compressus*, *Carex pulicaris*, *Carex tomentosa*, *Centaureum pulchellum*, *Pulsatilla vulgaris*, *Succisa pratensis*, *Juniperus communis*,

*Dactylorhiza fuchsii*, *Dactylorhiza incarnata*, *Dactylorhiza maculata*, *Dactylorhiza majalis*, *Epipactis palustris*, *Fragaria viridis*, *Gymnadenia conopsea*, *Hieracium maculatum*, *Lactuca virosa*, *Listera ovata*, *Ophioglossum vulgatum*, *Orchis mascula*, *Platanthera bifolia*, *Platanthera chlorantha*,

### Espèces protégées

*Dactylorhiza incarnata*, *D. fuchsii*, *D. maculata*, *D. majalis*, *Gymnadenia conopsea*, *Listera ovata*, *Platanthera bifolia*, *Platanthera chlorantha*, *Orchis mascula*, *Epipactis palustris*.

**Espèces menacées ou intéressantes** : *Ophioglossum vulgatum*, *Carex pulicaris*, *Carex tomentosa*, *Blysmus compressus*, *Hypericum desetangsii*, *Juniperus communis*.

### Historique biologique du site (d'après Jean-Yves Bagnée -Portail de la Biodiversité en Wallonie)

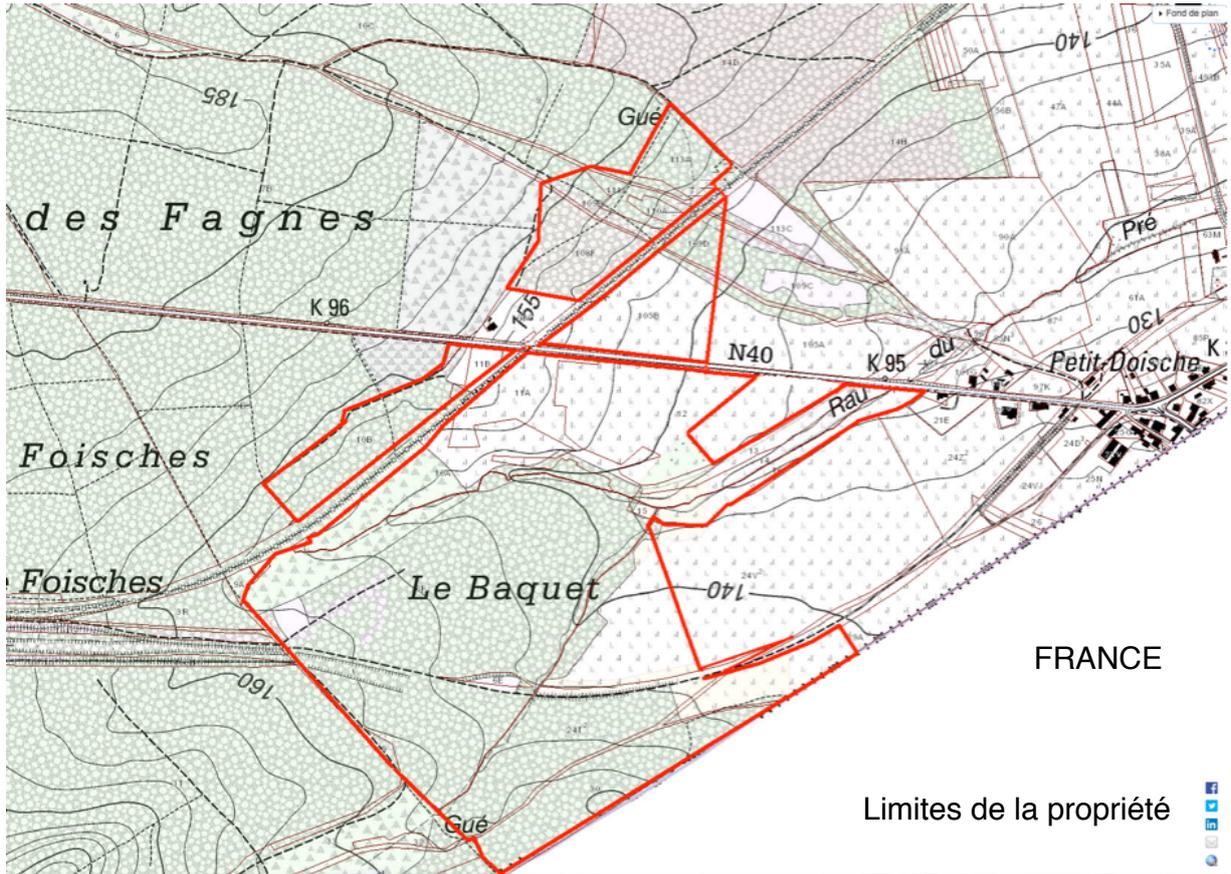
Selon DUVIGNEAUD (1980), la partie supérieure et moyenne du coteau est couverte d'une lande mésotrophe à *Calluna vulgaris*, *Potentilla erecta*, *Hypericum pulchrum*, *Lathyrus linifolius var. montanus*, *Viola canina*, *Carex pilulifera*, *Festuca filiformis*, *Danthonia decumbens*, *Hieracium lactucella*, *Carex flacca*, *Briza media*, *Linum catharticum*, *Platanthera bifolia*, *Ranunculus nemorosus*, *Dactylorhiza maculata*, *D. fuchsii*, *Orchis mascula*, *Genista tinctoria*, ...

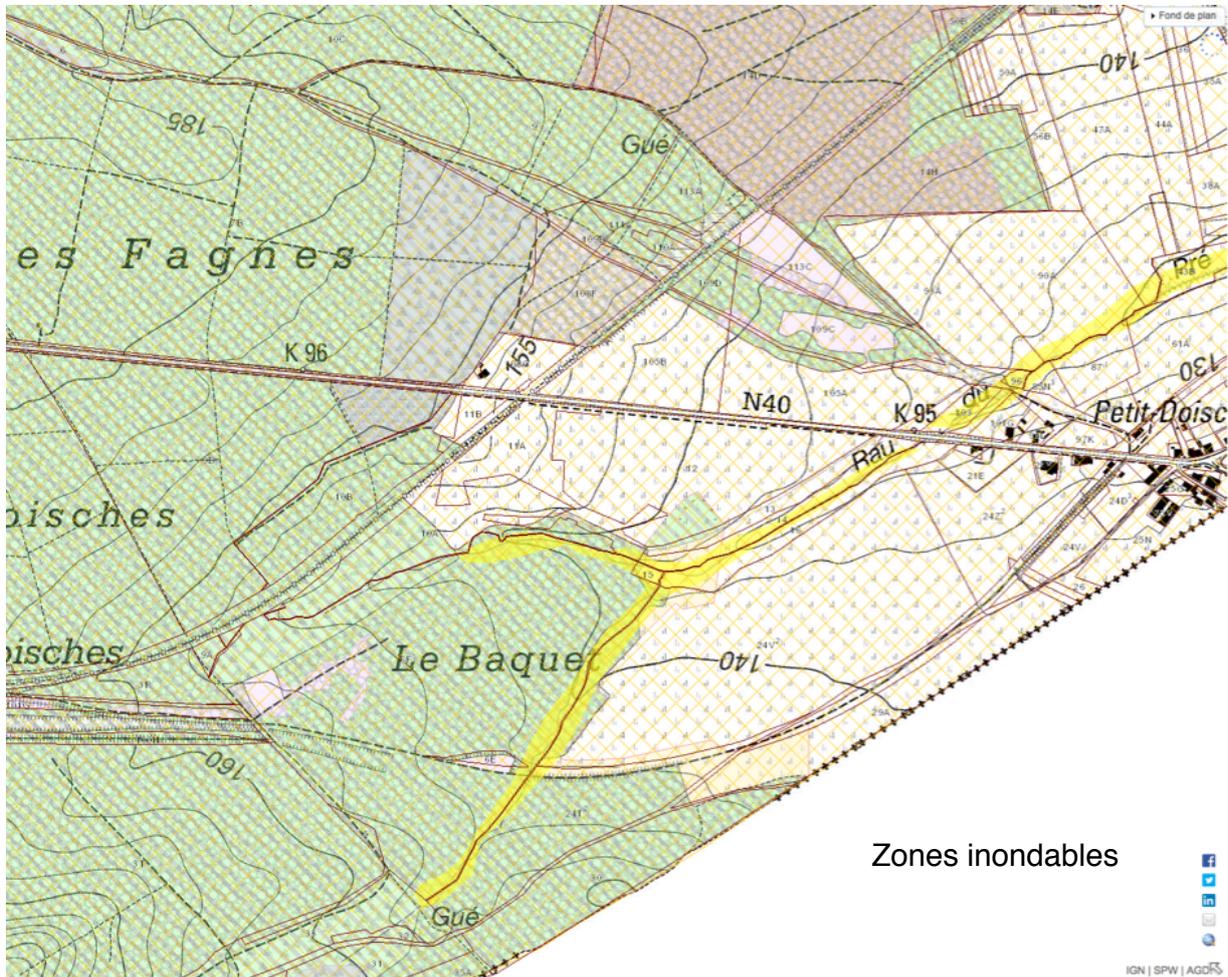
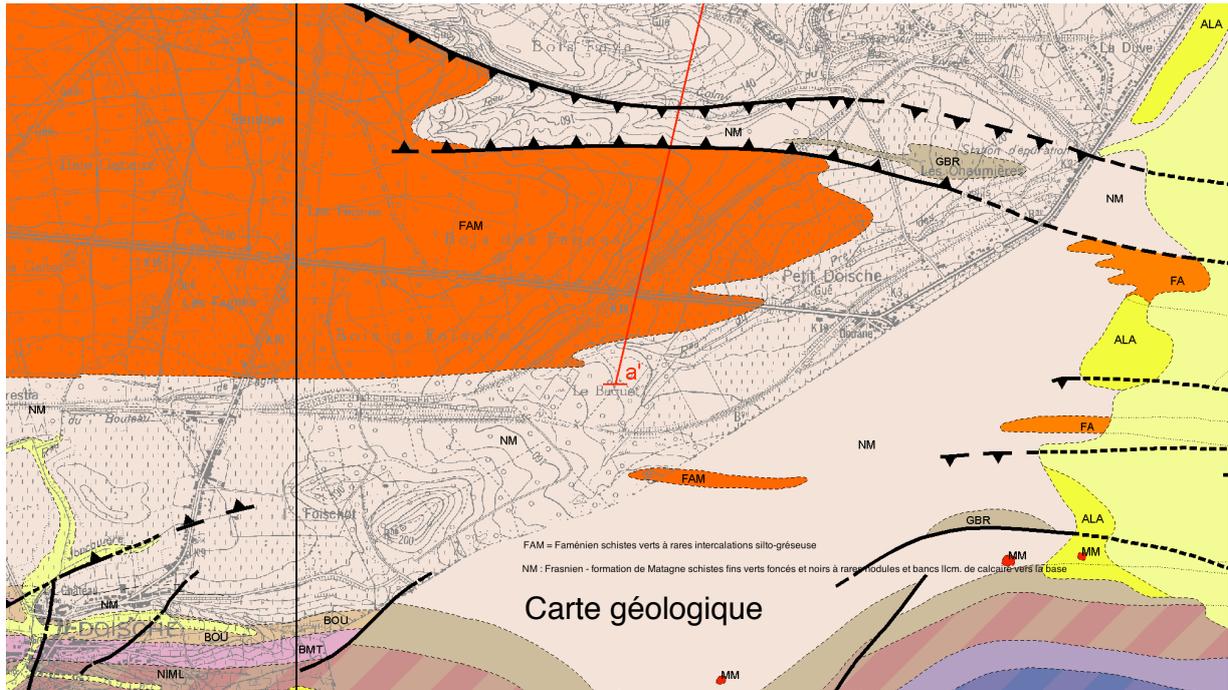
La partie inférieure du coteau et la dépression sont couverts par une prairie semi-naturelle à *Carex pulicaris*, *C. panicea*, *C. tomentosa*, *Epipactis palustris*, *Juncus inflexus*, *Senecio erucifolius*, *Scorzonera humilis*, *Pulicaria dysenterica*, *Lotus pedunculatus*, *Colchicum autumnale*, *Silaum silaus*, *Selinum carvifolia*, *Blysmus compressus*, *Ophioglossum vulgatum*, *Dactylorhiza incarnata*, ...

Deux parcelles sont (en 1980) en voie de recolonisation forestière par *Salix aurita*, *S. cinerea*, *S. purpurea subsp. lambertiana*, *Prunus spinosa*, *Crataegus monogyna*,...

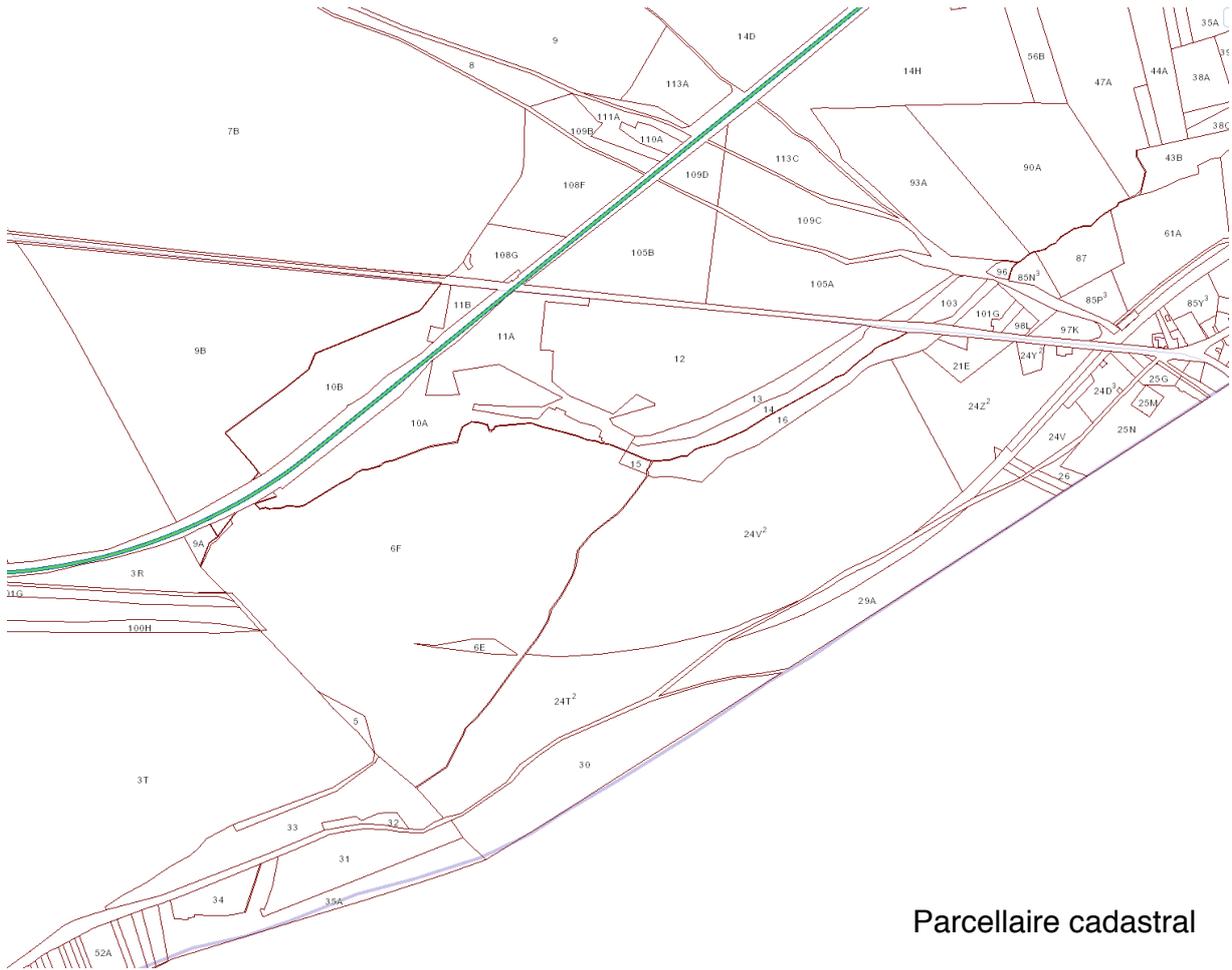
Un milieu original d'origine anthropique est présent dans la partie sud-ouest du Baquet : il s'agit d'une vaste halde de schistes famenniens s'étendant parallèlement à la piste cyclable. On y trouve une remarquable station de *Pulsatilla vulgaris*, décrite récemment par CLESSE (2005). Cette superbe plante, inconnue jusqu'alors en Fagne de l'Entre-Sambre-et-Meuse, occupe la crête du déblai. Son indigénat est cependant douteux et devrait y être évalué. On y observe aussi *Erigeron acer*, *Euphrasia nemorosa*, *Cladonia spp.*, *Fragaria viridis*, *Herniaria glabra*, *Lactuca virosa*, *Aphanes arvensis*, *Arenaria serpyllifolia*, *Linum catharticum*, *Echium vulgare*, *Picris hieracioides*, *Hieracium lachenalii*, *Hieracium pilosella*, *Leontodon hispidus*, *Polygala vulgaris*, *Pimpinella saxifraga*, *Sedum acre*, *Sedum album*, *Senecio erucifolius*, *Solidago virgaurea*, *Teucrium chamaedrys*, etc.

Par endroit, on note une recolonisation préforestière, principalement par *Populus tremula* mais aussi *Betula pendula*, *Salix caprea*, *Cornus sanguinea*, *Ligustrum vulgare*, *Clematis vitalba*, ... Dans les zones plus humides au pied de la halde croissent *Centaureum pulchellum* et *Juncus compressus*.

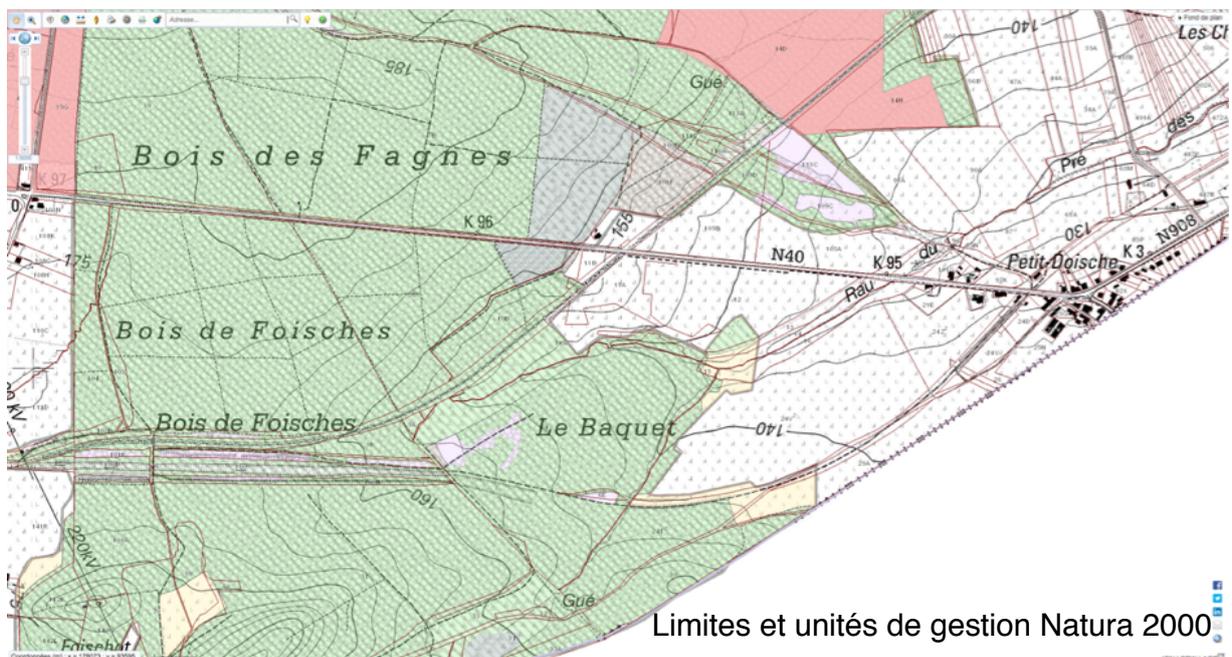




# Baquet New's N°1

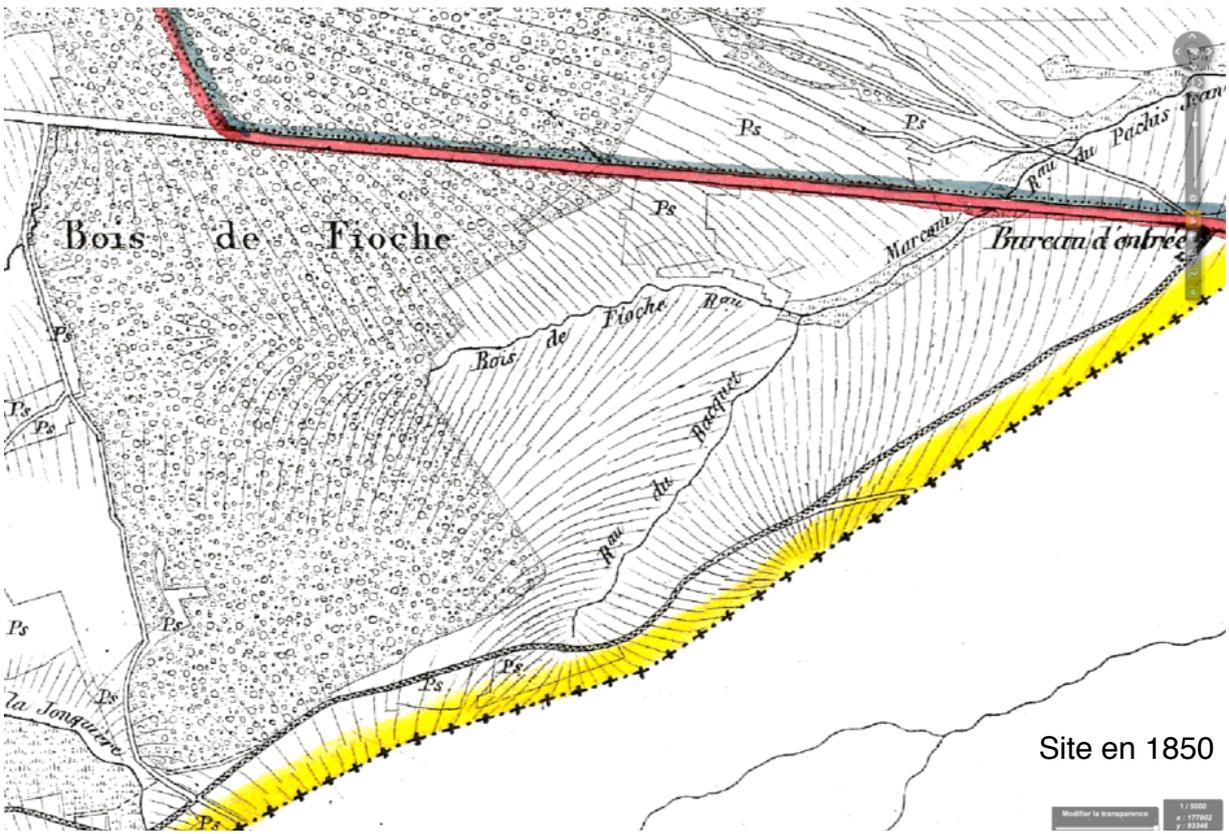


Parcellaire cadastral



Limites et unités de gestion Natura 2000

Baquet New's N°1





Les rares zones encore ouvertes recèlent une bonne couverture de Callune.

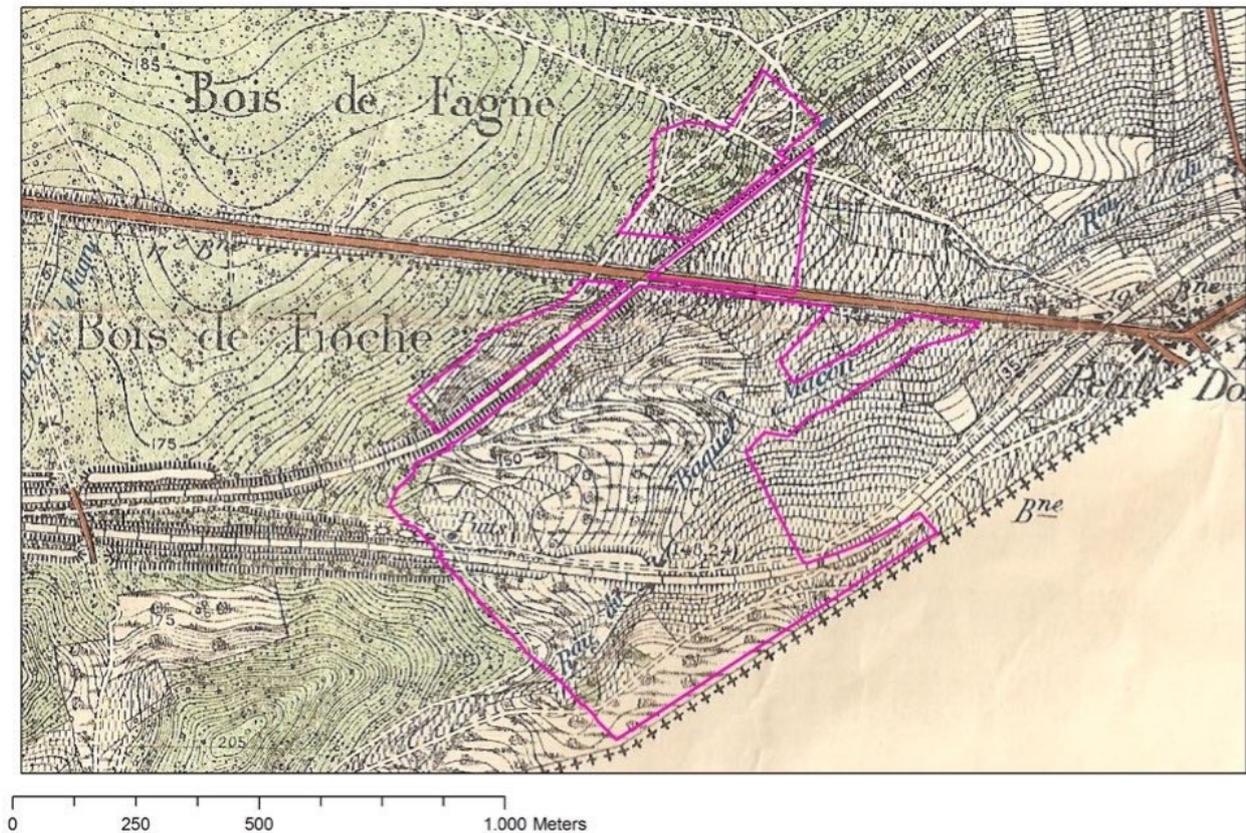
Baquet New's N°1

*Lisière arborée (pré-bois) avec en sous-bois une zone humide, inondable où pourront se creuser quelques mares dans une phase ultérieure.*



*Lisière jouxtant le ruisseau du Baquet, qui rejoignant celui du Bois de Fioche en sortie de forêt descend vers la N40 sous le nom de Ruisseau du pré des Rois enclavé entre deux prairies de haute valeur biologique.*





### Historique, devenir et situation du site

Une carte de 1943 est assez explicite quant à la destination rurale des lieux à cette époque. Toute la partie au sud de la N40 était soit formée de landes, de champs ou de prairies maigres ou humides avec de rares bouquets d'arbres. Nous n'avons bien évidemment nullement l'intention de revenir à cet état créé par l'homme en un temps donné, mais bien d'y garder un assortiment des différents biotopes et de différents stades de colonisation arbustive, à savoir un mélange de forêt jeune avec parfois quelques vieux chênes prairiaux (qui en ont conservé la forme étalée avec branches basses), de landes mésotrophes à callunes favorables aux reptiles, de prairies de Fagne sèches ou humides relevant du molinion avec son cortège d'orchidées et de plantes rares, de ripisylve d'aulne le long du ruisseau du pré des Rois, de haies et de bosquets favorables à l'avifaune. La grande diversité des biotopes et peuplements sera une des caractéristiques voulue du domaine. Une partie de plus vieille forêt juxte la France. Nous laisserons certainement cette zone en réserve intégrale sans la moindre gestion, y gardant les vieux chênes et autres essences forestières, les arbres morts, les arbres à cavités. Havre pour les Pics nombreux sur le territoire.

Les anciennes lignes de chemin de fer L156 (Hastière/Mariembourg), maintenant transformée en Ravel, et L138A (Florenne/Givet), bien visibles sur la carte, constituent des éléments linéaires de liaison. Suite à leur état d'abandon (relatif pour le Ravel) mais pas encore vraiment envahies par la strate arbustive, elles jouent un rôle extrêmement important comme zone de liaison entre

les milieux ouverts thermophiles de la région de Givet-Rancennes (Ancien fort de Condé notamment, situé en face du site du Baquet) et les milieux ouverts thermophiles du fond du Baquet, c'est-à-dire, les landes mésotrophes, les talus schisteux et les anciennes prairies de fauches sèches. Elles rendent possible l'échange d'individus des espèces végétales et animales thermophiles de ces deux sites. En outre, elles jouent le rôle de couloir entre la vallée de la Meuse et la dépression de la Fagne. Par ces voies, des espèces "nouvelles" en extension vers le nord peuvent recoloniser de nouveaux milieux dans la dépression de la Fagne. Ces zones linéaires jouent également un rôle de zone refuge pour un nombre important d'espèces végétales et animales.

Le site du Baquet se trouve également en lisière du massif forestier de la Fagne dans lequel des actions de restauration sont entreprises depuis 2009 par le projet Life Papillons. Des acquisitions ont déjà été faites dans ce massif, entre autres la Haie Gabaux qui se trouve à environ deux kilomètres à l'ouest, ainsi que des restaurations consistant essentiellement à des ouvertures de layons forestiers, entre-autre sur la commune d'Agimont à proximité immédiate du Baquet. L'idée centrale de ce projet Life est de reconstituer un réseau suffisamment proche d'habitats favorables pour le Damier de la succise dont la population du Baquet est une des composantes. En ce sens, l'acquisition du site et sa restauration a considérablement augmenté le potentiel de la zone du bois des Fagne et permettra d'assurer la viabilité de ce qui sera peut-être une des dernières populations viables de cette espèce en Région wallonne avec celle du Crestia à Doische?



## ANECDOTES

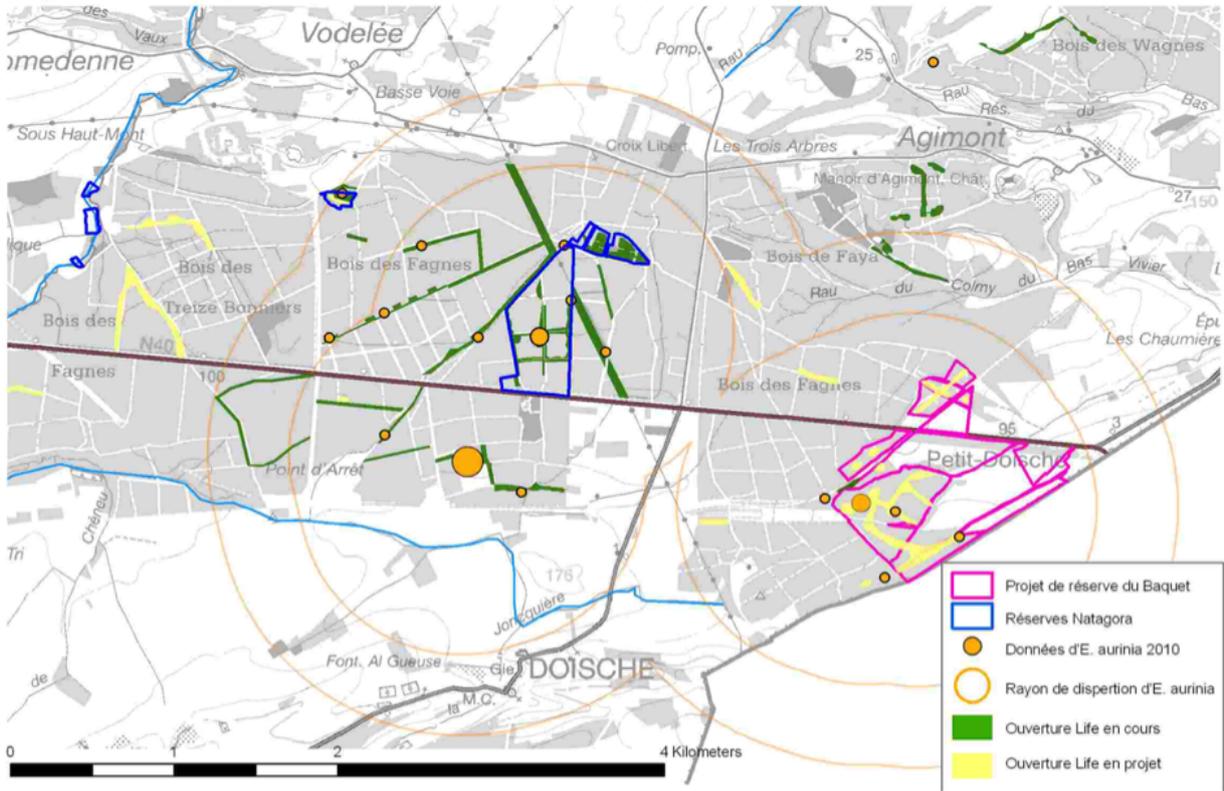
1 - Le domaine du Baquet jouxte la frontière française sur 775 mètres. Quelques grosses bornes en délimitent le tracé. L'une d'elles, assez ancienne est gravée du mot « France » du côté de l'hexagone, et « Liège » du côté belge. Souvenir de l'époque où ce territoire appartenait non pas à la Belgique, mais à la Principauté de Liège. La disparition de la Principauté sera entérinée en 1801 par le traité de Lunéville signé entre la France et l'Autriche. Les historiens pourront sans doute nous éclairer sur l'époque du placement de cette borne.





2 - Le château d'Agimont incendié en août 2001, et bien visible sur la photo ci-dessus, a été offert au comte et la comtesse de Paris à l'occasion de leur mariage en 1931 par le duc de Guise et le prince Pierre d'Orléans-Bragance. Il leur a servi de résidence d'exil secondaire. Du haut de ce promontoire situé à peine à deux kilomètres à vol d'oiseau de la frontière et à proximité du Baquet, la France, dont il revendiquait la Couronne, est bien visible. Chaque matin, il pouvait sans doute encore se mettre à rêver de son retour improbable sur le trône du pays de ses ancêtres. Le couple princier quitta définitivement Agimont en 1939 pour n'y plus revenir. Après la guerre, le château se dégrada rapidement et fut racheté par le syndicat socialiste de la ville de Charleroi et transformé en centre de vacances avant d'être revendu à un promoteur.

Intégration du site du Baquet dans le réseau d'ouvertures du projet LIFE Papillons



## Travaux de restauration d'anciennes prairies de Fagne embroussaillées.

Ce 23 octobre 2014, a démarré la phase d'essai de restauration des anciennes prairies recolonisées par la fruticée. Essai concluant, le sol étant porteur malgré les pluies de ces dernières semaines. Le LIFE-Papillon qui se termine le 31 décembre 2014 arrive tout doucement en phase finale et est à très normalement entamé le gros de ses ressources financières, mais le budget encore disponible nous autorise malgré tout à réouvrir six hectares de prés de Fagne ou landes et à placer un exclos de 800 mètres de pourtour pour mettre la partie la plus sensible hors de portée des sangliers trop nombreux sur le site. L'achat et la restauration du Baquet est le point d'orgue et un des fleurons du LIFE-Papillon. L'objectif est d'y réaliser un réseau d'ouvertures interconnectées, adapté au terrain et bien éloigné de ce qui pourrait se faire dans un parc de ville avec ses figures géométriques et ses allées linéaires. Nous recherchons ici la maximum d'effets lisières irrégulières, une continuité de vol pour les papillons et une circulation facilitée pour les reptiles. Le plan n'est pas de revenir à un stade antérieur, mais bien de rechercher la plus grande diversité possible de biotopes, de flore et de faune. Ainsi seront conservés et préservés les pommiers sauvages, quelques beaux chênes prairiaux, et bien évidemment les essences comme génévriers, joli-bois et autres raretés ... sans oublier la callune qui sera préservée et remise en lumière manuellement. La carte ci-après donne un aperçu de ce que nous avons sélectionné (périmètre en rouge, orange et jaune foncé) pour les restaurations. Nous avons autant que possible gardé les anciens layons, réouverts et élargis qui serviront d'ailleurs de liaison entre les différentes clairières. Un triangle jouxtant la France à l'extrême sud-est a été choisi pour sa proximité avec une prairie de haute valeur biologique sur le territoire français. Les plantes et la banque de graines de cette prairie abandonnée viendront certainement enrichir la nôtre qui a malgré tout gardé un bon potentiel dans le sous-bois de la fruticée.







*Gyrobroyage en surface de six hectares de fruticée pour restaurer les anciennes landes refermées.*





*Certains arbres dont l'ombrage auraient pu être dommageable à la survie d'aurinia ont été abattus.*





*Constitution d'andains destinés à en faire des hibernaculi pour la petite faune.*





*Dégagement et mise en valeur d'un chêne séculaire de type prairial.*

*Restauration par gyrobroyage de la fruticée, d'un prairie maigre de fauche.*





*Peignage des rémanents, et défonçage profond en vue de limiter le retour du ligneux.*



## Réunion de la Commission de gestion ESM



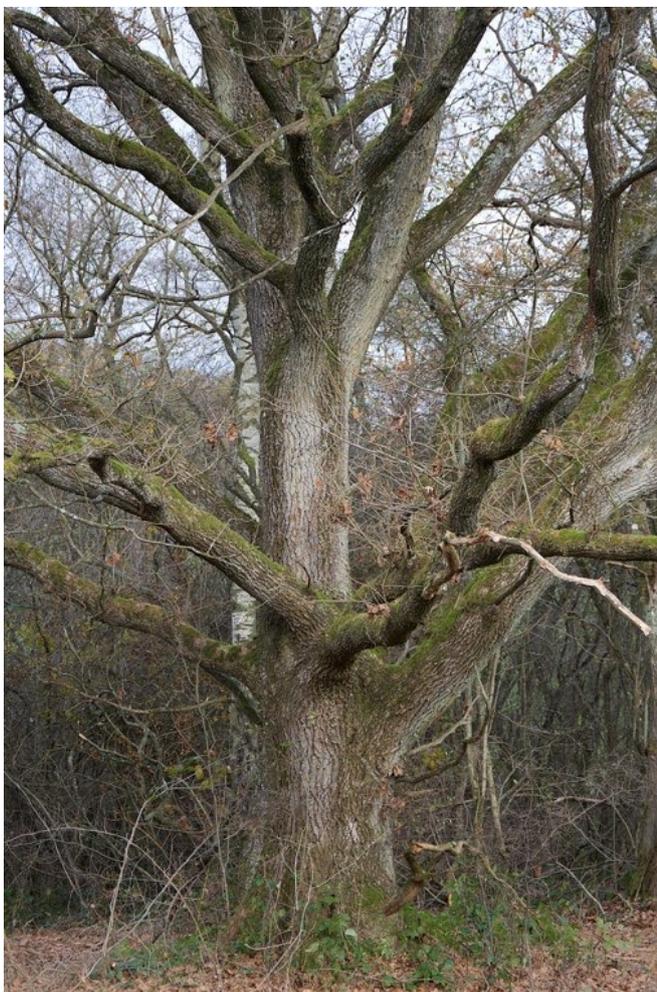
Toute restauration de prairies ou landes reboisées au fil du temps par abandon d'utilisation agro-pastorale, nécessite d'opérer des coupes d'arbres et d'arbustes qui peuvent sembler au premier abord brutales. Il faut cependant avoir une vision plus lointaine et savoir anticiper de deux ou trois ans, pour s'imaginer ce que deviendront ces zones scalpées par ces machines un peu effrayantes qui avalent littéralement la fruticée ayant remplacé les anciennes landes de bruyère ou les prairies maigres de Fagne abandonnées.

La commission de gestion a donc, en bonne intelligence avec les conservateurs, défini les travaux à réaliser pour restaurer une partie de ces anciennes landes et prairies de Fagne. Deux préoccupations majeures l'ont guidé tout au long de ses réflexions, favoriser le retour d'espaces dédiés aux papillons, ce qui est bien évidemment la préoccupation centrale du LIFE-Papillons, et réaliser des aménagements favorables aux reptiles nombreux sur le site. Nous n'avons bien évidemment pas omis de sauvegarder les arbres les plus majestueux comme ces chênes prairiaux qui existaient bien avant le reboisement, ou encore les pommiers et poiriers sauvages qui sont naturellement nombreux en Fagne. Toute essence rare a été préservée par un passage de repérage opéré par les conservateurs, parfois à quatre pattes dans ces épineux denses et impénétrables, avant que les engins de gyrobroyages ne se mettent en action. Un budget conséquent a également été octroyé pour le placement d'un exclos de 800 mètres de pourtour qui empêchera les sangliers (trop nombreux sur ce site embroussaillé fort attractif pour les suidés qui y trouvent refuge et tranquillité) de nuire à la biodiversité en détruisant les nids d'*E.aurinia*, de prélever les reptiles dont ils se nourrissent avec délectation semble-t-il, de détruire les bulbes des orchidées qui ont résisté à la reconquête spontanée du boisement et qui devraient réapparaître dans les ouvertures remises en lumière, de perturber les oiseaux nicheurs au sol en gobant leurs oeufs si ce ne sont les couveuses elles-mêmes. Le choix a été d'isoler dans cet exclos la partie historique gérée par des bénévoles depuis de nombreuses années, là où la faune s'était concentrée, zone bien connue de nombreux naturalistes. Sur les six hectares d'ouvertures nouvelles, seuls trois seront « traités » par un défonçage profond suivi par temps sec d'un hersage de surface ce qui en broyant toutes les racines limitera le « recru de ligneux ». Il est souvent difficile de prévoir parmi les graines encore présentes dans la banque du sol, celles qui seront encore aptes à ressurgir par une mise en lumière, celles qui souffriront du défonçage, ou au contraire celles qui en tireront profit ... d'où nécessité de traiter de différentes façons ces restaurations pour donner toute chance à la flore d'origine de réapparaître. Certains esprits chagrins diront que nous jouons là à l'apprenti sorcier, mais l'expérience de ces six dernières années avec tant de belles réussites du LIFE-Papillons nous conforte dans nos prises de position et nos options de restauration.



*Placement de l'exclos de protection contre les incursions dommageables des sangliers dans la partie historique.*

*Chêne de type prairial*



**Olivier Kints:** conservateur,

[olivier.kints AT natagora.be](mailto:olivier.kints@natagora.be)

**Jean Delacre:** conservateur adjoint, président de la Commission de gestion ESM,

[jean.delacre AT skynet.be](mailto:jean.delacre@skynet.be)

**Eric Graitson:** conservateur adjoint,

[eric.graitson AT natagora.be](mailto:eric.graitson@natagora.be)

**Petit rappel,** vu l'extrême vulnérabilité du site et des espèces qui y vivent, les visites ne se feront qu'encadrées par les conservateurs et à leur initiative. Le site n'est donc pas accessible au public ou aux naturalistes et scientifiques non autorisés hors de ces journées de visites organisées.

Maquette et mise en page: Jean Delacre, janvier 2015

---

## APPROBATION DU PLAN DIRECTEUR DU SITE LE BAQUET:PORTE OUVERTE AU VILLAGE DE VACANCES DE DOISCHE?

GUIDET,PASCALE

Page 30

Samedi 4 août 1990

Approbation du plan directeur du site «le Baquet»

Porte ouverte au village  
de vacances de Doische?

Albert Liénard, le ministre chargé de l'Aménagement du territoire pour la Région wallonne vient d'approuver le plan directeur de la zone d'extension de loisirs au lieu-dit «le Baquet» à Doische.

Ce site est celui visé par la société anonyme ImmoVacances pour l'établissement d'un village de vacances comprenant une centaine de chalets et de mobil-homes, ainsi que plus de trois cents caravanes.

Depuis le début des années 80, le promoteur essaie d'obtenir l'autorisation d'implanter un village de vacances sur ce site de 57 ha dont il est propriétaire. Mais le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a joué de malchance. Le projet actuellement en cours d'étude est le quatrième à avoir été soumis au conseil communal en dix ans.

UN CURRICULUM VITAE

BIEN REMPLI

Il faut dire que les Amis de la Terre et les écologistes sont nombreux dans cette région et qu'ils mènent une campagne quasi systématique contre tous les projets de villages de vacances qui se présentent dans la région, que ce soit à Doische, à Gedinne, à Hotton...

Sans compter, dans ce cas précis, ceux qui regrettent la proximité - pour les touristes volontaires? - de la centrale nucléaire de Chooz ou ceux qui craignent de voir les estivants passer la frontière pour faire leurs «emplettes» à Givet qui est à deux pas. Et puis, il y a aussi eu les changements législatifs à la Région wallonne.

Ainsi, en 1982, un moratoire touristique faisait capoter le projet puisqu'il interdisait l'implantation de tout village de vacances. Puis, en 1985, la nouvelle proposition d'ImmoVacances fut cassée pour non-conformité au décret de la Région wallonne qui prévoyait une procédure complexe.

En 1988 encore, la commune avait adopté un projet, toujours du même promoteur, qui était refusé par le ministre Liénard, en raison des réserves émises par l'administration de l'Aménagement du territoire.

Au début de cette année, une nouvelle réunion de concertation se tenait à Doische et c'était sans doute la bonne puisque cette fois, c'est fait, le ministre Liénard vient d'accepter le projet que le promoteur avait fini par adapter pour rencontrer les exigences émises par l'administration.

Cependant, une zone d'une dizaine d'hectares (zone B2) a été soustraite du plan directeur, compte tenu de son inscription en zone de protection spéciale (en raison des caractéristiques de son biotope - on y trouve notamment des orchidées) de l'Entre-Sambre-Et-Meuse par un arrêté régional de 1987. Le plan de secteur, tel qu'il vient d'être approuvé, répond donc aux critères d'aménagement définis par le code wallon d'aménagement du territoire et de l'urbanisme, à savoir que celui-ci est conçu à la fois au point de vue économique, social et esthétique, dans le but de conserver intactes les beautés naturelles de la Région wallonne.

Cette décision rencontre aussi l'avis du conseil communal qui s'était prononcé à l'unanimité, en mars dernier, en faveur de ce projet.

D'AUTRES REBONDISSEMENTS

EN PERSPECTIVE?

Que va-t-il se passer dans les prochaines semaines?

D'abord une remarque: une zone d'une dizaine d'hectares a été exclue du plan directeur. Or, c'est justement là que le bureau d'étude chargé de ce dossier par le promoteur envisageait d'implanter une grande partie des logements. On peut donc penser que celui-ci renonce (encore qu'il ait fait preuve de beaucoup de persévérance jusqu'à présent) parce que son projet - «raboté» - n'est plus suffisamment rentable étant donné que les voiries, canalisations... devront de toute façon être construites.

Il pourrait aussi revoir ses objectifs et envisager un village de vacances moins ambitieux, ce qui ne pourrait que satisfaire - ou au moins consoler - tous ceux qui se sont opposés pendant dix ans à un projet qu'ils qualifiaient de «mammouth».

La procédure prévoit maintenant que le promoteur présente à la commune des plans concrets avec des délimitations de zones plus précises, les gabarits des constructions, leur type... Projet qui sera soumis à l'enquête publique etc.

Mais c'est une autre histoire.

PASCALE GUIDET

## **Cent chalets, 300 caravanes ... ... le Baquet est donc passé bien près de la catastrophe !**

A la lecture du texte ci-dessus, le Site de Grand Intérêt Biologique du Baquet à Doische est passé à deux doigts de la catastrophe écologique ! Alors que déjà les scientifiques de l'actuel DEMNA et IEW par la voix de notre actuel président Emmanuël Sérusiaux (Inventaires Isiwal), sans compter le botaniste de renom Duvigneaud, et quelques autres naturalistes du nord de la France, qui dans la décennie de septante à quatre-vingts, avaient attirés l'attention de nos autorités de l'époque sur la richesse biologique exceptionnelle du site, le Ministre chargé du plan d'aménagement du territoire après l'avoir refusé une première fois en 1988, avait en 1990 fait modifier le plan de secteur pour autoriser une société immobilière à créer un village de vacances, avec l'implantation prévue de cent chalets et de trois cents caravanes ! Heureusement, l'ajout d'une limitation à la demande initiale du promoteur, à savoir le classement « compensatoire » en Zone de Protection Spéciale d'une surface de plus ou moins dix hectares, semble avoir fait capoter le projet qui semblait ainsi ne plus être assez rentable pour le promoteur. Mais il était moins une ! Jamais le site ne fut plus en danger qu'à cette époque. En février 2001, la Région tentait l'expropriation d'une partie du site, mais sans aller au bout de la démarche. Après toutes ces péripéties, et toutes les actions de « contre-feu » des uns et des autres pour mettre le site hors de l'appétit des promoteurs, c'est en finale Natagora qui mit fin au suspens en achetant le site pour en faire une réserve Naturelle. Il faut parfois savoir batailler pendant de longues années pour réussir. Un grand bravo à notre association qui a montré autant de persévérance que d'efficacité, et à tous ceux qui se sont impliqués dans le sauvetage du site.

### **Observations hivernales.**



La faune est occasionnellement photographiée au Baquet en infra-rouge pour y connaître un peu mieux les visiteurs nocturnes.

En une semaine (du 31 janvier au 5 février 2015), ont bien voulu se manifester, un couple de Blaireaux, au minimum deux



renards vus une dizaine de fois, deux sangliers, un brocard six pointes en velours, une chevrette et ses deux jeunes. Pris de nuit, en faible résolution, les photos ne sont à considérer que comme de simples témoignages.

Le 3 février sur les plaines du Baquet, y chassaient le rongeur, deux Hérons, une Grande aigrette et un couple de buses.



## Le Renard (*Vulpes vulpes*)

Apercevoir un renard est assez fréquent au Baquet. Les traces hivernales de ce canidé, surtout dans la neige donnent souvent une fausse impression de forte densité qui ne reflète pas vraiment la réalité. N'oublions pas qu'affamés, et en recherche constante de proies qui se font plus rares en hiver, ils circulent par temps de neige quasi jour et nuit. Le même renard peut passer trois ou quatre fois en 24 h sur ses propres traces.

Trop souvent victimes expiatoires de chasseurs dont peu ont compris que « *ce sont les proies qui*



Ce renard se joue de l'ursus de l'exclos et le traverse d'un saut !

*régulent les prédateurs* » et non l'inverse, maître Goupil, pour son malheur, paie un lourd tribut à la sinistre réputation de mangeur de volailles qui lui colle à la fourrure. Rappelons que son ordinaire est composé en grande majorité de petits rongeurs, même s'il l'agrément de tant à autre par un petit extra, tantôt un faisan, tantôt un lièvre ou même un petit faon ou marcassin, le plus souvent morts-nés ou malades pour les deux derniers, mais c'est plutôt exceptionnel, sauf en période de nourrissage des jeunes ou tout est alors bon à saisir !

Il est avec les rapaces un des meilleurs auxiliaire des agriculteurs en régulant les campagnols et les mulots.

Pour rappel, le renard est considéré dans les arrêtés d'ouverture de la chasse comme

« autre gibier », et le tir est autorisé

du 1 juillet au 30 juin, soit toute l'année.

Mieux vaut donc pour lui de vivre dans une de nos réserves ou sa vie sera moins compromise et mise à l'abri tant des tir de régulation que du piégeage. Le piégeage est un procédé barbare qui ne devrait plus exister de nos jours, bien que malheureusement encore trop souvent pratiqué par certains gardes-chasse. (Pour rappel, le piégeage est toujours légal mais balisé par des normes très strictes parfois totalement ignorées). Nous observons une tendance assez timide certes, à épargner les renards dans certains domaines de chasses expérimentales comme dans les Chasses Royales de Saint-Michel Freÿr à Saint-Hubert ou dans l'Hertogenwald et chez quelques rares particuliers. Espérons que cette politique plus réaliste et plus en phase avec les nouvelles approches de relations harmonieuses entre la faune, la flore et les humains prendra de l'extension

dans d'autres territoires de chasse et que l'utilité de ce prédateur soit enfin reconnue à sa juste valeur.

Le gouvernement Luxembourgeois a pour sa part promulgué début 2015 un nouvel arrêté courageux interdisant la chasse au renard dans leur pays. Cette mesure, qui comme on pouvait le deviner, en déclenchant la colère de la Fédération des chasseurs du Grand Duché (FSHCL), a de suite été contestée, mais sans réels arguments scientifiques pour justifier leur recours. Simples réactions épidermiques de personnes qui enfermés dans leur tour d'ivoire se sentent en

permanence attaquées de toutes part par des « *forces obscures qui voudraient la fin de leurs activités cynégétiques* ». Espérons que cette mesure de bon sens pour la sauvegarde des prédateurs sera prise en exemple par nos dirigeants politiques de Wallonie.



### Le Chat sylvestre (*Felis silvestris*)

Dans la nuit du 6 février à 20h44 passait devant notre appareil photo, un chat forestier.

*Felis silvestris* était déjà connu de la réserve du Baquet, mais n'y avait pas encore été ni photographié ni filmé.

La taxinomie de cette espèce reste très discutée : à titre d'exemple, selon les auteurs, le Chat domestique et le Chat de Biet peuvent prendre le statut de sous-espèces de *Felis silvestris* ou d'espèces séparées. L'espèce *Felis silvestris* peut ainsi regrouper jusqu'à une vingtaine de sous-espèces, tandis que d'autres auteurs ne reconnaissent que deux sous-espèces sauvages (*Felis silvestris silvestris* et *Felis silvestris lybica*). Cependant, une étude menée en 2007 a conduit au regroupement de ces multiples divisions en six sous-espèces bien distinctes, à présent reconnues par diverses références scientifiques telles que l'UICN ou NCBI :

- Chat ganté (*Felis silvestris lybica*) Forster, 1780 (Afrique du Nord, Moyen-Orient et Asie occidentale, jusqu'à la mer d'Aral).
- *Felis silvestris cafra* Desmarest, 1822 (Afrique australe – certains auteurs le considèrent comme une espèce à part).

- *Felis silvestris ornata* Gray, 1830 (Pakistan, Nord-Est de l'Inde, Mongolie et Nord de la Chine).
- *Felis silvestris bieti* Milne-Edwards, 1872 (Chine)
- Chat forestier (*Felis silvestris silvestris*) Schreber, 1775 (Europe et Turquie)
- Chat domestique (*Felis silvestris catus*) Linneaus, 1758, issu de la domestication du chat ganté et appelé Chat haret s'il est retourné à la vie sauvage. Ces chats harets créent d'ailleurs de très grands risques de pollution génétique chez *Felis silvestris*, dont le génome est rarement pur à cause de la présence en forêt de ces chats domestiques retournés à l'état sauvage et dont l'hybridation avec *Felis silvestris* est possible et assez fréquente (Remarque de la rédaction).

Le statut de certaines sous-espèces est toutefois toujours débattu, notamment *Felis silvestris bieti* pour lequel des études complémentaires (génétiques notamment) doivent être mises en œuvre. On considère également que *Felis silvestris lybica* est monophylétique avec *Felis silvestris catus*. Le chat domestique est d'ailleurs bien souvent mis à l'écart, peut-être parce qu'il ne s'agit pas d'une sous-espèce naturelle. Ces phénomènes d'hybridation, introgression et pollution génétique sont à prendre en compte et commencent d'ailleurs à l'être par les progrès de la génomique de ces espèces. (Extrait de Wikipédia)

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) chassant le rongeur sur les plaines du Baquet le 19 février.



## Le Chevreuil d'Europe (*Capreolus capreolus*)

Le chevreuil est un mammifère ongulé, artiodactyle, ruminant de la famille des Cervidés, sous-famille des Odocoïléinés, du genre *Capreolus*.

La forme la plus ancienne des cervidés actuels date de +/- 300 000 ans. *Capreolus* est le seul genre représentant les chevreuils dans le paléartique, mais trois espèces y sont présentes avec en plus du nôtre, le chevreuil de Sibérie (*C.pygargus*) et le chevreuil de Chine (*C.bedfordi*). D'un poids variant de 12 à 30 kilos, les deux sexes de notre chevreuil se distinguent par la présence de bois chez le mâle, absents chez la femelle. Animal de lisières et de milieux semi-boisés, ce mammifère ubiquiste s'accommode facilement du voisinage et des activités humaines. Il ne provoque pratiquement pas de dégâts agricoles et très peu en forêt naturelle. Les seuls dégâts visibles sont



leurs frottis sur les jeunes plantations lorsque le mâle tente de s'imposer sur un territoire. Autrement dit, dans nos réserves, il est le bienvenu, et ne fait par sa présence qu'agrémenter nos promenades par ses rencontres souvent furtives, car il a l'art de se camoufler, et de se faire discret. La croissance des bois dépend de deux hormones antagonistes, une de croissance et stimulatrice (hypophysaire), l'autre, testiculaire et inhibitrice (testostérone). Les variations hormonales sont dépendantes de la durée de la photopériode. La première déclenche la repousse des bois en automne, l'autre provoque son arrêt avec au printemps, la poussée de testostérone qui annonce le rut de juillet-août. Le cycle de la gestation est assez particulier chez notre petit cervidé. Si la

fécondation a lieu en juillet/août, la nidation de l'ovule est différée jusqu'en fin décembre ou début janvier, ce qui réduit la croissance de l'embryon à 144 jours de moyenne, alors que naissant de fin avril à début juin, la gestation totale a pu en réalité durer de 250 à 300 jours. Cette mise bas différée permet aux femelles de donner naissance de un à trois faons à la bonne saison. Le chevreuil est resté jusqu'il y a peu assez mystérieux, mal connu, mais des études récentes d'auteurs illustres (de Bavière, Prior, Roucher ...) nous en ont fait découvrir le comportement et leur côté fantomatique.

Pour la petite histoire, les chevreuils mâles, appelés brocards perdent leurs bois (ne dites pas cornes) en automne, fin octobre, début novembre. Dans les jours qui suivent la chute (chute due à une sécrétion hormonale en relation avec la diminution du taux de testostérone et l'apparition d'une autre hormone qui dissout l'os entre les bois et le pivot osseux), la repousse débute immédiatement. De bourgeons sous velours les premiers jours, les bois se développent rapidement toujours protégés par un tégument poilu appelée « velours » bien irrigué par de multiples vaisseaux sanguins. Courant mars, parfois fin février, les bois qui sont en fait du cartilage ossifié, se durcissent, et le velour qui fini par ne plus être irrigué se détache par lambeaux de fin février à mai (question d'âge, les plus âgés frayant plus tôt). On dit que le brocard « frotte » (d'où les « frottis ») soit pour se débarrasser de ce velour desséché, soit pour marquer son territoire. La sève des arbres frottés donne en quelques jours par oxydation, une couleur brune aux bois nouveaux (sous velours, ils sont blancs comme tout os, et leur couleur variera du brun clair au noir en fonction de l'espèce d'arbre frotté). En mars, les plus vieux brocards ont terminés leur « fraye » et se voient alors affublés d'une paire de bois qui leur sert d'arme pour s'imposer sur un territoire qui peut couvrir entre 5 et 40 hectares chez les territoriaux les plus agressifs. Un brocard territorial ne tolère aucun rival sur son espace de vie qu'il parcourt en permanence sur sa périphérie pendant quelques mois en marquant fréquemment « son territoire » de son odeur par frottement des bois sur des branches et arbrisseaux. (il possède des glandes sébacées olfactives entre les bois). Les combats sont fréquents d'avril à mai, puis pendant le rut de juillet à mi-août. Les jeunes, bousculés et pourchassés en permanence par les territoriaux, recherchent des endroits plus calmes en marge du territoire des adultes. Ils peuvent s'y rassembler à plusieurs et former ce que Richard Prior, le Ranger spécialiste anglais du chevreuil, appelait des « Snack-bars ». Dès leur deuxième année, ils chercheront eux aussi à se réserver un territoire qu'ils défendront contre tout intrus. Cette repousse annuelle des bois se fait en hiver pendant la période où la nourriture est la moins abondante. Comme elle demande une grande quantité d'énergie en peu de temps, leur développement dépendra tant de la rudesse du climat, que de l'ensoleillement hivernal et de la santé de chaque individu. Le nombre de pointes n'a aucun lien avec l'âge. La plupart du temps limité à trois andouillers à chaque bois (on parle alors de six pointes), il arrive que certains individus présentent des pointes surnuméraires, voire des pivots supplémentaires, souvent dus à un « accident » sous velours.

Le brocard représenté sur l'image en haut de la page suivante présente d'ailleurs une anomalie avec le merrain gauche amputé au dessus de l'andouiller d'attaque. Cet accident sans doute dû à une rencontre brutale avec un fil de clôture est arrivé entre le 9 où ses bois étaient encore intacts, et le 15 février où il présentait la cassure visible sur la photo. Encore assez fragiles à cette période, les bois peuvent être endommagés au moindre choc. Les brocards sont très attentifs à ce que leurs bois arrivent à maturité sans incidents, mais les accidents de parcours sont malgré tout nombreux et souvent dus à une fuite éperdue avec choc suite à un dérangement soit provoqués par la chasse avec chiens courants, soit par des promeneurs parfois très bruyants, qui ignorent que leurs cris et rires sonores en pleine nature peuvent perturber et effrayer les animaux qui y vivent.





Page précédente, en bas de page, brocard ayant frayé ses velours en fin février, et ci-dessus, chevreton



## Le Sanglier

(*Sus scrofa*)

Mammifère artiodactyle de la famille des suidés

Le 21 février, un très gros verrat bien armé, se promenait vers 21h dans les plaines du Baquet. Si *Sus scrofa* garde toute sa place dans nos réserves, n'oublions pas que les

sangliers sont friands de reptiles, d'oiseaux nichant au sol, de bulbes d'orchidées ... Leur régulation par la chasse est donc bien nécessaire pour éviter leur prolifération, car comme toujours, c'est uniquement prolifération et déséquilibre qui sont néfastes.



Le sanglier a d'importantes et complexes fonctions écosystémiques qu'il faut prendre en compte:

- Par ses boutis en forêt, il aère et décompacte le sol. Les effets en seront soit positifs s'ils ne sont pas trop répétitifs, soit négatifs s'ils sont trop fréquents. La texture du sol ne sera pas trop perturbée si les boutis sont raisonnablement espacés dans le temps. Ceux-ci contribuent alors à permettre par l'affinage et l'aération du sol, à favoriser l'activité microbienne et à augmenter la richesse de l'édaphon\* par la présence dans la couche superficielle d'arthropodes ou autres organismes soit recycleurs de détritiques (saprophages), soit prédateurs de ceux-ci.
- En fouillant le sol à la recherche de bulbes, tubercules, racines, champignons souterrains, il diffuse les graines ou spores de ceux-ci dont il contribue à la diffusion dans l'espace. Il n'est pas le seul, les écureuils et quelques micromammifères ou oiseaux fouisseurs (geai ...) en font partiellement de même.
- Nous savons la propension de *Sus scrofa* de se souiller et de se frotter aux arbres pour se débarrasser de ses parasites. Ce faisant, il dépose dans les souilles qu'il creuse dans les endroits humides ou au pied des arbres frottés, les spores et semences accrochées à son poil, contribuant de la sorte à la dispersion des plantes et mycètes. Son travail de déstructuration du sol permet aussi à la banque de graine en dormance depuis parfois des décennies de revenir en surface, et soleil aidant à « réveiller » des plantes qui sans eux n'arriveraient pas à germer. Il y aurait d'après une étude allemande de 2006 un nombre d'espèce de plantes plus élevé près des souilles et au pied des arbres frottés. On y retrouve également plus de plantes de sols humides que dans les environs. Le rôle des sangliers semble important pour la dispersion de la flore des zones

humides. Un sanglier peut transporter les spores et graines accrochés à son poils dru à des dizaines de kilomètres, car pour lui, parcourir 10 ou 20 km dans une nuit n'est pas rare, surtout s'il est fréquemment dérangé. Réchauffées par leur enrobage de boue et par son corps de mammifère à sang chaud, les graines peuvent être « réactivées » plus facilement. Les graines non digérées et rejetées dans ses excréments contribuent aussi à la dispersion des espèces.

- Cependant il y a malheureusement un « hic », car là où il prolifère, il devient un fléau bien réel (prolifération soit tout bêtement due à la disparition de ses prédateurs originaux que l'homme a exterminé comme concurrents gênants, soit par des plans de chasse organisés plutôt pour augmenter le cheptel que pour gérer la qualité). De plus, le nourrissage, nommé « dissuasif » a trop souvent un but caché qui est l'attraction et la fixation des populations sur une chasse par le gavage \*\* (on les tient par le ventre comme les maris paraît-il !). Ces pratiques abusives de nourrissage perturbent le cycle de chaleur des laies, amenant plus de naissances annuelles, et surtout des portées plus précoces chez les jeunes laies qui dès quarante kilos atteints peuvent déjà entrer en gestation (poids atteint parfois après seulement six mois). Dans ces cas (nombreux) de surabondance, le sanglier par le sur-piétinement, la sur-prédation, et ses incursions dans les champs ou jardins proches peuvent devenir une plaie en provoquant des dégâts considérables.

\* Edaphon: ensemble des organismes vivant dans le sol.

\*\* Pratiques heureusement limitées à quelques « points noirs », antithèses malgré tout de ce que devrait être la chasse.

#### Note:

Dans notre réserve du Baquet, sa présence en trop grand nombre ces dernières années met entre-autre en péril la survie de nos serpents dont il est friand, d'où le placement d'un exclos de 800 mètres de pourtour dans la partie herpétologiquement la plus sensible, et signature d'une convention de régulation avec le chasseur jouxtant la réserve qui aura pour charge d'en limiter le nombre en y faisant passer des traqueurs lors de la saison des battues. (Octobre à décembre)



On voit en arrière plan deux arbres sur lesquels aiment se frotter les sangliers.

## Le Blaireau

(*Meles meles*)

Nom vernaculaire: Tasson - Dans le sud-ouest de la France, un réseau de terriers est appelé « L'astachoire ».

Carnivore de la famille des mustélidés comme la Loutre, la Fouine, la Martre, le Putois, l'Hermine et la Belette, le Blaireau européen (ou plutôt eurasien) est un animal crépusculaire et nocturne qui se reconnaît non seulement à sa taille imposante (80/90 cm avec la queue) et son poids qui peut dépasser le poids moyen de 12 kilos (jusqu'à 17) mais aussi à sa forme trapue et



court sur pattes.

Il est très reconnaissable par les lignes blanches (ou noires, c'est selon ...) longitudinales qui ornent sa tête. Cet animal fouisseur creuse des terriers avec de nombreuses bouches souvent suivies des « toboggans » creusés dans les déblais sortis du terrier. Ses griffes impressionnantes l'aident dans ses travaux de terrassement. Ses traces sont d'ailleurs facilement reconnaissables par les longues griffes bien visibles qui s'impriment dans le sol. Vivant généralement en groupes

familiaux, les blaireaux occupent leurs terriers pendant des années, des décennies, voire le siècle. Tout comme les chevreuils, la femelle blaireau qui s'est accouplée en janvier/février aura une oviimplantation différée, autrement dit, une période de latence pendant laquelle, la gestation est mise en suspens pour permettre aux jeunes de naître à la saison la plus favorable possible. Il mettra ensuite huit mois pour atteindre l'âge adulte, et devra affronter l'hiver sans l'aide alimentaire de ses parents. (une femelle sur trois seulement aura une portée dans l'année, ce qui avec la mortalité importante des jeunes limite la prolifération de cet animal dont les populations sont stables ou en très légère augmentation depuis quelques années).

Actif toute l'année, le blaireau n'hiberne pas comme beaucoup de personnes le croient, mais ralentit simplement ses activités et ses dépenses énergétiques pour s'adapter aux conditions plus rudes de l'hiver.

Son régime alimentaire est très varié, et bien que classé « carnivore », il est plutôt omnivore, son panel d'aliments allant des fruits, céréales et bulbes aux petits animaux, insectes, batraciens, reptiles, escargots, micromammifères, et surtout le lombric qui est son met préféré.

Si ses effectifs avaient dramatiquement chutés vers les années quatre-vingt suite aux gazages des terriers de renards (lutte contre la rage) qui étaient plus souvent en fait des terriers de blaireaux (le renard les squatte souvent), on peut le considérer, depuis que le gazage a été remplacé par des campagnes de vaccination des renards pour lutter contre l'épizootie de la rage canine, comme sauvé avec une population qui s'est bien reconstituée et stabilisée. Il paie un lourd tribut au trafic routier, surtout pour les jeunes mâles en recherche de partenaires pour fonder de nouvelles colonies, ce qui avec la mortalité juvénile importante, contribue à stabiliser les populations.

Partiellement protégé en Wallonie le Blaireau risque cependant de voir son statut de protection affaibli par des dérogations « simplifiées » à l'étude qui se feront de plus en plus nombreuses à en croire le « mauvais vent qui nous parvient » (Statut de protection actuel: décret régional du 6 décembre 2001 modifiant la loi sur la Conservation de la Nature du 12 juillet 1973 + les Articles 5 et 5bis définissent les modalités de dérogations aux mesures de protection des espèces animales et végétales dans l'AGW du 20 novembre 2003 relatif à l'octroi de dérogations aux mesures de protection des espèces animales et végétales (M.B. 20.01.2004). Ses dégâts à l'agriculture sont en effet parfois non négligeables, tout en sachant qu'une bonne part des dégâts de sangliers lui sont attribués pour la simple raison que protégé, ses dommages aux céréales (maïs) ne sont pas remboursés par les chasseurs, mais par l'administration. Il est souvent dès lors trop facile de lui attribuer plus que sa part réelle. Fait troublant, en Angleterre où le sanglier est absent, la surface des dégâts attribués aux blaireaux pourtant très nombreux (350 000) ne dépasse jamais l'hectare, alors qu'en Wallonie, où ses effectifs sont malgré tout plutôt réduits (3500 à 5000), on lui met sur le dos comme dévastés, parfois 3 ou 4 hectares contigus. Bizarre, bizarre comme dirait l'autre. Bref, la révision annoncée de son statut nous inquiète au plus haut point.

<http://youtu.be/Z6mCko4oGBU>



*Archicarabus nemoralis lucidus* Lap.

Insecte coléoptère de la famille des *Carabidae*, tribu des *Carabini*

Si les inventaires dans la plupart des disciplines restent encore largement à faire ou à compléter au Baquet, y compris en entomologie, un premier carabe a déjà été découvert le 26 février. *Archicarabus nemoralis* de son nom, est assez commun en forêt fagnarde. Assez ubiquiste, du moins dans ses biotopes forestiers, *A.nemoralis* ou Carabe des bois, peut circuler aussi bien à 2000

mètres d'altitude que dans un jardin à proximité de bois de basse altitude. La taille de notre sous-espèce, nommée *Lucidus* par Lapouge (*Archicarabus nemoralis lucidus* Lap.), peut atteindre 25/26 mm. Peu plastique, de couleur sombre à reflets le plus souvent lie-de-vin, parfois légèrement verdâtres sous certains angles, le nombre de sous-espèces de ce Carabe est assez réduit. Bien que parfaitement distinctes pour un carabologue averti, les différentes sous-espèces de ce carabe ont des critères de différenciation peu discernables pour les non-initiés.

D'autres espèces de carabes et de carabiques seront très certainement observées au Baquet avec peut-être des espèces de landes. Nous y serons attentifs ce printemps et cet été.

## Gestion bénévole du 22 mars 2015

Cette première gestion bénévole a été centrée principalement sur la constitution d'une ceinture d'épineux rabattus et endainés sur le sol pour former une « barrière naturelle » impénétrable le long et à l'intérieur des lisières boisées exposées au sud de la zone à callunes dite historique, actuellement ceinturée d'un exclos anti-sangliers. Le but est de permettre aux reptiles (serpents, lézards vivipares et orvets) de s'y mettre à l'abri des autres prédateurs, et de s'y sentir en sécurité entre deux séances d'ensoleillement. Nous avons remarqué que les lisières trop claires et peu embroussaillées n'étaient pas trop prisées par nos reptiles, qui recherchent nous seulement un bon ensoleillement, mais surtout le calme et la sécurité d'un refuge proche et immédiatement accessible. Refuges qui peuvent d'ailleurs leur constituer un terrain de chasse ou des zones d'hivernages.

La journée, tout en travaillant de pied ferme, nous a permis de faire de belles observations: Héron cendré, Cigognes blanches en migration, Faucon crécerelle, Buse, Épervier d'Europe, Autour des palombes, Gros bec, Tarier pâtre, Bouvreuil, Grives mauvis, Couleuvre à collier de belle taille, ...







Merci à tous les bénévoles qui, peu avarés de leur temps et de leur peine, nous ont permis en une seule journée d'abattre un travail conséquent ... tout en prenant du plaisir à faire quelques belles observations au cours de la journée.



Observation le 18 mars à 2h  
du matin, d'une Martre des pin

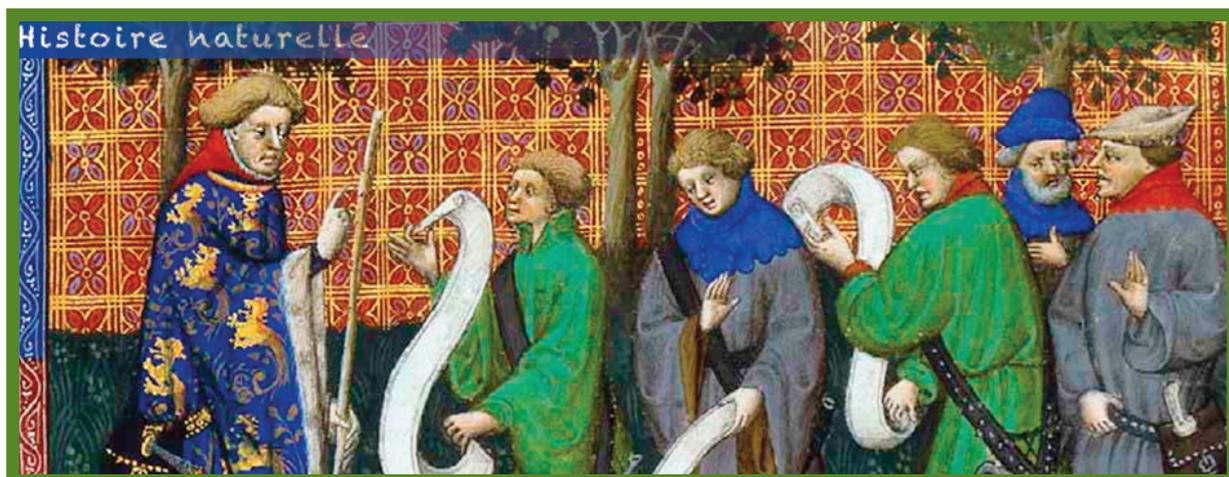
**Olivier Kints:** conservateur,  
olivier.kints (AT) natagora.be

**Jean Delacre:** conservateur adjoint, président de la Commission de gestion ESM,  
jean.delacre (AT) skynet.be

**Eric Graitson:** conservateur adjoint,  
eric.graitson (AT) natagora.be

**Petit rappel,** vu l'extrême vulnérabilité du site et des espèces qui y vivent, les visites ne se feront qu'encadrées par les conservateurs et à leur initiative. Le site n'est donc pas accessible au public ou aux naturalistes et scientifiques non autorisés hors de ces journées de gestion ou de visites organisées.

Aidez-nous à préserver ce site exceptionnel en faisant un don via la page  
[www.natagora.be/baquet](http://www.natagora.be/baquet) ou par virement sur le compte BE53 0682 1403 3153,  
communication : « DON BAQ15 »



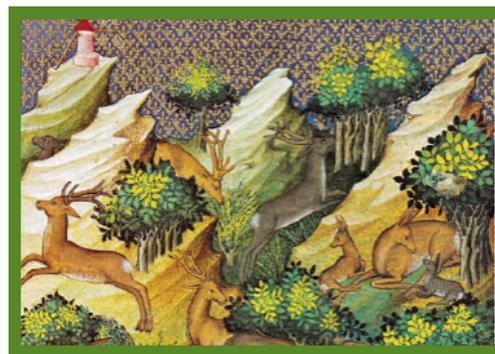
## Chronique historique

Quatre siècles avant le grand naturaliste Buffon qui d'ailleurs s'inspira beaucoup de lui, Gaston Phoebus, Comte de Foix et Seigneur de Béarn, dans son oeuvre « *Le Livre de Chasse* » dictée de 1387 à 1389, dont une quarantaine de copies enluminées sont conservées dans différentes collections d'Europe et des États-Unis, étudie et décrit les mammifères qu'il rencontra dans ses équipées cynégétiques.

Ce fut sans doute le premier « naturaliste de terrain » qui se préoccupait avant tout de transcrire fidèlement les comportements qu'il observait. Certes, cet ouvrage était destiné aux veneurs, mais reportons nous à ce Moyen-Âge où les gens érudits étaient soit des religieux, soit des Seigneurs pour qui la chasse était une passion mais aussi un bouche-trou hivernal, période où la guerre, leur principale activité n'était climatiquement et raisonnablement plus possible. Sa classification entre « *bêtes douces* » et « *bêtes mordantes* » fera sans doute sourire de nos jours, mais il fut le premier à décrire les cerfs, chevreuils, lièvres, lapins, (les bêtes douces) sangliers, ours, lynx, loups, renards, blaireaux, (les bêtes mordantes) avec une rigueur très scientifique. Son oeuvre, ou plutôt son chef d'oeuvre, était dédiée à Philippe le Hardy, puissant Duc de Bourgogne.

En bon veneur, il estimait que pour bien « *prendre* », il fallait bien « *connaître* ». Lui-même affirmait: « *Je l'ai éprouvé, je ne veux rien dire dans mon livre qui ne soit droite vérité* » Par là, voulait-il dire que pour connaître, il faut observer, et pour être véridique, il faut « *éprouver* », c'est à dire passer les observations à l'épreuve du temps et du raisonnement, base de la science actuelle.

Moderne donc notre Gaston !



## Gestion bénévole du 6 avril.

Gérer près de septante hectares de réserve naturelle d'un seul tenant ne peut évidemment pas se faire en une seule journée bénévole !

Nous en avons certainement pour des années, tant nos projets sont nombreux, création ou revalidation de mares, plantations de haies, remise en lumière de talus caillouteux exposés au sud, débroussaillage **manuel** et annuel de la partie historique trop sensible que pour y amener des engins mécanisés et lourds perturbant et compactant les sols ... la liste ne fera que s'allonger au fil du temps, car l'imagination des conservateurs semble sans limites, sinon bien évidemment financières !

Si le 22 mars (nous étions dix) nous avons déjà réalisé quelques aménagements de lisières pour créer des refuges pour nos reptiles, dont vous avez d'ailleurs eu un petit contre-rendu dans le New's 2, nous avons ce 6 avril continué sur la lancée en aménageant à sept la constitution d'andains, mais de plus, nous avons commencé de dégager les flancs caillouteux de l'ancienne ligne, nous avons remis en lumière une mare complètement ombragée par un fouillis de saules entremêlés, et nous avons délimité avec des jalons les « zones interdites de tracteur ».

Nous ferons certainement appel au cours de l'année à notre équipe bénévole élargie à toutes les bonnes volontés pour bien d'autres aménagements programmés par les conservateurs et avalisés par la Commission de gestion Sud-ESEM. Nous ne perdons évidemment pas de vue, que c'est la Nature qui doit commander, et non nous qui commandons à la Nature. Nous n'aurons jamais l'outrecuidance de contrecarrer le bon fonctionnement de ces écosystèmes forestier et agricole intimement mêlés en leur imposant nos fantasmes. Nous n'avons tout simplement que l'ambition de restaurer ce qui est dégradé, d'enrayer la chute de biodiversité constatée sur le site depuis la fin des années 80 et de permettre à cette réserve de redéployer tout son potentiel floristique et faunistique. Donner un coup de pouce à la Nature, oui, la violenter non !

Cette mise au point bien comprise, pourquoi ne viendriez vous pas nous aider ?

C'est peut-être le moment de vous investir dans la protection de la Nature. Vous pouvez contacter l'un des trois conservateurs de la réserve dont les coordonnées sont reprises en fin de ce New's 3 si vous sentez naître en vous la vocation pour cette mission de conservation au sein de notre Régionale ou Commission de Gestion Natagora du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Nul besoin d'être « savant », les gestions sont d'ailleurs l'entrée naturelle vers la connaissance, et seule la bonne volonté et l'enthousiasme sont requis.

## Et quelques observations tout en travaillant ...

Un couple de busards des roseaux en migration vers le nord.

Tarier pâtre

Pipit farlouse

Pouillot fitis

Grosbec

Héron

Pic noir

Buse, cormorans (15) ... quelques tritons... et deux serpents.



Busard des roseaux © AVES -Natagora



Andains exposés au sud pour les reptiles

Une partie des bénévoles ...





Les bénévoles au travail ...



## Observations nocturnes

La veille de notre gestion du 6 avril, nous avons placé pour 24 heures une caméra thermique sur un passage de faune qui nous semblait fort emprunté. Il faut savoir que les « coulées\* » tracées par les chevreuils et les sangliers sont aussi utilisées par toute la faune mammalienne hantant les lieux.

Ainsi le 6 avril, de 00h00 à notre arrivée sur le terrain vers 9h30, sont passés devant la caméra:

à 00h06,       1 putois,  
à 00h14,       1 fouine,  
à 2h13,        1 blaireau  
à 2h39,        1 sanglier,  
à 2h59,        1 chevrette,  
à 5h14         1 renard ...



Que du beau monde dans notre nouvelle réserve ! Quatre de nos mustélidés sont déjà photographiés, avec une Martre aperçue déambulant dans un arbre le 18 mars. Tous semblent si bien synchronisés qu'ils ne se rencontrent et ne se gênent guère !

\* coulée, signifie « chemin tracé par piétinement animal »; se dit aussi « coupe » en patois local.



Sortie après hibernation sous forme d'adulte de la Grande Tortue

Genre *Nymphalis*  
Sous-famille *Nymphalinae*

*Nymphalis polychloros*  
La Grande Tortue

**Origine et répartition**

Eurasiatique, du Maghreb à la Russie à l'ouest de la Sibérie

**Taxinomie et identification**

*Nymphalis polychloros* [LINNÉ, 1758]

**Distribution locale**

Localisée, sans grande abondance, sinon au sud du Sillon Sambre & Meuse. Bien présente dans le SGIB 1372 (Haie Gabaux - Trou des Gattes - Crestia) et 440 (Baquet).

**Plantes-hôtes et sources nectarifères**

Pontes sur peupliers dont le Tremble, Chênes, Ormes, et divers *Prunus sp.* Ne butine pas les fleurs, mais pompe la sève des arbres blessés dont le bouleau.

**Types d'habitats, conservation et attributions bio-indicatives**  
Forêts claires, lisières, layons ensoleillés, clairières forestières

**Phénologie locale**

Univoltin, mais estive et hiberne (III – VI à VIII – parfois IX à X).

**Vol**

Puissant, vif, en hauteur. Tente d'échapper aux prédateurs en se posant de façon très mimétique sur des branches ou souches où grâce à la couleur cryptique du revers de ses ailes, il passe vite inaperçu

**Identité éco-éthologique**

Bois clairs et lisières.

**Etat de connaissance et statut conservatoire en Wallonie**

Moyen, peu menacé

(Extrait du livre « Les Papillons de jour du SGIB 1372 -  
Jean Delacre: <http://fr.calameo.com/read/002776460d2aa3e6d3435> )

**Petite réflexion philosophique sur la complexité de l'être humain**

Nous aimons tous admirer, voire nous émerveiller devant le tableau d'un joli chevreuil déambulant en lisière de forêt. Mais qu'il vienne de nuit dans notre jardin manger « nos » boutons de roses, et nous nous mettrons à le détester au point que nous chercherons tout moyen même « radical » pour mettre fin à ce « scandale ». Nous ne pourrions bien sûr pas le trucider de nos



Brocard

mains, mais peut-être feront nous appel aux chasseurs locaux, qu'entre parenthèses, nous détestons, pour protéger « nos » intérêts et « nos » roses . Ne le mangerons nous pas aussi avec délectation quand il sera dans notre assiette ?

Qui a dit:  
« complexe l'être humain ? »



Dans une mare du Baquet que nous avons dégagée, début avril, le premier du mois si je me souviens bien, nous avons récolté un petit animalcule de la taille d'une crevette d'eau douce. Sans appareil photo à ce moment, j'en ai fait un petit dessin.

OK, je ne suis sans doute pas très doué dans cette discipline, mais j'ai été étonné de sa forme un peu spéciale. Avez-vous une idée ? Pour une fois, je donne ma langue au chat?

Même une recherche sur internet n'a rien donné.

La Nature permet de ces découvertes parfois surprenantes !

Le **tritron palmé** (*Lissotriton helveticus*) est le premier à coloniser les mares creusées dans les schistes du Baquet. Au dessus, la femelle et en dessous, le mâle avec sa queue effilée bien typique au moment des parades nuptiales.

Les larges palmures entre les doigts des pattes arrières sont caractéristiques du mâle en période nuptiale. Le ventre et surtout la gorge des deux sexes sont quasi exempts de taches, à la différence du Triton ponctué ou *L. vulgaris*.





### *Chlaeniellus nigricornis* F.

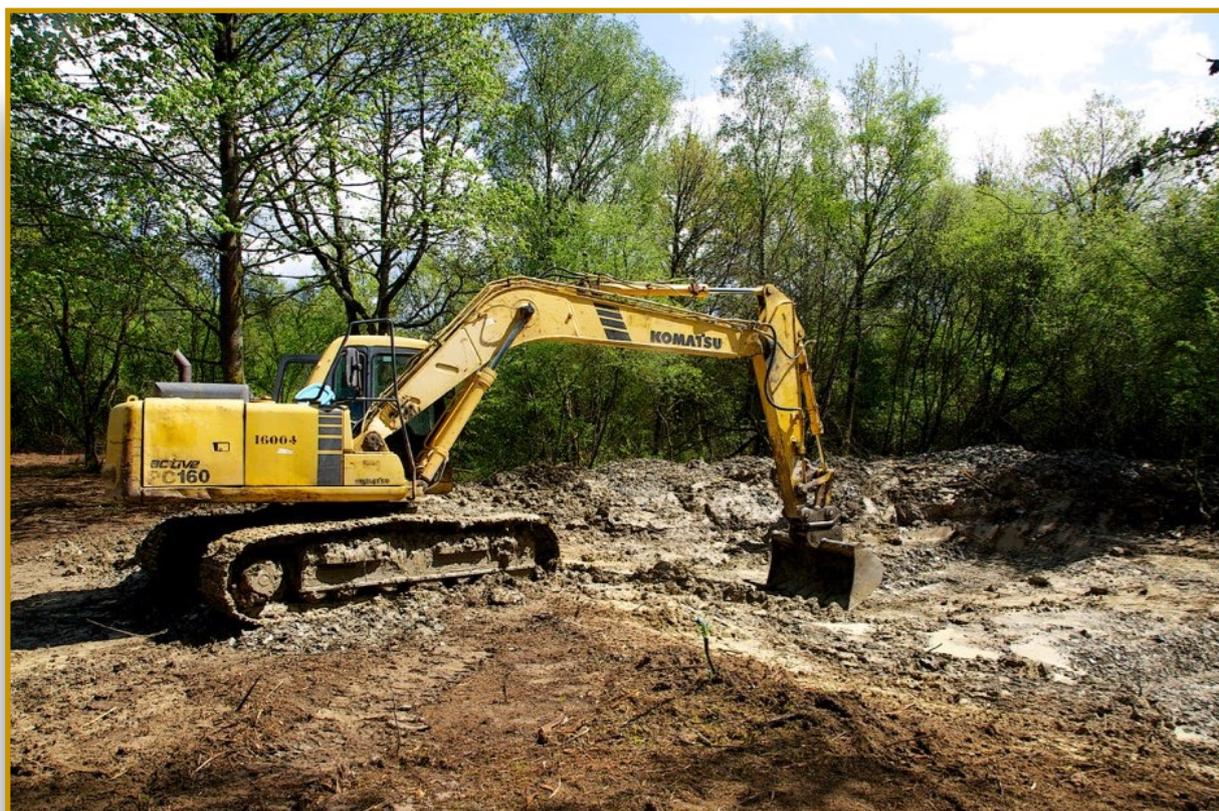
Insecte coléoptère de la famille des *Carabidae*, sous-famille des *Chlaeniinae*, du genre *Chlaeniellus*.

De la taille de 9 à 13 mm, ce petit carabique hiberne sous forme adulte, et se rencontre donc dès les premiers réchauffements de température. Cet insecte hygrophile recherche les lieux humides en permanence, tels les marais, les prairies humides, les ripisylves d'aulnes. Il peut se rencontrer en toutes saisons, de mars à octobre.

Nous l'avons découvert à plusieurs endroits le long d'un des ruisseaux du Baquet.

### Tous gagnants !

Les ouvertures opérées fin 2014 dans notre réserve par le LIFE-Papillon, seront dans le cadre d'une convention conclue avec un agriculteur gérées et fauchées chaque année en alternance sur 50 % de la surface mise en lumière. Cet agriculteur les incluant dans sa déclaration annuelle de superficie peut bénéficier de certains avantages financiers comme par exemple, une prime annuelle après creusement de mares. Nous avons donc conclu avec notre agriculteur un « deal » où il s'est engagé à nous creuser et à nous financer quelques mares. Le Baquet est un vrai paradis pour la faune et est riche d'une flore très diversifiée, mais les points d'eau permanents ni existaient pratiquement pas. Ce premier pas pour relier les mares d'Agimont toutes proches et si riches à celles déjà présentes et pas trop éloignée de notre réserve de la Haie Gabaux, et à celles de la ligne de haute tension de Doische fraîchement creusées dans le cadre du LIFE-Elia qui, faisant le lien



entre les deux sites, amorce ainsi la création d'un vaste réseau de plus de trente mares qui permettra aux batraciens présents dans la région d'y trouver un milieu favorable à leur épanouissement. Deal donc gagnant/gagnant, tant pour l'agriculteur que pour nos réserves et pour les batraciens et leurs prédateurs naturels.



Deux jours plus tard, elles étaient remplies ... dans l'attente de leur végétalisation ...

### Cas d'albinisme chez les orchidées

Les inventaires historiques du site du Baquet y révèlent l'existence dans les années 80 d'une dizaine d'espèces d'orchidées. Nous nous efforcerons ces prochains mois de faire le relevé des espèces qui auraient résisté tant à la reforestation, qu'à l'intensification des pratiques agricoles qui ont profondément modifié la chimie du sol par un enrichissement excessif du sol en nitrates et autres intrants polluants. La toute première espèce en fleur repérée début mai fut *Orchis mascula*, aux inflorescences normalement assez foncées, allant du rose soutenu au rouge foncé. Surprise, un pied d'*O.mascula* présentait des fleurs d'un blanc immaculé (forme individuelle *alba*). Ce cas d'albinisme peut se rencontrer pratiquement chez toutes les espèces.

Jean-Louis Gathoye, le grand spécialiste des orchidées de nos régions, me cite ainsi diverses espèces où il a personnellement observé de splendides cas d'albinisme toujours très spectaculaires: *Orchis purpurea*, *O. militaris*, *O. morio*, *Dactylorhiza fuchsii*, *D. majalis*, *Anacamptis pyramidalis*, *Ophrys fuciflora*, *O. insectifera*, *Epipactis helleborine* ...



### *Listera ovata*

Orchidée du genre *Listera* décrit en hommage au naturaliste et médecin anglais Martin Lister (1638-1711).

Espèce eurasiatique distribuée dans les régions tempérées. La Listère ovale est assez fréquente en Belgique et présente au Baquet dans les chemins forestiers. Ses fleurs, petites, vertes et en grappes (20 à 80) ont l'aspect d'un petit bonhomme qui vous tendrait les bras. Ses feuilles ovales (le plus souvent deux, parfois trois) sont larges et insérées assez bas sur la tige. Floraison en mai/juin. Par la forme de ses feuilles et de ses fleurs, aucune confusion n'est possible avec d'autres espèces.

Si le genre comprend une quarantaine d'espèces dans les régions tempérées des deux hémisphères, en Belgique, c'est la seule espèce présente du genre *Listera*.

---



*Coronella austriaca*

### *Coronella austriaca*

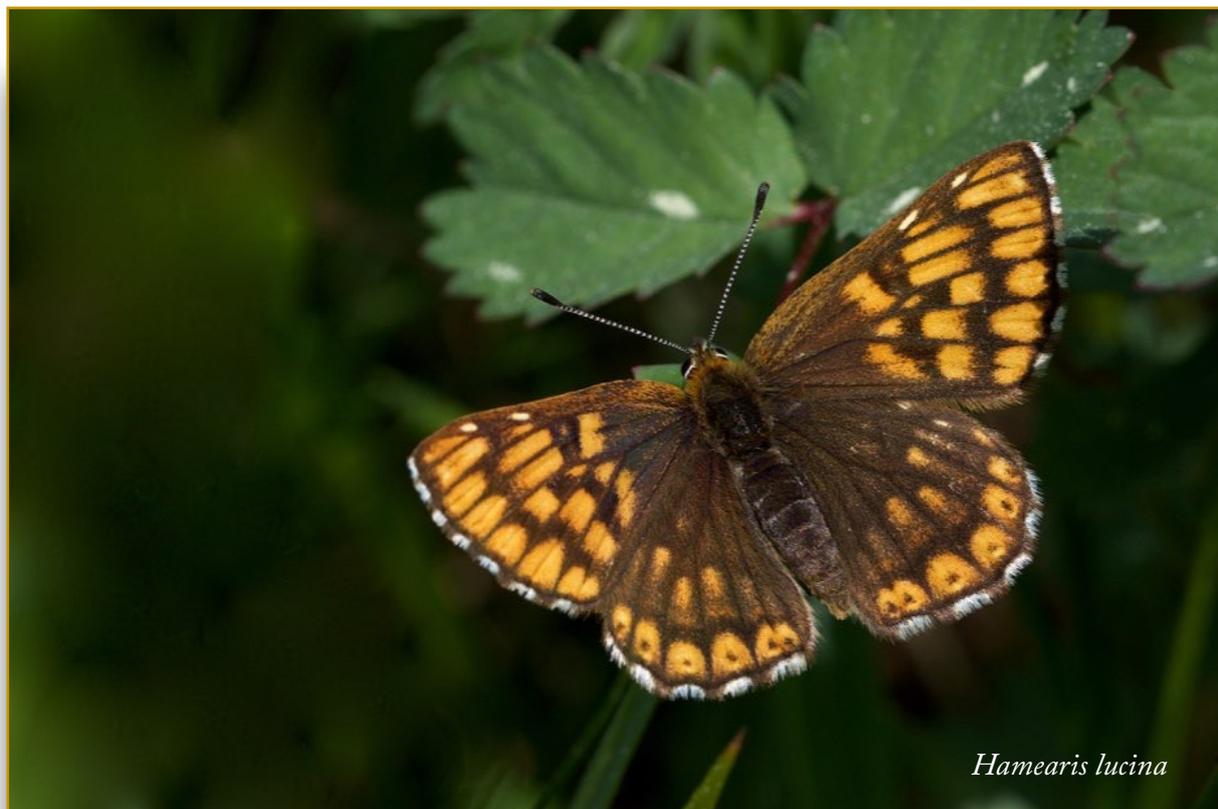
Cette couleuvre coronelle lisse photographiée au Baquet en ce mois de mai a dorénavant sa « carte d'identité » bien établie, car rappelons que chaque individu possède sur la nuque et le cou des dessins qui diffèrent d'un individu à l'autre et qui restent stables au cours de leur vie, un peu comme nos empreintes digitales. Eric Graitson me signale qu'elle sera facile à reconnaître, si nous la revoyons. Sa présence dans la réserve est cependant sporadique, le milieu forestier « fermé » n'étant pas son habitat de prédilection, préférant les milieux plus xériques et moins humides. Il s'agit ici d'une forme "A" c'est-à-dire avec un dessin nuchal en forme de fer à cheval bien marqué. En moyenne, 10 % des individus présentent ce type de dessin chez nous, contre 100% chez la sous-espèce "*acutirostris*" présente en Espagne et chez d'autres populations européennes. *Coronella austriaca* est un serpent vivipare. Cette espèce mesure entre 50 et 70 cm pour une masse de 30 à 60 g. Son dos varie du gris au brun ou au roussâtre et est parcouru de deux rangées de petites taches foncées. Ses écailles sont lisses d'où son nom vernaculaire. Sa tête présente, de chaque côté, une marque sombre partant du museau jusqu'au cou et traversant l'œil. Une tache foncée en forme de croissant, de selle ou de fer à cheval marque sa nuque.



### Début de saison un peu décalée chez nos papillons.

Même si les papillons passant l'hiver sous forme d'imago ont pointé le bout de leurs palpes assez tôt (Citrons, Grandes Tortues ...), les premières émergences ne semblent pas avoir suivi le mouvement. Il fallu, à l'exception du très printanier Aurore, attendre la mi-mai pour observer en Fagne les premiers *Polyommatus icarus*, *Pyrgus malvae*, *Boloria selene*, *Boloria euphrosyne*, *Boloria dia* ..., et nos premiers grands voiliers que sont les Flambé et Machaon. En fait, les papillons comme la flore se sont cette année, retenus suite aux nuits froides d'avril et vents du nord soutenus jusqu'en mai. Les deux dernières semaines de mai devraient se révéler plus propices à l'observation des espèces printanières. *Euphydryas aurinia*, qui dans mes carnets de notes a volé certaines années dès le 30 avril ne s'est pas encore manifesté à la mi-mai.

Par contre, le 18 mai était aperçu par un de nos observateurs (Jacques Bultot), la Lucine, papillon très printanier et peu courant d'ailleurs.



**Genre** *Hamearis*

Sous-famille *Riodininae*

*Hamearis lucina*

La Lucine

**Origine et répartition**

Eurasie tempérée jusqu'au Japon, seule représentante européenne d'une famille de papillons tropicaux

**Taxinomie et identification**

*Hamearis lucina* [LINNÉ, 1758]

**Distribution locale**

Sud du sillon Sambre & Meuse où elle est rare et localisée

Plus présente en Calestienne (Botte de Givet), s'observe en petit nombre au Baquet, à la Haie Gabaux et à Agimont.

**Plantes-hôtes et sources nectarifères**

Chenilles sur Primevères.

**Types d'habitats, conservation et attributions bio-indicatives**

A proximité des lisières, des haies et des buissons. Mâles territoriaux actifs au soleil du matin se perchent sur les buissons bas

**Phénologie locale: Univoltin (III-VII)**

Rarement deux générations les années de fort ensoleillement.

**Vol**

Vif et rapide, vite sur l'aile

**Identité éco-éthologique**

Lisières, clairières, layons forestiers.

**Etat de connaissance et statut conservatoire en Wallonie**

Moyen, en déclin accéléré



**Le Cardinal rouge**

Cette photo est l'occasion d'attirer l'attention sur la différence entre le Cardinal (*Pyrochroa coccinea*), le plus commun des trois pyrochroidés européens qui possède une tête noire, et le Cardinal rouge (*Pyrochroa serraticornis*) qui à la tête rouge. Ce joli coléoptère est loin d'être rare, mais malgré tout en

régression comme tous les coléoptères dont les larves sont liées aux bois morts. Leurs larves qui vivent en dessous de l'écorce des bois morts sont carnassières et s'attaquent notamment aux larves d'insectes xylophages dont elles se nourrissent.

(Baquet 22 mai 2015)



**Genre** *Erebia*

Sous-famille *Satyrinae*

*Erebia medusa*

Le Moiré franconien

**Origine et répartition**

Eurasiatique, de la France à l'Asie mineure par l'Europe centrale

**Taxinomie et identification**

*Erebia medusa* [DENIS & SCHIFFERMÜLLER, 1775]

**Distribution locale**

Très localisé au sud du sillon Sambre & Meuse. Peut être abondant dans ses stations, mais plus sporadique au Baquet, où il n'arrive que par la volonté du Dieu Éole au départ des Hauts de Givet (3 km). Semble malgré tout s'y s'être installé tout comme dans les ouvertures LIFE-Papillons d'Agimont et à la Haie gabaux où il est devenu assez courant.

**Plantes-hôtes et sources nectarifères**

Pontes sur quelques graminées. Butine les fleurs basses.

**Types d'habitats, conservation et attributions bio-indicatives**

Forêts claires, landes humides, prairies jouxtant les forêts, clairières forestières, en régression sensible

**Phénologie locale**

Univoltin, V à VII

**Vol**

Assez rapide, et très craintif

**Identité éco-éthologique:** Pelouses humides ou sèches, mais aussi dans les grandes clairières forestières herbeuses.

**Etat de connaissance et statut conservatoire en Wallonie**

Moyen, en régression



**Ancolie commune**

*Aquilegia vulgaris*

« Au Moyen Âge, l'Ancolie commune, surnommée "bonne-femme", était considérée comme une plante aphrodisiaque. La plante fournissait des graines pour des parfums qui rendaient leurs porteuses irrésistibles. Quand elle était mâchée, les femmes étaient particulièrement bien disposées à l'amour. »

Il faut rester prudent et ne pas prendre à la lettre les légendes Moyenâgeuses car ces plantes contiennent de l'acide cyanhydrique et divers alcaloïdes qui les rendent toxiques.

Quatre ou cinq pieds d'Ancolies ont été observées dans un des nombreux layons de la Réserve du Baquet. (27 mai)

Cette plante herbacée vivace assez commune appartient à la famille des *Ranunculaceae*. Par la beauté de ses fleurs, elle se retrouve souvent dans les jardins comme plante d'ornement.

Afin d'alimenter ce petit périodique de liaison entre les membres de la Commission de gestion Sud-ESM et nos sympathisants, nous vous demandons de nous transmettre vos observations remarquables ou anecdote sur le site du Baquet, si possible avec une photo en relation avec celles-ci. Merci à vous.



*Dactylorhiza fuchsii*

**Olivier Kints:** conservateur,  
olivier.kints (AT) natagora.be

**Jean Delacre:** conservateur adjoint, président de la Commission de gestion ESM,  
jean.delacre (AT) skynet.be

**Eric Graitson:** conservateur adjoint,  
eric.graitson (AT) natagora.be

**Petit rappel,** vu l'extrême vulnérabilité du site et des espèces qui y vivent, les visites ne se feront qu'encadrées par les conservateurs et à leur initiative. Le site n'est donc pas accessible au public ou aux naturalistes et scientifiques non autorisés hors de ces journées de gestion ou de visites organisées.

Aidez-nous à préserver ce site exceptionnel en faisant un don via la page  
[www.natagora.be/baquet](http://www.natagora.be/baquet) ou par virement sur le compte BE53 0682 1403 3153,  
communication : « DON BAQ15 »



## Chronique historique

Par le Docteur Francis ROUCHER

Quatorze chevaux caparaçonnés, dix-neuf domestiques, soixante ecclésiastiques et trente-six enfants de chœur conduisaient le cortège. Un concours nombreux de personnes distinguées, d'académiciens et de gens de lettres accompagnaient le convoi. Vingt-mille spectateurs dans les rues, aux fenêtres et sur les toits attendaient ce cortège avec la curiosité que le peuple rendait aux princes. C'était le 18 avril 1788, dernier voyage dans Paris vers l'église Saint-Médard de Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, le plus grand naturaliste depuis Pline et Aristote \*.

Pourquoi cet apparat ?

Qui était Buffon, quelle fut son oeuvre, comment devint-il intouchable, même par la Sorbonne ? Réponses dans le présent aperçu.

## L'homme

Un bourreau de travail aimant l'ordre. Joseph le valet de chambre le réveille tous les matins à cinq heures. « *Je dois à ce pauvre Joseph dix à douze volumes de mes oeuvres* ». Il passe une heure à sa toilette et revêt son habit brodé, ses manchettes de dentelle et sa perruque poudrée. « *J'aime être net pour me mettre au travail* », ce qu'il fait dès six heures. Dîner au milieu de l'après midi, puis promenade dans ses terres, et retour à la table de travail de dix-sept à vingt-deux heures. Et ascétique avec cela. Point de maîtresse encombrante sinon l'habitude de faire monter certains soirs à sa chambre quelque fille du pays, servante ou jardinière. Elles ne lui prennent que « *les deux minutes où les anges se couvrent de leurs ailes pour n'être pas jaloux de nos plaisirs* ».

## De Montbard à Paris, enracinement et ascension

Son avenir était tout tracé. Né en 1707 à Montbard (Côte-d'Or), il doit succéder à son père Benjamin Leclerc, conseiller au parlement de Dijon. A l'âge de dix-neuf ans, il obtient sa licence en droit. Dans ce milieu confiné, il étouffe. « *Il ne faut que sortir de chez soi pour valoir quelque chose et être estimé et aimé au niveau de son mérite.* » Il part faire sa médecine à Angers. Fêru de mathématiques, il entre en relation avec les grands de la discipline puis fait son tour d'Europe avec le jeune duc de Kingston et un botaniste allemand. Il cherche sa voie. « *Le bonheur se ramène*

*au plaisir de réussir dans un grand dessein* », mais lequel ?

Le réel, embrasser la totalité du réel... Son dessein, ce sera l'histoire naturelle et il ne le lâchera plus. Il joue sur deux tableaux. A Montbard où il demeure huit mois par an, il accroît son domaine jusqu'à mille hectares, innove en sylviculture, crée une forge expérimentale, se fait construire un château avec jardin botanique de quatorze terrasses, cages à oiseaux et ménageries, et fait causer les gens du terrain en visitant ses forêts. Depuis son cabinet de travail situé à l'étage d'une tour isolée, son regard survole les vastes ondulations du paysage bourguignon. Là se trouve son ancrage provincial. A Paris où il s'affaire durant les quatre mois de la saison froide, il est reçu dès l'âge de vingt-six ans à l'Académie des sciences grâce à un mémoire sur le calcul des probabilités dans le jeu du franc-carreau (un jeu d'adresse). Maurepas, ministre influent, lui propose la direction des forêts et des chasses royales. Trop peu pour lui. Ce qu'il convoite est le plus haut poste scientifique de son temps, l'intendance du Jardin du Roi. Il l'obtient de Louis XV ainsi que celle du Cabinet du Roi, précurseur de la grande galerie de notre Muséum national d'histoire naturelle. Il s'entoure des meilleurs spécialistes. Le voilà armé pour se consacrer à l'oeuvre de sa vie et embrasser tous les domaines des sciences de la vie.

## L'oeuvre

Quarante ans de travail (1748-1788), trente-six volumes et sept suppléments avec près de 2 000 planches d'illustrations, voilà ce que représente l'Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du cabinet du Roy.

Elle s'ordonne ainsi :

1° La manière d'étudier l'histoire naturelle. La théorie de la Terre. L'Histoire générale des Animaux puis l'Histoire de l'homme, (1749) et en 1753, Discours sur le style à sa réception à l'Académie française.

2° Les Quadrupèdes (1753-1767).

3° Les Oiseaux (1770-1783).

4° Les Minéraux (1774-1788). Viennent ensuite les suppléments avec les Epoque de la nature.

Les trois premiers exemplaires sont épuisés en trois semaines et traduits en cinq langues.

Pourquoi ce succès foudroyant ? D'abord parce que Buffon raconte. Et qu'il a l'élégance de le faire de façon accessible. Par delà les insuffisances scientifiques faciles à relever aujourd'hui, l'essentiel de son oeuvre consiste à éveiller la curiosité devant les leçons de la nature. Il est notre premier vulgarisateur scientifique.

Ensuite, parce qu'il poursuit un réel jamais complètement atteint. Pour lui, l'homme, espèce une, est au sommet de la nature parce qu'il est doué de raison. Il classe les animaux selon leur noblesse (le cerf, bête de courre royale, au-dessus du chevreuil) et leur utilité (le cheval avant l'âne).

Approximatif dans la description des espèces lointaines, il excelle dans celle des animaux dont il est familier. Tout ce que nos chercheurs actuels ont rapporté du chevreuil, il l'avait déjà trouvé : alimentation, dynamique de la population, écologie, effets du climat et des grands prédateurs \*\*.

## L'évolution, au défi de l'Eglise

Que les espèces « dégénèrent », c'est-à-dire évoluent au sein d'un même genre, ouvre la porte au transformisme (la théorie de l'évolution). Que les couches sédimentaires des falaises calcaires contiennent des coquilles montre que les phases de la création du monde dépassent les six mille ans de l'interprétation étroite de l'Écriture. Buffon recule la naissance du monde à cent mille, voire trois millions d'années. Devant la Sorbonne et l'Eglise, il fait amende honorable de façon

assez habile, pour éviter l'affrontement et échapper au sort d'un Galilée. Le sachant intouchable, les clercs s'en contentèrent. Aujourd'hui, le sectarisme gagne l'Education nationale. Le néodarwinisme est le paradigme obligatoire. Nouveau Galilée, Anne Dambricourt \*\*\* a démontré au bout de trente ans de recherche que l'homínisation des primates dépendait de l'évolution autonome de la base du crâne de l'embryon et non de la seule influence de l'environnement et du hasard. Elle est donc harcelée par les gourous du « prêt à penser ». Et pourtant... l'avenir lui donnera raison.

\* Jacques Roger Buffon, un philosophe au jardin du Roi. Fayard, Paris, 1989, 645 p.

\*\* Roucher F. Chevreuils d'hier et d'aujourd'hui. Ed. du Gerfaut, 2008, pp. 71-89.

\*\*\* Paléontologue, chargée de recherche au CNRS, docteur en paléontologie humaine au Muséum national d'histoire naturelle, secrétaire générale de la fondation Teilhard de Chardin. Auteur de La légende maudite du vingtième siècle, Ed. Nuée Bleue, 2000.



Edition originale du chef-d'oeuvre de Buffon paru en 1749 (Paris, Imprimerie Royale).

Deux siècles n'ont pas rendu caduque sa description complète (et lisible par un enfant) des moeurs du chevreuil et de l'écologie de ses populations.



Ci-contre.

Le comte de Buffon, ses jardins et son château à Montbard, en Bourgogne. Jardins d'après Louis Signy (1782). Buffon avait son cabinet de travail dans cette haute tour, de laquelle il apercevait, « de grandes vues sur la nature entière ».

Le Dr Francis Roucher, auteur de l'article, est l'un des descendants du naturaliste et poète Jean-Antoine Roucher (1745 - 1794), contemporain de Buffon. Il a signé de nombreuses publications naturalistes, en particulier La Grande Faune de nos forêts, Chevreuils d'hier et d'aujourd'hui aux éditions du Gerfaut et Cervidés et forêt, rétabli une harmonie aux éditions AgroParisTech. Il enrichit la rubrique Histoire naturelle du Grésivaudan Magazine depuis décembre 2013. Ancien spécialiste de la chirurgie fine de la main et de la chirurgie plastique et reconstructive au CHU et à la Faculté de médecine de Grenoble, il réside à Biviers. (France)

Reproduction avec l'aimable autorisation de l'auteur

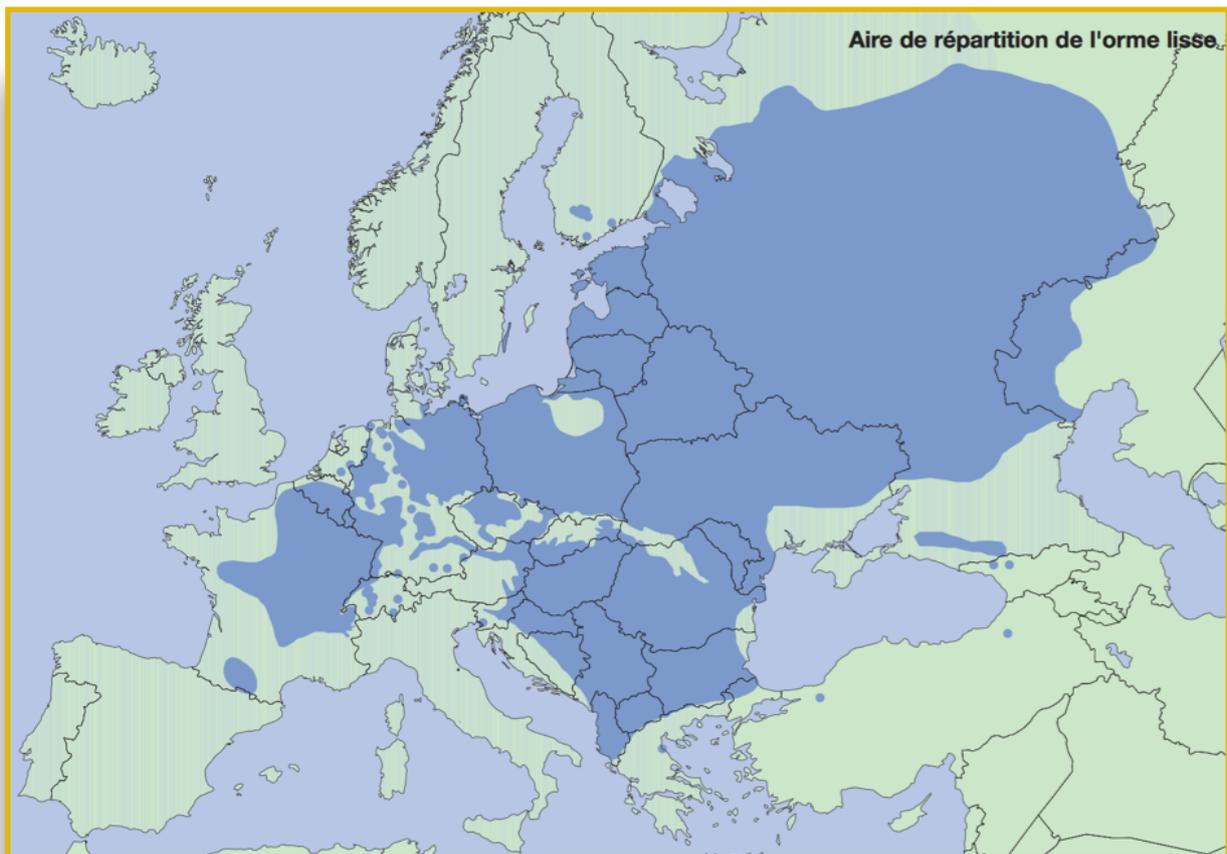
## Trois Ormes peuvent être observés en Wallonie, dont un assez rare:

### *Ulmus laevis*

L'Orme lisse est un arbre de la famille des ulmacées à large distribution centro-européenne, sa répartition s'étend de l'Oural à l'est de la Belgique et du sud de la Finlande au Caucase et à la Bosnie. L'espèce est rare et disséminée. En raison de cette rareté relative, et de la confusion possible avec les deux autres espèces d'Ormes indigènes en Europe, sa distribution a longtemps été sous-estimée. Il s'agit d'arbres isolés ou en faible nombre dans des forêts alluviales, (alliance de l'*Alnion glutinosae*) et de l'aulnaie-frênaie (alliance de l'*Alno Padion*) ordre des *Fagetalia sylvaticae* ; c'est une espèce de demi-ombre sur des matériaux alluviaux fins, limono-argileux, riches, neutres à légèrement acides.

Sa taille peut dépasser les 20 mètres de hauteur et parfois atteindre 30 mètres.

Des contreforts se développent à la base du tronc sur le fût des individus adultes les plus âgés (durée de vie entre deux et trois siècles), faisant penser à certains arbres tropicaux. Le tronc, dont l'écorce écailleuse est brun-jaunâtre au stade adulte, est très fréquemment garni de nombreux gourmands. La cime irrégulière est étalée et diffuse. Les feuilles dentelées sont assez souples en comparaison avec celles de l'Orme champêtre qui sont au toucher plutôt raides et rêches. Les nervures parallèles de la feuille, contrairement à l'Orme champêtre sont plus serrées et plus rarement ramifiées.



La destruction de ses habitats, l'assèchement des zones humides, l'élimination de beaucoup de ripisylves a causé de gros dommages aux populations d'Orme lisse, et sa diversité génétique en est menacée. L'agriculture et les plantations de peupliers en monoculture ont profondément modifié les abords de nos cours d'eau en modifiant l'usage des terrains adjacents, fragmentant ainsi ses habitats. L'Orme lisse a vu son aire de répartition dans nos contrées se restreindre et se morceler comme peau de chagrin, mettant en péril sa diversité génétique.

L'impact de la graphiose est pour lui, moindre chez nous, que dans les pays de l'est, les scolytes vecteurs du champignon pathogène attaquant plutôt dans nos régions les populations d'Ormes champêtres en délaissant le lisse. Le danger n'est cependant pas à négliger.

Statut wallon: en danger.

#### Détermination rapide de nos trois espèces d'Orme indigène par la feuille:

- L'Orme de montagne (*Ulmus glabra*) ou Orme blanc possède des feuilles à trois pointes minimum sur le sommet

- L'Orme champêtre (*Ulmus minor*; syn.latin: *carpinifolia*, *nitens*, *campestris*) possède une feuille raide et rugueuse (un peu râpeuse au toucher)

- L'Orme lisse (*Ulmus laevis*) possède des feuilles souples, lisses ou très légèrement râpeuses au toucher, à nervures parallèles plus serrées que chez l'Orme champêtre.

Le manque de symétrie des feuilles n'est pas un critère décisif car assez irrégulier d'un arbre à l'autre, voire sur le même.



*Ulmus glabra*



*Ulmus minor*



*Ulmus laevis*



© Jidé

*Ulmus minor*  
ou  
Orme  
champêtre, le  
seul Orme  
jusqu'ici repéré  
au Baquet



© Jidé

### *Taxus baccata*

Voici un arbre indigène dont la découverte dans notre réserve fût une agréable surprise. L'If fait partie des rares gymnospermes non résineux. Les botanistes le classent dans l'ordre des taxales, alors que les résineux ou conifères correspondent à celui des pinales. En outre, ce genre se distingue de la plupart des conifères par le fait que la graine n'est pas contenue dans un cône ligneux mais dans une arille, nom donné à son fruit.

L'if a longtemps été un symbole de mort:

- très toxique (selon certains auteurs, il était utilisé comme poison de flèches pendant la préhistoire);
- arbre des cimetières (Les Gallois pour qui il était sacré, le considéraient comme un lien entre les vivants et les morts);

Il n'existe plus de forêt d'Ifs en Europe alors qu'il devait y avoir de très vaste dans l'ouest de la France. Leur disparition s'explique par plusieurs raisons:

- les ifs étaient souvent arrachés car très toxiques pour le bétail,
- les forêts auraient été décimées pour fabriquer des arcs meurtriers, aussi bien chez les Grecs que chez les Gaulois, ainsi qu'au Moyen Âge lors des très nombreuses guerres franco-anglaises (notamment la guerre de cent Ans);
- le bois d'if (dur et homogène) a été très utilisé en ébénisterie et en marqueterie



L'If est une espèce dioïque, nécessitant donc pour se reproduire la présence de deux arbres de sexes différents, chacun d'eux ne portant que des fleurs mâles ou femelles.  
Les aiguilles toxiques de l'if qui recèlent de la Baccatine dont on extrait le Taxol, sont utilisées pour la fabrication de certains médicaments anticancéreux.  
Sa durée de vie peut atteindre 1000 ans.

---

### *Juniperus communis*

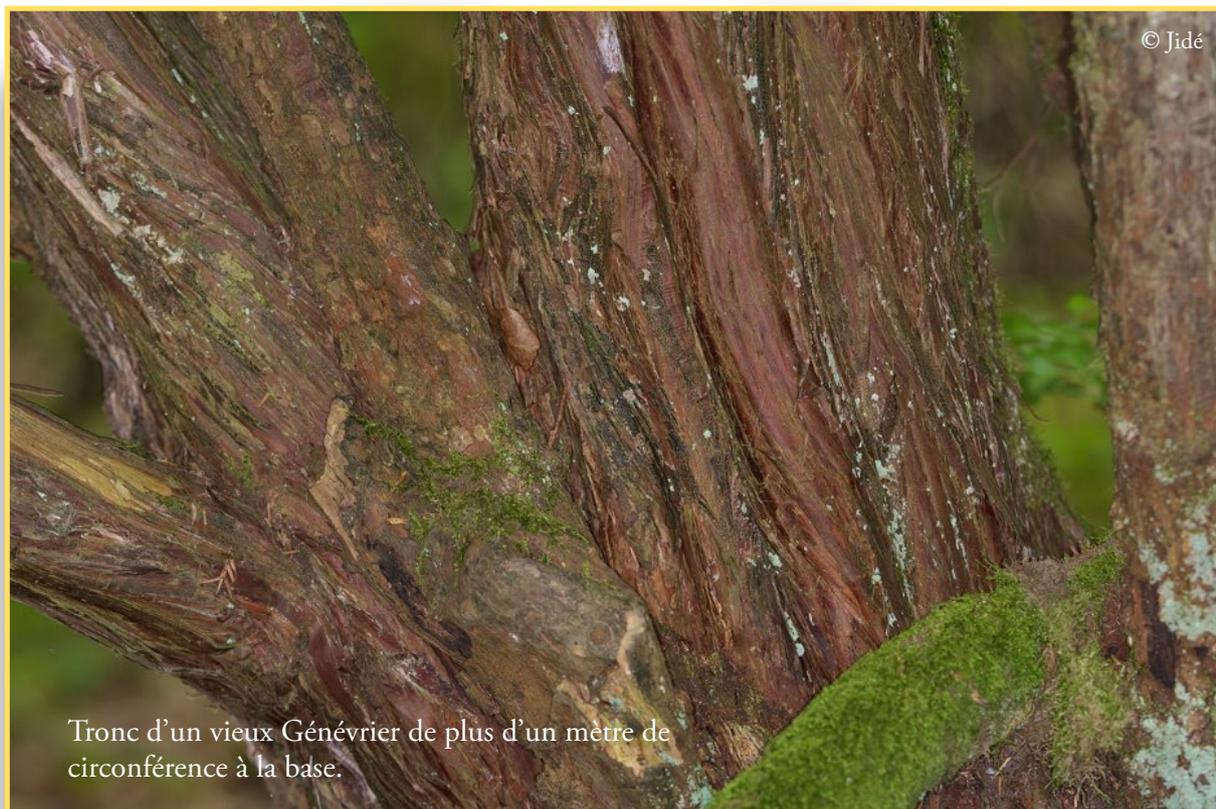
Avec l'If, une deuxième espèce indigène intéressante pour la Fagne, découverte au Baquet, est le Génévrier commun.

Le Génévrier commun ou Genièvre (*Juniperus communis* L.) est un arbuste de la famille des Cupressacées aux feuilles en forme d'aiguilles persistantes, très piquantes, qui présentent une carène sur la face supérieure et une épaisse bande blanche de stomates sur la face inférieure.

*Juniperus communis* qui croît aussi bien sur les coteaux calcaires, que sur les landes à callunes acides (c'est le cas au Baquet) est d'une floraison très discrète, sous forme de petits cônes.

Arbuste dioïque, les fleurs mâles et femelles fleurissent sur des individus différents. Seuls les arbrisseaux femelles vont transformer leurs cônes en fruits charnus, les fameuses baies globuleuses de genièvre de 4 à 8 mm de diamètre, passant après deux ans de maturation du stade vert clair à





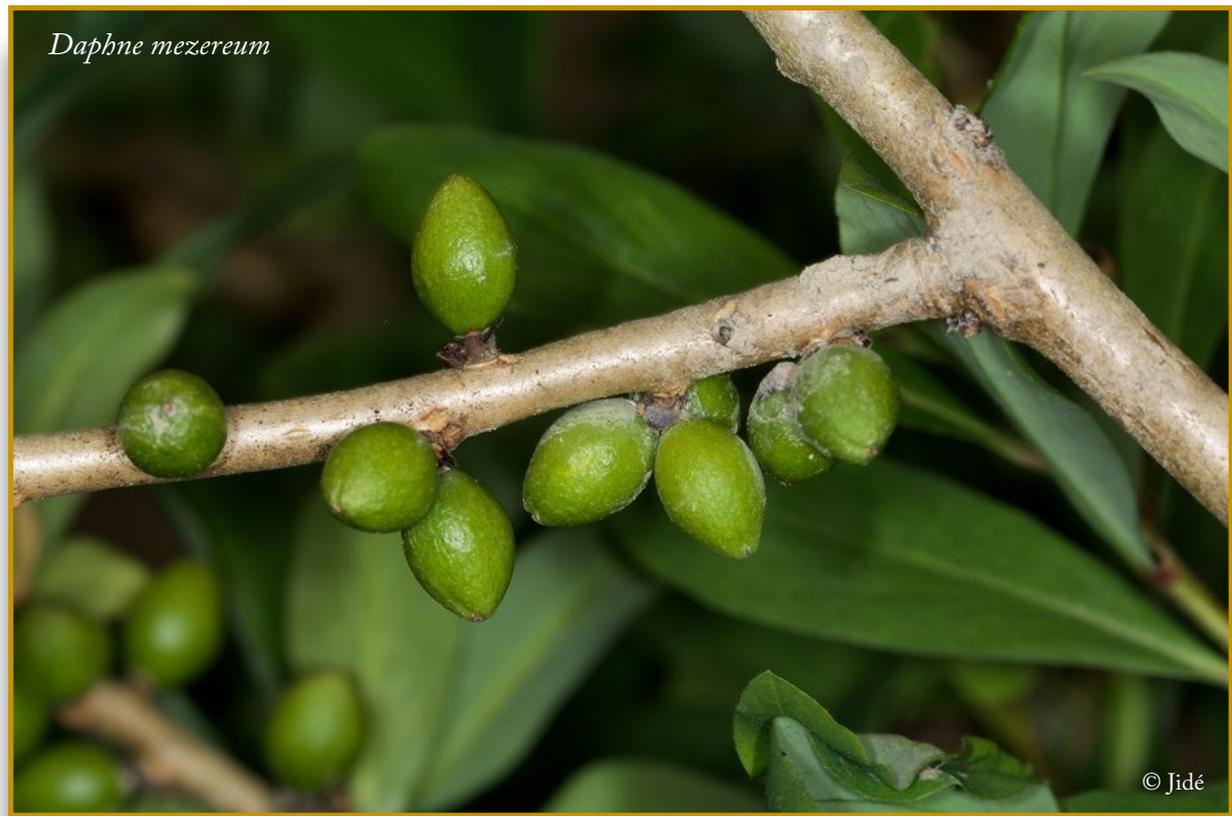
sombre et bleuâtre. Espèce à croissance très lente, le Génévrier supporte également bien la sécheresse. Un exemplaire de plus d'un mètre de circonférence à hauteur du sol a été découvert en sous-bois à vingt mètres de notre réserve, mais des individus plus jeunes s'y trouvent perdus dans la fruticée de ce que nous appelons la Baquet-Nord. Bien qu'étant le conifère le plus répandu au monde il est devenu rare en Wallonie à cause de l'abandon de certaines pratiques agro-pastorales avec disparition progressive des landes pâturées.

Il bénéficie en Wallonie du statut de plante intégralement protégée (décret du 6 décembre 2001 – annexe IV a). De croissance très lente, le Génévrier commun peut vivre jusqu'à cent ans et atteindre dans nos régions 6 à 7 mètres de haut.

---

### *Daphne mezereum*

Le Bois-joli, Joli-bois, Verdelet, Vert-bois, Daphné bois-gentil ou simplement Bois-gentil, en latin *Daphne mezereum*, est un arbrisseau dépassant rarement le mètre de hauteur, de la famille des *thymelaeaceae* à tiges dressées, à feuilles oblongues, les terminales en rosettes, molles, caduques. Les fleurs rouges ou roses apparaissent très tôt en février, avant les feuilles, et exhalent une





délicieuse odeur. (C'est à ce moment qu'on en repère le plus facilement les pieds). Les drupes, attendant quasi à la tige, vertes en mai, devenant rouges au fil des semaines, arrivent à maturité entre juillet et septembre. Elles sont toxiques pour les mammifères mais sont mangées par de nombreux oiseaux qui permettent la dissémination des graines.

Très présent au Baquet, cet arbrisseau bas de sous-étage forestier fait partie des plantes protégées en Wallonie. Toute la plante est toxique par la présence d'un hétéroside toxique (daphnétoxine) et d'une résine vésicante. On considère que la dose toxique est voisine de 4-5 fruits et que la dose létale pour un adulte est comprise entre 10 à 20 fruits. L'intoxication commence par des troubles digestifs avec brûlure de la bouche, nausées, douleurs abdominales et peut aller jusqu'à l'apparition de convulsions, voire d'un coma. Le simple contact avec certaines parties de la plante peut provoquer des dermatites (résine vésicante). Les fruits ont été utilisés comme appâts pour empoisonner poissons, renards et loups. Les différentes parties de la plante ont également été utilisées pour obtenir des teintures allant du

jaune au rouge. C'est une plante qu'il faut considérer comme dangereuse et même potentiellement mortelle par son fruit. (Sources Wikipédia)

Quand on considère les toxicités de l'If, puis du Bois-Joli, il s'agit donc de ne jamais porter à la bouche des végétaux dont nous ne connaissons pas bien les caractéristiques physico-chimiques de tous les éléments. Il est impératif en forêt de bien expliquer aux enfants les risques qu'ils pourraient rencontrer à manger ou sucer des plantes inconnues, peu importe que ce soient les fruits, les feuilles ou les tiges. Si la majorité des plantes rencontrées en forêt ne sont pas toxiques, et même certaines comestibles, il ne faut s'aventurer à les consommer qu'après avoir reçu des formations adéquates auprès de botanistes spécialisés. C'est un autre chapitre que nous aborderons certainement un jour car la Nature peut quasiment nourrir gratuitement, du moins en été, ceux qui voudraient se donner la peine d'approfondir le sujet.

## De l'importance des bocages

Avec la disparition des bocages, nous perdons nos reptiles. Depuis les années 60 du siècle dernier, nous avons perdu de 40 à 80 % de nos haies. Le bocage était, d'après la littérature, à son apogée entre 1850 et 1910.

Le Baquet depuis la déprise des activités agro-pastorales « douces » a vu son paysage bouleversé. D'une part, les landes à Callunes, milieux ouverts fagnards par excellence, se sont progressivement refermées, n'étant pour les éleveurs plus assez rentable sur ces sols trop pauvres. Ces « fagnes » furent rapidement envahies par le fruticée à cause de la disparition du pacage tel qu'il existait fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, diminuant d'autant l'espace favorable aux reptiles par une couverture arborée qui filtre et diminue l'apport de lumière. D'autre part, la recherche de productivité a poussé les agriculteurs à enlever les haies dans les dernières prairies qu'ils considéraient comme encore plus ou

moins rentables pour faciliter leur travail et permettre aux machines de plus en plus grandes d'évoluer dans un milieu moins parcellisé, moins ceinturé de cordons arborés qu'ils ont considéré (à tort) comme des entraves ralentissant leurs interventions. Bien des prairies de fauche ont aussi été labourées et amendées pour les préparer à une agriculture intensive.



Tous les squamates sont d'une part très dépendant de l'ensoleillement, et d'autre part de la présence de micro-habitats variés, telles les haies, les pierriers, les lisières progressives, les friches enherbées. Leurs terrains de chasse ont, très progressivement et parfois très brutalement, été éliminés pour ne laisser que d'immenses espaces dénudés pauvres en vies, non propices à leur épanouissement et leur survie.

Le bocage ceinturant le Baquet, si ce n'est dans le Vallon des Rois, a quasi disparu laissant d'immenses surfaces de prairies engraisées, sans le moindre refuge pour un simple Orvet. Même le pré-bois en lisière de forêt s'est vu amputé d'une bonne part de sa surface pour agrandir les prairies contigües. Et oui, gagner le dernier mètre a toujours été chez la plupart des agriculteurs la dure règle de la recherche de rentabilité maximale sans trop se poser de questions ni se soucier du bien commun. Et que dire de ces prairies tellement amendées par un apport de nitrates, phosphore et autres intrants, sinon pleurer toutes nos larmes devant le désastre écologique actuel. La diversité floristique et faunistique s'est écroulée après quelques dizaines d'années d'engraissement.

Nous avons très heureusement pu acquérir un belle ceinture de prairies entourant la forêt. Si dans un premier temps, nous ne pourrions qu'enrayer la dégradation, ce qui est déjà une belle victoire, nous nous efforcerons dans les années à venir, à appauvrir le sol de celles-ci par des fauches/exportations jusqu'à ce que les taux de nitrates, phosphore et autres produits chimiques reviennent au stade de l'avant « révolution agricole ». Mais nous sommes conscients que cette amélioration sera lente et progressive, et qu'il faudra sans doute plusieurs décennies pour réparer ce que l'agriculture intensive a détruit en un demi-siècle.

Nous avons l'intention de restaurer un bocage avec plusieurs kilomètres de haies, en re-morcelant les prairies, recréant ainsi un espace de vie favorables aux reptiles, aux oiseaux, aux insectes ... Il nous reste à trouver le financement, ce qui dans les circonstances actuelles de compression de tous les budgets qui étaient dédiés à la restauration ne sera pas facile. L'environnement est le dernier soucis de nos dirigeants politiques, et tant que les « services écosystémiques » ne seront pas pris en compte à

leur juste valeur, nous risquons de voir encore et toujours une destruction rampante de nos derniers bocages.

Les espèces, même les plus courantes de nos reptiles, se sont écroulées, au point que de « communes » ces espèces vivent à « rares », voire en danger d'extinction comme pour la Vipère.

Les éléments « bordiers » telles les friches, les haies, les lisières, sont vitaux pour la survie des squamates. Il faut prendre en compte également pour comprendre l'écroulement des populations de serpents, combien dans notre subconscient, nous considérons par exemple la Vipère péliade comme une ennemie dangereuse, voire mortelle qu'il fallait à tout pris éradiquer. Toujours les conséquences de cette vieille et bête histoire d'Eve et du Serpent. On a été jusqu'à donner en France, fin XIXème, des primes par Vipère tuée alors qu'elles sont bien utiles. Cette manie des primes à laquelle la Belgique n'a pas échappé a fait qu'on a été jusqu'à distribuer de l'argent pour arracher les haies et les vieux vergers, etc ... avant très bizarrement d'entamer une marche arrière pour en re-distribuer encore plus pour replanter ... du moins tant qu'il restait des budgets « environnementaux » qui semblent malencontreusement s'évaporer encore plus vite que nos reptiles ! La bêtise humaine n'a pas de limites.



© Jidé

Lézard vivipare

L'habitat des reptiles est tellement menacé, que le statut de bien des espèces anciennement « communes » devient précaire et en chute libre accélérée . Au Baquet nous nous efforcerons de leur recréer un espace de vie moins problématique pour eux, mais nous devons également tenir compte d'une autre problématique avec l'augmentation exponentielle du cheptel « *Sus scrofa* » autrement dit de la concentration de sangliers. Si ceux-ci restent des alliés de la forêt tant qu'ils ne sont que

quelques dizaines par mille hectares, ils deviennent vite « poison mortel » quand leur concentration atteint la dizaine au cent hectares. La marche-arrière du Ministre René Collin, poussé par un lobbying ahurissant du monde de la chasse, concernant le nourrissage dit « dissuasif », trop souvent détourné par certains chasseurs en « attractif » ne va pas améliorer le sort de nos dernières populations de serpents. Si c'est une évidence pour nous naturalistes, la problématique est totalement ignorée par le monde politique qui ne pensant qu'à sa « réélection », ne veut JAMAIS prendre le risque de « fâcher » les puissants et se moque, semble-t-il de la Nature et de notre environnement comme de l'an quarante. Nous restons encore trop minoritaires que pour arriver à influencer de façon efficace les politiques courtermistes de nos dirigeants.

Les haies que nous avons tant torturées et arrachées dans nos campagnes ont pourtant démontré leur utilité par les dernières études publiées et menées par les laboratoires mondiaux s'occupant de faune et de flore sauvage: régulation hydraulique comme frein contre les inondations, gain et confort des animaux parqués dans nos prairies par leur capacité de coup-vent et d'abris, maintien d'équilibres entre espèces, présence de nourriture (insectes ...) pour les oiseaux, maintien de la structure du sol, empêchant l'érosion, augmentation des rendements agricoles sur le pourtour des haies contrairement à ce que pensaient nos agriculteurs, et j'en oublie sans doute une bonne part. Toutes ces raisons doivent nous inciter à restaurer le bocage. Il est urgent de le faire, et pas seulement dans nos réserves, mais dans l'entièreté du paysage agricole. Pour cela, il faudrait une volonté politique forte et autre qu'en paroles évanescentes, ce qui semble malheureusement bien faire défaut actuellement.

Une technique assez simple de restauration « spontanée » consiste à placer un réseau de doubles clôtures entre lesquelles on ne fauche ou ne récolte plus rien. Un cordon enrichi servant d'abri et de garde-manger va rapidement se recréer, laissant ainsi place à la vie dans nos campagnes désertifiées par notre attitude suicidaire.

Vous pouvez hélas vous rendre compte au vu des destructions encore journalières que nous avons bien du pain sur la planche, ne fût-ce que pour faire changer les mentalités.

---

## Le piège et la duperie !

Tout insecte attiré par les couleurs prometteuses des orchidées et souvent l'émission de phéromones attractives, se voit d'une part leurré par le fait que ces magnifiques fleurs n'ont pas le moindre nectar\*, et d'autre part sont souvent exposé à un véritable piège vivant que sont ces Thomises ou Araignées-crabes à l'affût dans les inflorescences d'orchidées, marguerites et autres fleurs blanches ou jaunes de toute proie qui se présenterait à portée de leurs crochets. Le camouflage de *Misumena vatia* s'adapte aux couleurs des fleurs-supports allant du blanc au vert pâle en passant par le jaune vif. Les couleurs varient d'un individu à l'autre et changent en fonction du milieu colonisé. Gare aux chélicères de ce terrible prédateur qui s'est rendu invisible



pour les insectes butineurs imprudents. Plus d'un papillon a terminé son existence dans une étroite mortelle.

***Misumena vatia*** {CLERK, 1757}

- *Arthropoda*,
- *Arachnida*,
- *Araneae*,
- *Thomicidae*,
- *Misumeninae*

Araignée de la famille des *Thomicidae*, sous-famille des *Misumeninae*, *Misumena vatia* se poste sur les fleurs banches ou jaunes et y guette les insectes en recherche de nectar. La femelle est comme chez la plupart des Araignées plus de deux fois plus grande (10mm) que le mâle quant à lui brun sombre. C'est un arachnide assez commun mais spectaculaire par son expertise du camouflage, du moins pour la femelle qui a des besoins énergétiques supérieurs pour élever sa famille et se doit donc d'être plus efficace. L'homochromie adaptative est connue chez les araignées dans deux cas : les *Misumena* et leurs cousines *Thomisus*. Le changement de couleur est rendu possible par la sécrétion d'un pigment liquide jaune composé de kynurenine et de 3-hydroxykynurenine dans les couches de cellules extérieures du corps. Lorsque l'araignée est sur un fond blanc, ce pigment est

transporté dans les couches profondes laissant apparaître les glandes de guanine blanche. Si l'araignée séjourne longuement sur une plante blanche, le pigment jaune est souvent excrété. Pour repasser au jaune, il faudra donc que l'araignée prenne le temps de sécréter à nouveau ce pigment. Pourquoi ce nom vernaculaire d'Araignée-crabe ? Tout simplement par leur démarche sur le côté à la manière des crabes.

Les Thomises ont la particularité d'avoir les deux premières paires de pattes plus développées que les autres et dirigées vers l'avant à la manière de tenailles.

A l'affût sur les fleurs avec une patience infinie, elles restent immobiles jusqu'à ce qu'une proie, parfois bien plus grosse qu'elles, passe à portée de leurs « pinces ». Si elles ne sont pas sûre de la capture, elles peuvent rester immobiles jusqu'à se laisser passer sur le corps, mais une fois capturée, leur proie immédiatement amenée au niveau de leurs chélicères ne pourra plus s'échapper, et mordue, succombera rapidement par l'action d'un puissant venin à l'effet très rapide.

\* Si beaucoup de nos orchidées ne produisent en effet pas de nectar, et usent de stratagèmes divers pour attirer les insectes butineurs devenus pollinisateurs involontaires, certaines de celles-ci en ont cependant, comme les Platanthères, les Listères ovales et l'Orchis moucheron.

Les leurres inventés par les Orchidées pour se faire féconder, vont de la production de phéromones imitant celles produites par les femelles des espèces qu'elles espèrent attirer, en passant par diverses imitations de fleurs nectarifères, ou par la copie visuelle et tactile de certains insectes, visant à provoquer une tentative d'accouplement sur une espèce bien ciblée qui permettra de coller les pollinies \*\* sur la tête des mâles en rut, pollinies qui se détacheront une seconde fois et féconderont une autre Orchidée qui sera visitée par la suite. A croire que les Orchidées ont eu beaucoup d'imagination évolutionnelle.

\*\* Pollinies: masse de grains de pollen souvent par deux chez les orchidées, grains soudés entre-eux, qui ne peuvent se disséminer sans l'intervention d'une espèce tierce. Se détachent et se collent sur la tête des insectes qui les frôlent.



Variantes chez *Dactylorhiza fuchsii*



### *Muscardinus avellanarius*

(Muscardin des noisetiers, Rat doré, Ratdort, Loir muscardin...)

Le Muscardin est certainement le gliridé le plus sympathique parmi les micro-mammifères évoluant au Baquet. Cet animal nocturne de petite taille, (6 à 9 cm queue comprise) hiberne pendant près de six mois, vivant au ralenti sur ses réserves de graisse avec quelques périodes de réveil si la température n'est pas trop basse. Son mode de vie est arboricole, et la fruticée du Baquet et ses multiples lisières sont très favorables à ce petit rongeur friand de noisettes, mais aussi de bourgeons, de baies, de fleurs et de graines. Ils construisent des nids d'herbes sèches de forme sphérique entremêlés aux branches basses d'arbustes (entre 50 cm et cinq mètres de hauteur) ou squattent l'un, un arbre creux, l'autre une fente dans une écorce, ou encore un nichoir à mésanges comme abri de repos ou comme nurseries pour de minuscules et adorables souriceaux. Si ces nids sont individuels en été et servent de pouponnières aux femelles, en hiver, ils s'y réfugient parfois à cinq ou six, voire dix en communauté pour se réchauffer les uns les autres. Dérangés, ils montent souvent au sommet d'un arbre sur lequel ils grimpent avec une vélocité et une facilité étonnante grâce à leurs coussinets plantaires bien développés. S'immobilisant alors de longues minutes pour passer inaperçus, ils attendent que le danger s'éloigne avant de regagner leur nid. Comme le Lérot, son grand cousin, le Muscardin peut abandonner la peau poilue de sa queue par une sorte d'autotomie un peu comme les lézards pour échapper à ses prédateurs leurrés par cet appendice déroutant. Ils sont facilement reconnaissables à leur couleur roux-doré et leurs gros yeux globuleux typiques des animaux nocturnes qui ont développé une vision de nuit très performante.

---

Donnons la parole aux « griffes » et aux « crocs », ces mal-aimés des humains.

Puisque le Baquet est enfin devenu un havre de paix pour les « parias » de tout poils et plumes que les chasseurs ne savent pas voir sans entrer en transe, donnons leur pour une fois la parole:

« Depuis des millénaires, vous nous vouez une haine féroce, car nous nous entèrerions le pain de la bouche, nous mangerions même (!) nos enfants, rien que cela! Que je sois Loup, Lynx ou simple Belette, que je sois Aigle, Grand Duc ou Cécerele faisant le Saint-Esprit, vous avez toujours essayés de nous exterminer car en trop grande concurrence avec notre espèce



envahissante.  
Vous les  
Hommes, vous  
croyez que la terre  
vous appartient,  
que le monde a  
été créé pour  
notre seul plaisir ce qui vous autoriserait à

tout désorganiser, tout polluer, tout voler,  
tout nous occire, et bouleverser notre  
environnement. Vous faites de notre terre,  
une vraie poubelle immonde. Non, nous ne  
sommes pas rentré dans l'Anthropocène, comme  
vous l'affirmez avec tant de suffisance, mais  
dans le Poubellien supérieur. Vos méthodes pour  
soi-disant nous « réguler » mot très à la mode  
dans vos bouches un rien hypocrites sont plus  
justement une extermination d'une brutalité  
inouïe... et vous n'hésitez pas un instant à  
employer la torture, comme avec vos pièges à  
mâchoires et vos collets étrangleurs. Pour vous  
donner bonne conscience vous avez décrété que  
nous étions des « bêtes nuisibles », des (vos)  
« choses », sans âme, sans intelligence, sans  
sentiments, sans réflexion, sans promesse  
d'éternité. Certains même d'entre-vous

affirmement nous ne sommes probablement même pas conscients de ce que pourrait être la douleur. Nous souffririons, mais nous n'en saurions rien!! Seul l'instinct nous ferait « fonctionner ». J'ai bien dit « fonctionner », oui, comme une simple machine! Du n'importe quoi!! En fait, nous sommes très semblables à vous, construits sur le même moule, à un prérelin près, mais probablement exemptes de tous vos défauts, et surtout sans votre complexe de supériorité qui vous rend complètement schizophrènes. Si nous avons survécus jusqu'ici, malgré la traque permanente et assidue que vous nous faites subir depuis des millénaires, c'est bien justement parce que nous aussi nous sommes capables de réfléchir, capables aussi de mensonge pour nous duper avec grande intelligence et

vous échapper. Ce qui nous différencie, c'est que nous, la ruse, nous ne l'employons que pour survivre, pas pour en tirer argent, puissance et gloire que nous estimons bien trop éphémère. Continuez surtout à nous prendre pour des « inférieurs », cela nous permettra sans doute par la ruse et la patience dont vous avez même probablement oublié la signification, d'attendre notre tour quand l'évolution en aura vraiment ras-le-bol de vos conneries en nous redonnant le champs libre pour évoluer librement sur une terre qui recommencera enfin à respirer sans nous. . En attendant, nous les Loups et les Lyons, nous sommes de nouveau à vos portes, hi'hihi' ...

Maitre Goupil,  
Hermione Labelette,  
La famille Rapace,

Mr et Mme Tasson,  
La Marte et la Fouine.

Fenaisons ... la table est servie !



Nos agriculteurs par convention, fauchent les prés du Baquet après le 15 juin. Connaissant l'habitude des renards, et plus rarement celle des chats sylvestres, le 16 au soir, jour même de la première fauche, j'étais caché en lisière en attendant les trois coups annonçant l'ouverture de la pièce de théâtre.

A trois reprises sont sortis des renards, le premier assez tôt en pleine lumière mais assez loin. A chacune de leurs sorties, une dizaine de campagnols ou de mulots ont été ingurgités avant qu'ils ne rentrent au bois. Repas tout préparés, car les faucheuses agricoles font toujours avec leurs lames rotatives une série non négligeable de victimes parmi les rongeurs présents sur le terrain. Les rescapés, dérangés ou délogés ne savent plus dans quel trou éventré ils doivent encore circuler, et nos Goupils le savent parfaitement. Le bruit de la faucheuse sonne pour eux comme la cloche qui annonce que le repas est servi. Leur impatience est souvent plus forte que leur prudence, et ils sortent bien souvent encore en plein soleil pour se sustenter à bon compte. Je n'ai pas vu sortir les chats sylvestres, mais ceux-ci bien plus prudents que Maître Goupil auront attendu la nuit noire pour venir au self-service. Mistigris, prince de la nuit, préfère en effet le gris du soir qui grise les foin, au plein soleil. L'avoir en photo est souvent le fruit du hasard, mais avec lui, rien n'est jamais écrit. Il faut attendre qu'il le décide.

Cette année a été très favorable aux petits rongeurs qui véritablement pullulent. Leurs prédateurs n'auront pas eu de difficultés à nourrir leur progéniture contrairement aux animaux insectivores qui doivent devant la pénurie d'insectes faire ceinture et auront perdu bien des leurs parmi les plus jeunes.

Un de nos agriculteurs m'a dit que pendant qu'il fauchait, un Milan tournoyait en permanence autour de son tracteur et qu'il a plongé plusieurs fois pour profiter de l'aubaine pour eux que sont les fenaisons.

Entre parenthèse, toute fauche mécanique est assez destructrice pour bien des animaux. Nous avons donc demandé à nos trois agriculteurs en convention pour le Baquet de faucher en commençant par le milieu de la parcelle afin que les animaux présents ou couchés dans les hautes herbes puissent ne pas se sentir cernés et puissent se défilier en toute sécurité en rentrant au bois sans se faire voir. Toute fauche traditionnelle en cercle concentriques de l'extérieur vers l'intérieur crée autour de la parcelle, une zone dénudée que les animaux affolés n'osent souvent pas franchir. Stationnant à l'abri des herbages au centre de la zone travaillée, ils finissent par être piégés et passent souvent dans les lames où ils sont déchiquetés. Les jeunes chevreuils sont les plus exposés à ce drame de la mécanisation, car ayant le réflexe de s'aplatir au sol en cas de danger, ils sont très exposés. Ils ne sont pas les seuls malheureusement à voir leur vie se terminer aussi pitoyablement.





## Le Seigneur des anneaux.

J'avais lancé les invitations, mais les ont-ils seulement lues ?  
En cette deuxième séance de fenaisons, les bandits roux ne sont pas venus ;

*Déroutés par des prés  
Plus fraîchement travaillés,  
Ils s'en étaient partis ailleurs  
Danser la Carmaniolle  
Avec les Campagnols.*

Quant à

*Madame Tasson,  
Toute à ses leçons  
Envers ses blaireautins  
Sans doute n'avait-elle pas faim.*

*Jidé*

Mais le Prince des ténèbres, le Seigneur des anneaux l'avait, lui, bien reçue. Il est venu. Voulant cependant me montrer qui était le maître de cérémonie, c'est à 250 mètres de moi qu'il est sorti. Trop loin pour une photo autre que d'ambiance, c'est aux jumelles que j'ai pu admirer son habileté et profiter pleinement de la présence dont il m'honorait. J'acceptais le cadeau sans plus réfléchir. Partie remise aux prochaines fenaisons ? J'ai hâte de croiser son regard aux yeux d'émeraude quand il m'honorera d'une présence plus rapprochée. Je ne peux qu'espérer, c'est le Prince qui dispose.



PS: je vous conseille la lecture de l'admirable livre/album photographique de Fabrice Cahez

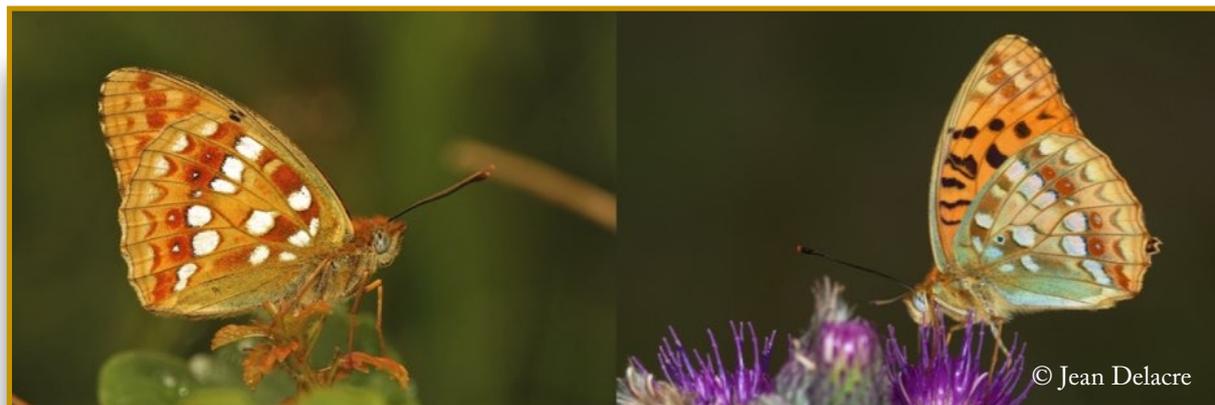
« Le chat sauvage, les yeux dans les yeux »

Paru chez Déclic édition dans la série Art&Nature. Une magnifique série de poèmes illustrés de magnifiques photographies qui se doivent d'être lus.



Le plus grand danger de pollution génétique pour le chat forestier est la prolifération des chats haretts qui semblent pulluler au Baquet. Protégés depuis le premier juillet 2015, il n'est plus possible de les réguler nulle part au grand dam de *Felis silvestris*. Il y a parfois de ces campagnes de protection à tous poils, induites par une sensiblerie mal venue, incompréhensible et dogmatique qui conduisent à des protections « mal pensées » qui nuisent à la Nature.

C'est pourtant un « invasif » au même titre que le Raton Laveur, qui n'a que faire dans nos forêts en occupant la niche écologique de *Felis silvestris*, avec tous les risques d'hybridation affaiblissant notre chat *sylvestre*.



## Genre *Argynnis*

Sous-famille *Argynninae*

## *Argynnis adippe*

Le Moyen Nacré

### Origine et répartition

Eurasiatique, du sud de l'Espagne, jusqu'au Japon. remonte vers le nord jusqu'à la mi-Fennoscandie

### Taxinomie et identification

*Argynnis adippe* [DENIS & SCHIFFERMÜLLER, 1775]

### Distribution locale

Principalement en Fagne/Famenne/Calestienne. Disparu en Ardennes, il régresse fortement en Gaume. Encore très présent sur les SGIB 440 et 1372

### Plantes-hôtes et sources nectarifères

Pontes sur *Viola* sp. butine sur un peu toutes les fleurs nectarifères, mais se voit souvent sur les grandes carduacées

### Types d'habitats, conservation et attributions bio-indicatives

Un peu plus prairial que les autres grandes Argynnes, il se rencontre en lisières forestières, clairières, layons forestiers fleuris et landes ensoleillées. Sa régression s'explique par son caractère plus prairial, sachant que ces zones ouvertes sont chimiquement agressées par l'action de l'homme

**Phénologie locale:** Univoltin (VI à VIII)

### Vol

Très vif, ininterrompu et craintif. Se dissimule dans les frondaisons au moindre assombrissement

**Identité éco-éthologique:**

Prairies bocagères, landes, clairières ensoleillées.

**Etat de connaissance et statut conservatoire en Wallonie**

Faible, en régression constante

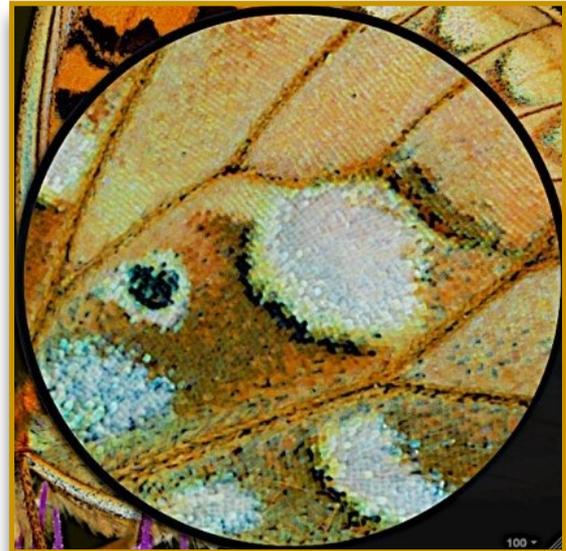
La double illustration en tête de ce chapitre, représente à gauche, la forme typique du revers des ailes d'*Argynnis adippe* ou Moyen Nacré, papillon très présent dans nos réserves de la Haie Gabaux (d'où provient la photo) et du Baquet, et à droite une forme individuelle atypique de ce Nacré, avec un point noir dans l'espace 4 du revers de l'aile postérieure tel qu'on le trouve chez *A.niobe*.

La forme des androconies semblent cependant bien être celle d'*A.adippe*, et malgré le point noir et le fait que le bord inférieur du revers de l'aile postérieure soit suffusé de vert comme chez *A.niobe*, papillon disparu de Wallonie depuis les années 80, le doute, qui n'est pas complètement levé à défaut d'examen des pièces génitales, n'est cependant qu'apparent et c'est bien ici un *A.adippe* qui est représenté.

Je propose de nommer cette forme individuelle: *Argynnis adippe* f.ind.*niobeformis* nova.

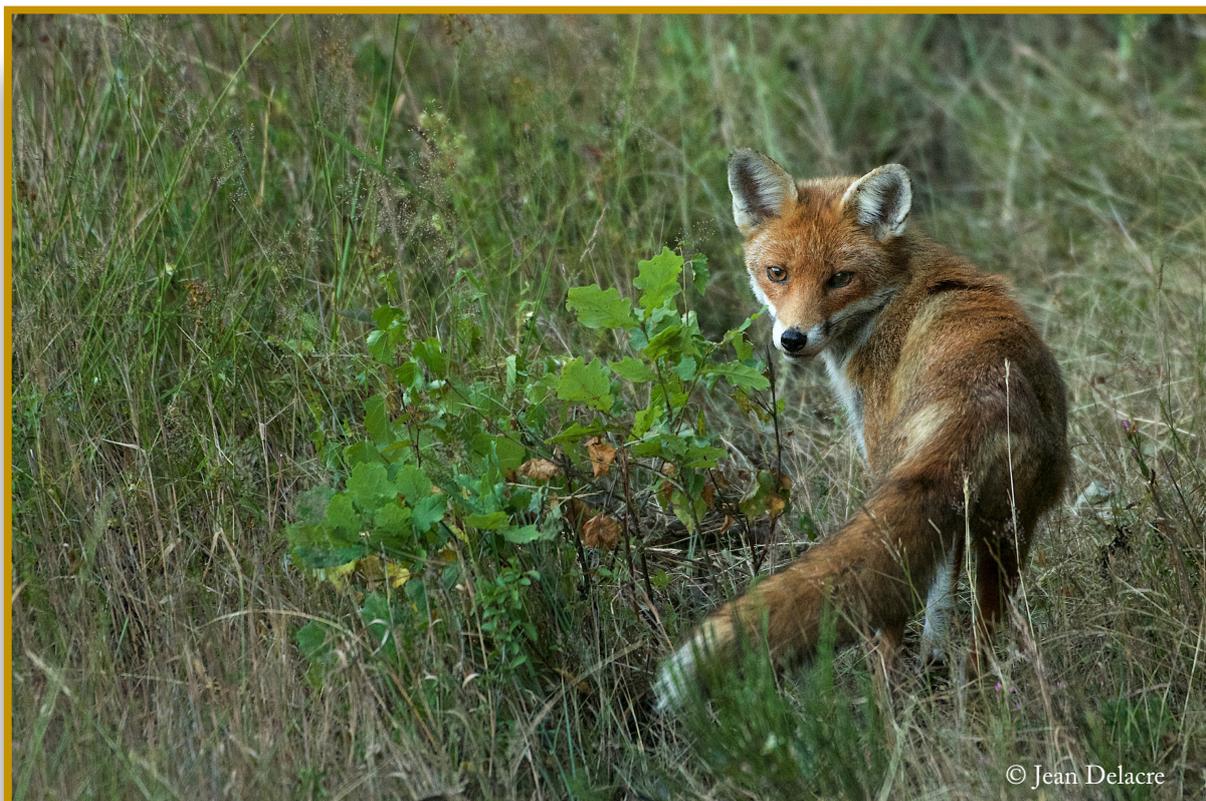


Androconies épaisses, détail typique d'*Argynnis adippe*



Tache nacrée pupillée d'un point noir dans la cellule de l'aile postérieure, détail typique d'*Argynnis niobe*

---



**Olivier Kints:** conservateur,  
olivier.kints (AT) natagora.be

**Jean Delacre (Jidé):** conservateur adjoint, président de la Commission de gestion ESM,  
jean.delacre (AT) skynet.be

**Eric Graitson:** conservateur adjoint,  
eric.graitson (AT) natagora.be

**Petit rappel,** vu l'extrême vulnérabilité du site et des espèces qui y vivent, les visites ne se feront qu'encadrées par les conservateurs et à leur initiative. Le site n'est donc pas accessible au public ou aux naturalistes et scientifiques non autorisés hors de ces journées de gestion ou de visites organisées.



## Chronique historique

# Histoire naturelle

## Roucher, le poète naturaliste des *Mois* dans le tourbillon de la Terreur.

Par Bruno Cilio, éditeur du Grésivauban-Magazine

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis que Buffon s'enferme dans son château de Montbard pour compiler notes et écrits fondant les 36 volumes de son Histoire Naturelle, Jean-Antoine Roucher investit le terrain pour observer la faune dans son milieu. Ses observations du rut des grands cervidés en font, dans les « Mois », un monumental poème de 6 000 vers, le précurseur de l'endocrinologie (science qui étudie les hormones). Mais cet « éclairé » n'aura pas le temps de poursuivre ses investigations, il meurt à 49 ans, guillotiné le 25 juillet 1794... trois jours avant la fin de la Terreur ! Il est l'aïeul de Francis Roucher, avec qui Bruno Cilio a créé la rubrique « Histoire naturelle » du Grésivauban-Magazine.



Dessin de Pujos, Musée Carnavalet (Paris)

La noblesse d'âme se passe de titre, Jean-Antoine Roucher, né le 22 février 1745 à Montpellier, en est l'exemple. Face à la Terreur et à la dictature qui s'insinuent dans la Révolution Française, il ne baisse pas la tête, même s'il finit par la perdre... tombée dans le panier de la guillotine ! Mais, avant de parvenir à cette funeste conclusion, revenons en arrière...

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les Roucher sont des tanneurs installés dans la capitale du Languedoc. Mais bientôt, l'un d'eux, un certain Jacques Roucher, cesse de tanner le cuir pour s'établir comme maître tailleur. Il élève huit enfants dont un devient directeur d'hôpital, un autre médecin, un troisième professeur de physique à l'école centrale de l'Hérault, et un énième poète et naturaliste : Jean-Antoine Roucher. Son père le destine à la carrière ecclésiastique et l'envoie faire son collège chez les jésuites, à Paris. Mais c'est faire fi de l'indépendance d'esprit du jeune disciple ! Il bifurque, choisit les lettres, préférant les salons littéraires à la cure.

## Roucher homme de l'Être

Roucher est fasciné par les « lumières » du siècle. Il croise Voltaire (le Dictionnaire Philosophique), Rousseau, d'Alembert et Diderot (L'Encyclopédie), Buffon (le naturalisme), Montgolfier (les aérostats), Cugnot (la machine à vapeur) et Benjamin Franklin (homme politique américain et inventeur du paratonnerre !). Le bouillonnement intellectuel de cette seconde partie du XVIIIe siècle l'émerveille. Dès ses début littéraires, il s'attire la bienveillance de l'homme le plus puissant de France après le roi, le contrôleur général des finances: Turgot. Mais comment ce provincial s'agrège-t-il à la haute société parisienne ? Par son intelligence, son audace, son style littéraire et pour ses opinions libérales.

Ce qui plaît dans sa poésie ? La nouveauté. Il fait partie des deux ou trois poètes français qui remettent en cause la rigidité de l'alexandrin classique. Les salons en vogue se l'arrachent, son génie descriptif fait bientôt le succès « des Mois », son poème de 6 000 vers en douze chants, débutant par Mars et se terminant par Février. Il mettra six ans pour composer cette ode à la nature, qu'il publie en 1779... comme un prélude à la Révolution. Tous les amateurs de beaux vers, le célèbre salon de Madame de l'Espinasse en tête, soulignent la facture savante et hardie de l'oeuvre : beauté subtile des fleurs d'avril, plaisirs champêtres du mois de mai... « *Quels tableaux animés que ceux des aurores boréales, des glaciers des Alpes, de la débâcle des lacs. Mais c'est surtout*



Julie de Lespinasse par Carmontelle

*lorsqu'il retrace les délices de la vie pastorale que le pinceau de Roucher prend de la flexibilité, de la douceur, de la grâce...* », écrira l'éditeur Hourdou dans l'édition de 1825. La renommée du Montpelliérain finit par atteindre en son temps celle de d'Alembert, Condorcet, Turgot, La Rochefoucauld. Quand, avec son accent languedocien, il déclame lui-même des extraits de son long poème, il subjugué son entourage. « *C'est un boisseau de diamants qu'on vous jette à la figure* » s'exclame Julie De Lespinasse ». Rien de moins. Jean-Jacques Rousseau lui-même dit que Roucher « *le réconcilie avec la grande poésie française* ». Dam !

## La tempérance face à la dictature

Roucher rayonne durant la décennie précédant la Révolution. Porte-parole des philosophes de l'Encyclopédie, enthousiasmé par les réformes porteuses de liberté, il accueille avec ferveur la proclamation de l'Assemblée constituante de 1789, celle des Droits de l'Homme, l'abolition des droits féodaux et il se prononce contre l'esclavage des noirs. Mais le mal n'est jamais loin du bien et la Révolution dérape, glisse dans la violence et la paranoïa. C'est le temps de la Terreur, entre septembre 1792 et juillet 1794, période durant laquelle règne l'arbitraire et les exécutions de masse. 500 000 personnes sont emprisonnées, 100 000 exécutées ou victimes de massacres, dont environ 17 000 guillotins et 20 000 à 30 000 fusillés... Ils sont royalistes, girondins, modérés, tous condamnés ou massacrés avec ou sans procès, avant que les tenants de la Terreur, montagnards, hébertistes... s'entredéchirent eux-mêmes.

Roucher le poète ne pense pas à la guillotine, et il ne voit pas de raison pour qu'un tribunal révolutionnaire s'intéresse à lui. Il est davantage préoccupé par les saillies d'un de ses détracteurs littéraires : Jean-François La Harpe. En homme intègre, Roucher a refusé les compromissions que La Harpe lui propose en échange d'un fauteuil à l'Académie Française. La Harpe exige que Roucher cesse de publier les Quatre lettres à Malesherbes de Rousseau. Roucher refuse. La Harpe se déchaîne et à compter de ce jour, dénigre « les Mois », houspille le poète et lui dérobe le manuscrit d'une oeuvre que ce dernier veut présenter devant l'Académie Française.

## Le naturaliste

Roucher est un homme de la nature, et il y trouve refuge aussi. Quand il est précepteur à Compiègne, il passe son temps libre dans la forêt proche. Caché dans les frondaisons, il observe longuement des hardes de cerfs. Cette attitude de scientifique, qui fait de l'observation et de l'enregistrement de faits une ligne de conduite est attestée par une gravure de Moreau le Jeune, montrant Roucher perché sur un chêne, face au spectacle du rut des cerfs. Et c'est en vers que Roucher questionne la nature : « *Combien surtout, combien j'aurais voulu connaître Quel pouvoir sur le Cerf fait tous les ans renaître Ces brûlantes fureurs, ces tourments du désir Qui, dévorant son corps, l'affament de plaisir !* »

Des vers qui n'ont rien d'anodins ! Avec leur publication Roucher pose à ses contemporains une question fondamentale en biologie animale : pourquoi le rut du cerf survient-il à date fixe, à la fin de l'été ? « *Ni Pline l'Ancien ni Buffon n'en ont donné d'explication satisfaisante* », fait-il remarquer. En bon mécaniste qu'il est, Buffon n'a donné que cette trop simple réponse : « *La génération dépend en entier de la surabondance de la nourriture* », il souligne donc l'influence exclusive du milieu extérieur. Pour le grand homme de science, si le cerf entre en rut en septembre, c'est qu'il a viandé (dévoré de l'herbe) tout l'été et que ce débordement de nourriture s'exprime sous forme de liqueur séminale. Bien qu'il le respecte, Roucher conteste le naturaliste officiel : « *Cette explication me paraît vraie jusqu'à un certain point ; mais j'ose croire qu'elle est trop générale* », déclare-t-il. S'engage alors avec Buffon une courtoise et déférente dispute, comme on sait les mener au XVIIIe siècle. Notre jeune homme, homme de lettres en sort vainqueur.

En avançant dans son argumentation la notion de milieu intérieur et d'indépendance des organisme des animaux à sang chaud vis-à-vis du milieu extérieur, il pressent ce que le physiologiste Claude Bernard démontrera expérimentalement au siècle suivant : le rôle des hormones. De fait la science désavouera Buffon et démontrera que le rut du cerf est bien déclenché par voie hormonale. « *En 1779, on ne pouvait aller plus loin, on ne connaissait pas l'existence des sécrétions internes régulatrices du milieu intérieur. Deux siècles plus tard, tout s'éclaire : les organismes vivants ne sont que relativement indépendant du milieu. Plus ils s'élèvent dans l'échelle des règnes végétal et animal, plus ils le deviennent. Du chaos initial au monde organisé, de la première bactérie à l'Homme, l'évolution n'est en définitive que l'histoire d'une libération* », souligne le Docteur Francis Roucher.

## Une tête pensante, qui tombe

Comme beaucoup de chercheurs de son temps, Jean-Antoine Roucher est pluridisciplinaire. Poète et naturaliste, il est aussi économiste et introduit en France les idées libérales anglaises en traduisant « La Richesse des Nations » d'Adam Smith (1790). Il est aussi, et c'est plus surprenant, paysagiste, et dans les Mois il propose un modèle de jardin rompant avec la rigueur du standard français. Il souhaite ce jardin conforme aux aspirations libertaires de son temps, capable d'abolir



*Le poète Roucher attendant son jugement, à la prison révolutionnaire Saint-Lazare*



*Une des dernières charrettes de la Terreur*

la frontière entre le domestique et le sauvage, sans qu'il y soit jamais question d'anarchie. Là encore, Roucher montre son esprit novateur et son sens de la mesure, caractère que l'on retrouve dans sa vie publique.

Roucher épouse les idéaux de la Révolution, mais pas le fanatisme ; le suffrage du peuple, mais pas la furie de la populace ; l'abolition du despotisme, mais pas l'élimination du roi.

En fait, il aspire à l'harmonie dans la concorde. C'est un doux et un sage.

« *Un rêveur sans doute, mais peut-on vraiment vivre sans rêve* », questionne Francis Roucher, son arrière, arrière, arrière petit-fils.

Condamnés dans un procès inique pour un prétendu complot monarchique, Roucher et son ami le poète helléniste André Chenier sont envoyés à l'échafaud. Ils font partie de l'une des dernières fournées de la Terreur. Le 25 juillet 1794, côte à côte dans la charrette, ne doutant plus de leur fin abjecte, ils prennent déjà de la hauteur, et échantonnent les premiers vers de la tragédie de Racine, *Andromaque*: « *Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle...* »

La Terreur s'achève trois jours plus tard, le 27 juillet 1794, avec la chute de Robespierre et de ses partisans, et leur exécution le lendemain...

**Source :**

- Archives familiale de Francis Roucher.
- Société des Amis des poètes J-A Roucher et A. Chénier. Remerciements à Marie Breguet.
- *Les Mois*, poème en douze chants, Hachette Livre BNF
- *Les dernières charrettes de la Terreur*, de Françoise Kermina, édition Perrin

### *Malus sylvestris*

La réserve naturelle du Baquet, que ce soit dans sa partie nord ou dans sa partie sud, a la particularité d'avoir une très forte densité de Pommiers sauvages dont certains sujets sont imposants et de toute beauté. De la famille des rosacées, le Pommier sauvage ou *Malus sylvestris* est un arbre indigène à croissance lente. Sa taille adulte varie en sous-bois entre cinq et dix/douze mètres au grand maximum. On a très longtemps cru qu'il était l'ancêtre de nos pommiers domestiques, mais des recherches génétiques portent plutôt à penser que les pommiers cultivés découlent de la sélection de *Malus sieversii* d'Asie centrale. C'est cependant un excellent porte-greffe.

Très apprécié par la faune, ses petites pommes bien que comestibles sont trop acidulées pour que nous les consommions sans faire une belle grimace. Les Chevreuils, Sangliers, et Renards, eux, ne sont pas aussi difficiles. Si les deux premiers cités les mangent au pied de l'arbre, les Renards toujours très méfiants préfèrent les emporter dans leur gueule pour les déguster en toute sécurité. Maître Renard est plus végétarien qu'on ne pourrait le penser, et à l'automne, il n'hésite pas à se gaver de baies et fruits divers.

La densité de Pommiers sauvages au Baquet est si forte au Nord, que dans certaines des ouvertures opérées par le LIFE-Papillons, où, bien évidemment, ils ont été préservés, nous nous croirions dans un verger. Ces essences intéressantes avec, pour n'en citer que les principales, le Poirier sauvage (dont nous connaissons quelques exemplaires au Baquet), les Alisiers, les Merisiers, les Ormes, les Bois-jolis, les Chênes de type prairiaux ... ont été préservés dans les ouvertures pour leur valeur patrimoniale et paysagère.



On trouve *Malus sylvestris*, espèce de la famille des rosacées à fleurs blanches légèrement rosées et anthères jaunes, disséminé dans beaucoup de nos forêts tempérées au sol frais et pas trop sec. Bien qu'héliophile, il évite souvent la trop pleine exposition solaire. La recolonisation forestière assez récente du Baquet lui a permis de s'épanouir dans ces anciennes landes où les grands arbres n'ont pas encore pu dominer le sous-bois. Là où les chênes ou autres grands arbres ont des cimes trop jointives qui obscurcissent la lumière, *Malus sylvestris* finira par dépérir. C'est, en Fagne, ce qu'on peut appeler avec les divers *Salix* sp., *Prunus spinosa*, et les deux *Crataegi* une espèce pionnière. Il peut vivre jusqu'à cent ans s'il n'est pas entre-temps dominé par la futaie dense.



Natagora a désormais une équipe de  
« **Gardes Champêtres particuliers** »,

Officiers de Police Judiciaire, tous bénévoles et dûment commissionnés pour ses réserves naturelles des Provinces du Hainaut et bientôt de Namur.

Quelles sont les missions qui lui sont confiées ?

### 1) La gestion du territoire

En plus des missions classiques de tout conservateur d'une ou de plusieurs réserves, les G.C.P. de Natagora doivent avant tout prévenir les délits et les contraventions de police qui pourraient porter atteinte à ses propriétés rurales et forestières, soit ceux et celles concernant la loi sur la Conservation de la nature, les lois du Code forestier, du Code rural, du Code de l'eau, de la Chasse et de la Pêche. Ils doivent veiller à l'intégrité des réserves naturelles de Natagora, dans un premier temps et à titre expérimental, pour les provinces de Hainaut et de Namur.

### 2) La mission de police

Le Garde Champêtre particulier est revêtu de la qualité d'officier de police judiciaire (O.P.J.) à compétences limitées aux territoires pour lesquels il est commissionné. La qualité d'O.P.J. lui permet de rédiger des procès-verbaux, constatant toutes contraventions concernant dans notre cas bien spécifique principalement l'environnement. Il doit donc veiller au respect des lois en vigueur dans les limites du territoire pour lequel il est commissionné. Pour prévenir les délits

environnementaux, il sera amené à interpeller les visiteurs indécents qui se permettraient des comportements délictueux dans les réserves naturelles de Natagora. Il se doit d'informer également les promeneurs sur le respect de la Nature et de la quiétude des lieux (chien en laisse, respect de la quiétude des lieux, circulation sur les seuls chemins autorisés, respect des zones interdites, non circulation des véhicules à moteur...).

En cas de flagrant délit, le GCP aura le droit de tenter d'identifier un contrevenant (le droit d'opérer un contrôle d'identité est une mission réservée à la Police), d'opérer une fouille, de saisir des pièces à conviction ... de dresser un procès verbal et d'opérer une audition du contrevenant, le tout transmis au Parquet du Tribunal de Police.

### 3) La surveillance

- Des visiteurs de nos réserves tant en plaine qu'en forêt afin de prévenir d'éventuelles indécences ou sorties des sentiers autorisés
- De la faune et de la flore
- Du feu en période de sécheresse

### Assistance

En cas de besoin, le GCP peut solliciter, et doit recevoir, une assistance auprès de la Police locale.

### Déontologie

Le GCP doit être:

- Impartial
- Intègre
- Loyal dans le plus grand respect de la Loi
- Est tenu au secret professionnel y compris pour son commettant.



### Pourquoi cette démarche ?

De plus en plus confrontés à des « prélèvements » de plantes rares ou protégées, de reptiles, d'oiseaux, de leurs oeufs ou autres animaux en voie de régression rapide, et à des incivilités de plus en plus nombreuses tels des déversements de déchets de toutes sortes dans ses réserves naturelles, pollution des eaux de surface, ... notre association se devait de réagir et de se donner des moyens pour intervenir directement sans devoir passer par des services de Police extérieurs pas toujours assez réactifs ni sensibilisés à notre approche de l'Environnement.

La Nature n'est ni une poubelle comme certains le croient encore, ni un réservoir de faune et de flore rares tout juste bon à piller impunément.



Une partie de la nouvelle équipe de « Gardes », soit déjà assermentés, soit en instance de l'être, lors d'une séance de formation spécifique organisée en juin à Hantes-Wihérie par Lucie Renuard, notre conseillère juridique chez Natagora et Jean-Marc Laurent (le troisième en partant de la gauche), initiateur de la démarche, Conservateur, Président de la Régionale et de la Commission de gestion de la Haute-Sambre, Administrateur de notre association et lui-même garde assermenté.

---

*« J'ai vécu en forêt, sans voir personne, pendant sept ans, sauf que je n'étais pas seul puisque j'avais une famille avec les chevreuils »*

Telle est l'expérience totalement incroyable de Geoffroy Delorme. Après avoir croisé en forêt un chevreuil qui ne s'est pas enfui, mais l'a regardé, Geoffroy a senti que cet échange de regards avait laissé passer entre eux un courant invisible et inexplicable. Intrigué, voulant en savoir plus, il s'est totalement remis en question et est parti vivre dix ans dont sept années pleines en forêt, dans un massif forestier de l'Eure en France. Dans une expérience inédite, vers 18/19 ans, il a vécu comme un chevreuil et avec les chevreuils. Dormant parfois sur le sol, se nourrissant souvent comme eux, et à leur rythme, des feuilles, de fruits, de végétaux comestibles



que les chevreuils eux-même lui ont appris à reconnaître. Il s'est isolé du monde « humain » pour un bon bout de temps.

Certes, il était habillé avec des vêtements modernes et chauds, avait des allumettes et des bougies, un peu d'argent pour, comme il dit « *recharger de temps à autre ses batteries* », mais il n'en a pas moins vécu « à la mode chevreuil », chevreuils dont il avait réussi à se faire plus que de simples amis, en se faisant carrément intégrer par quelques uns d'entre-eux dans une sphère intime familiale. En tout ce ne sont pas moins de quarante-trois « amis » chevreuils qui le reconnaissaient et le laissaient vivre avec eux, jusqu'à se laisser toucher, tout cela dans une forêt chassée, où le chevreuil avait appris à considérer l'homme comme un ennemi mortel.

(Son expérience est relatée dans son livre: « Dans l'intimité des chevreuils » aux éditions Le chevreuil. - [le.chevreuil@yahoo.fr](mailto:le.chevreuil@yahoo.fr) ).

Pourquoi parler de Geoffroy Delorme dans cette chronique du Baquet ?

Tout simplement parce qu'il y a au Baquet une belle population de ces petits cervidés d'ailleurs assez mal connus, et que depuis toujours, j'ai la certitude qu'entre nous et les mammifères supérieurs il y a de telles affinités, ressemblances et convergences que nous ne pouvons plus les regarder comme des « *res nullius* », mais plutôt comme des « personnes non humaines ». Une telle et nouvelle approche de la Nature nous permettrait de mieux la respecter et d'enfin comprendre que nous ne sommes pas au dessus des autres êtres vivants, mais tous logés à la même enseigne dans un seul et même écosystème qu'est la Terre, organisme pour moi vivant, dont nous sommes partie intégrante et non pas « des élus au dessus des lois de la Nature » comme beaucoup d'entre-

vous le pensent encore. Si nous croyons dominer la Nature , ce ne peut être qu'une illusion de notre arrogance car la Nature est indomptable et n'obéit qu'à sa propre loi !

Geoffroy avait même enseigné aux chevreuils, du moins à ceux qu'il jugeait les plus intelligents, comment échapper aux chasseurs lors des battues. Ses deux « frères » qu'étaient Daguet et Sipointe ont transmis son enseignement à tous les autres, si bien que les chasseurs se demandaient pourquoi ils faisaient systématiquement « choux blanc » dans cette partie de forêt. « *A croire que vous leur parlez* » lui dirent les chasseurs, qui ne se doutèrent pas qu'ils s'approchaient là bien près de la réalité !

Que de chose nous avons encore à comprendre, que de temps perdu par notre suffisance passée où sur notre « piédestal » nous passions à côté des « vraies » réalités de la vie.

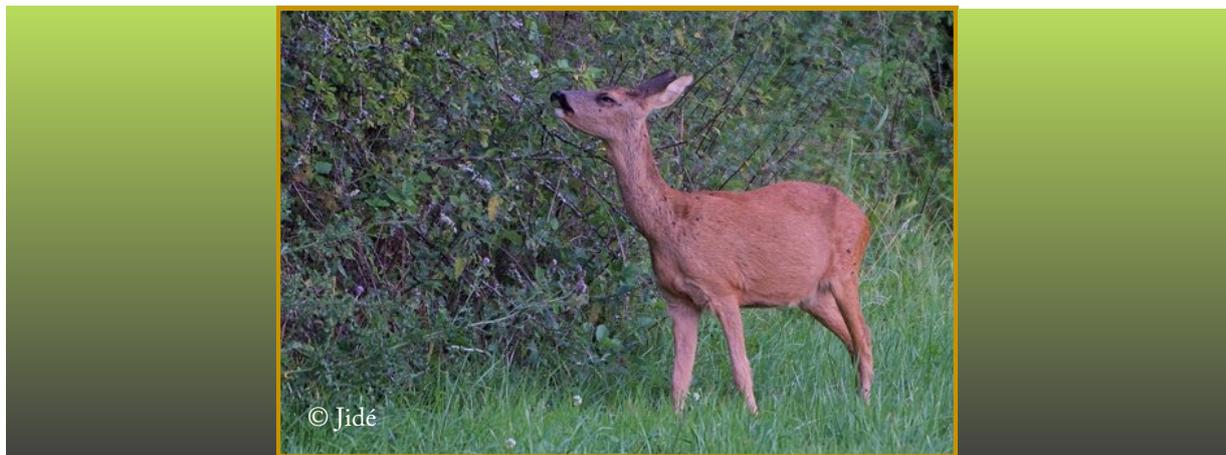
Ouvrons enfin les yeux, et lançons des ponts entre nos espèces différentes, car Geoffroy nous a prouvé que nous pouvions trouver un langage commun si nous acceptions le fait que nous ne sommes qu'un grand mammifère parmi d'autres, et que notre intelligence développée, ne nous donne aucun « privilège » mais plutôt des « devoirs » vis à vis des autres animaux qui sont certes différents, mais certainement pas nos « choses juste bonnes à servir de garde-manger ou d'esclaves ».

Les Chevreuils du Baquet (et pas qu'eux !) ont maintenant un avantage sur ceux des autres forêts voisines, c'est qu'ils y sont maintenant intégralement protégés, et croyez bien que nous veillerons à ce qu'il en soit toujours ainsi.

*« Mes amis (chevreuils) m'ont appris que l'on peut vivre heureux en acceptant les choses ou les événements. Il ne faut surtout pas essayer de se battre pour les modifier. Il faut les vivre et vivre. Car seule la vie est importante. Le reste n'est que sensations, émotions et ressenti.*

*Il faut comprendre la base, c'est à dire, aimer, toucher, sentir, goûter et oser goûter, voir, entendre notre environnement, sans jamais rien regretter. »*

Extrait de communications personnelles avec Geoffroy Delorme.





Sur les fils de clôtures des « Prés de France » au Baquet ... nourrissage en cette fin juillet 2015 de jeunes hirondelles rustiques insatiables.

### *Hirundo rustica*

Commensale de l'homme, l'hirondelle rustique ou de cheminée souffre de l'étanchéisation et de la modernisation des bâtiments servant d'étables. Très utile, et donc heureusement bien accepté, cet oiseau qui se nourrit d'insectes a dû cette année avoir bien des difficultés à nourrir ses premières nichées faute de proies en suffisance.

Nous espérons que son gazouillement viendra encore longtemps agrémenter nos campagnes. Le plus grand risque pour elles est sans doute sa longue migration vers l'Afrique subsaharienne. Il est donc essentiel que les dernières nichées soient bien nourries pour accumuler l'énergie nécessaire à ce long voyage. Cette espèce est en déclin accéléré depuis une vingtaine d'années.





Surprise, au milieu des Hirondelles rustiques, s'est posée une Hirondelle de rivage juvénile !  
Comme il y a peu de colonies en ESM, la question de sa provenance reste posée bien qu'expliquée par la présence de colonies situées à moins de 4 km en France (Givet) sur les îles de Heer et du Paradis. (Cfr. Jean-Yves Paquet)

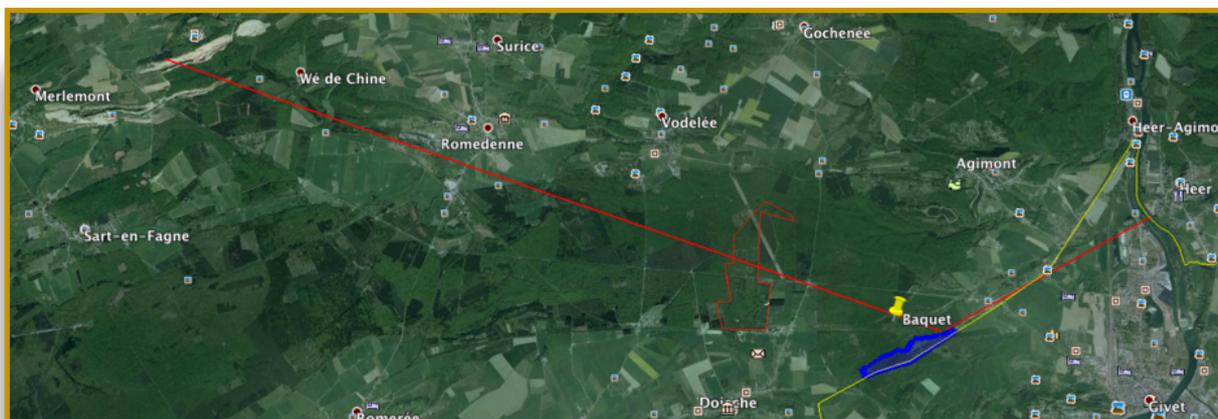


Les deux photos précédentes représentent une Hironde de rivage juvénile née cette année. (voir les lisérés beiges sur les couvertures et les tertiaires).

### *Riparia riparia*

C'est notre seule hirondelle à dos brun, et la moins courante. Nichant en colonies dans les talus sablonneux ou dolomitiques de carrières ou dans les rives abruptes de nos rivières et étangs ou de leurs îles, après avoir creusé un terrier, qui sera garni de mousses, d'herbes sèches et de plumes. *R. riparia* pond de trois à sept oeufs d'un blanc très pur. Les jeunes prennent leur envol près de trois semaines après leur éclosion. Les deux parents auront participé à la construction du nid en creusant le sol, à la couvaison et au nourrissage des jeunes. Comme pour tout oiseau insectivore, la réussite des nichées dépend largement de la prolifération des insectes volants pendant le nourrissage des hirondeaux. Et le nombre d'insectes dépend avant tout des conditions climatiques et de la qualité de l'environnement. Il est certain que l'agriculture intensive et ses épandages d'insecticides et de biocides en tous genres qui empoisonnent l'eau, l'air et les sols est une des raisons principales du recul accéléré des populations d'hirondelles.

Comme toutes les hirondelles, la migration hivernale les conduit à des déplacements de parfois plusieurs milliers de kilomètres avec tous les dangers que cela représente.



Les deux trajets en rouge montrent la distance entre les trois colonies d'Hirondelles de rivage les plus proches du Baquet. Celle de la carrière de Merlemont qui cette année a abrité une vingtaine de couples nicheurs (Cfr. Denis Collard) se trouve à 11 kilomètres. Celles des îles de Heer et du Paradis sur la Meuse en territoire français (Givet) ne sont quant à elles qu'à trois kilomètres deux cent des prairies du Baquet. Il est donc plus que probable que ma photo soit celle d'une jeune hirondelle née dans ces îles proches en territoire français qui se soit un rien perdue. Mais qu'est-ce trois kilomètres à vol d'hirondelle, quelques minutes, pas plus.

---



Je vous avais parlé dans un numéro précédent du réseau de mares qui au fil du temps se mettait en place dans les entités de Doische et d'Agimont, dans les réserves de la Haie Gabaux, et du Baquet, avec comme lien les quinze mares de la ligne à haute tension (LIFE-Elia) qui traverse le Bois de Fagne.

J'ai eu l'immense plaisir en cette fin juillet d'y voir chasser une Cigogne noire sub-adulte (née en 2014 au vu de sa livrée: pas de rouge autour de l'oeil, poitrail aux plumes sombres non encore irisées ...).

Ces mares sont véritablement des lieux de vie extraordinaires pour la faune locale.

En cette année où la sécheresse a sévi jusqu'à la fin juillet, elles étaient en permanence visitées par tous les assoiffés du coin. Notre Bois de

Fagne n'ayant dans la zone Baquet/Haie Gabaux que des ruisseaux intermittents, ce réseau de mares est donc d'une importance vitale pour bon nombre d'animaux. Le Baquet-Sud est encore très pauvre en mares, et nous nous efforcerons d'en renforcer le réseau.

Il faut savoir que la Cigogne noire niche depuis quelques années sur l'entité du Grand Doische.



Cigogneaux photographiés en 2014 à moins de 9 km de mon observation de juillet 2015. Est-ce l'un d'entre eux ?

### *Ciconia nigra*, une résurrection

Disparue de Belgique à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, persécutée par l'homme, la Cigogne noire nous revenait en 1989 en forêt d'Anlier, sur le plateau de Saint-Hubert.

#### Historique d'une disparition

Avant 1898 année d'un dernier recensement de nid à Libin, les chasseurs moins encadrés par la loi à cette époque, prenaient un malin plaisir à tirer à tort et à travers sur tout ce qui bougeait. Plus la proie était grosse et rare, plus la fierté se lisait sur leurs visages. Il n'était pas rare de les voir parader dans les journaux de l'époque au côté de leurs victimes. C'est une des raisons de la disparition progressive de la Cigogne, mais pas la seule. Dès le dix-huitième siècle, les forêts, habitats de *Ciconia nigra*, étaient déjà surexploitées pour fabriquer du charbon de bois, indispensable pour la bonne marche de notre sidérurgie préindustrielle. La distribution spatiale des aires de faulde démontre que pas une de nos grandes forêts ne fût épargnée par cette activité. Pour alimenter en combustible pas loin de cent forges disséminées dans toute la Wallonie, et sachant que plus de 4000 hectares étaient nécessaire pour alimenter un seul fourneau, il est facile et rapide de comprendre que cette exploitation n'était pas soutenable et terriblement dérangeante. Quand les mines de charbon prirent le relais comme source d'approvisionnement en combustible pour la sidérurgie industrielle, la forêt aurait pu souffler un peu si la forte demande en bois de mine pour le soutènement des galeries n'avait pris le relais. Chasse et dérangement permanent en forêt aura suffi à faire disparaître la « noire » de nos régions.

#### Chronique d'un résurrection

En 1989, événement ornithologique majeur, après une longue absence de près d'un siècle, un premier couple a niché dans la forêt d'Anlier, sur le plateau de Saint-Hubert. Venant lentement de l'Europe de l'est où ses effectifs étaient repartis à la hausse (de 90 couples en Pologne en 1920 leur nombre dépasse actuellement les mille), elle a progressivement recolonisé l'Ardenne, avant de réapparaître en Condroz liégeois, puis en Fagne-Famenne. Il y aurait actuellement entre septante-cinq et nonante couples nicheurs exclusivement en Wallonie. Entre six et sept cents cigogneaux ont été bagués au sud du sillon Sambro-mosan depuis 1995.

#### Identité éco-éthologique

Plus farouche que la Cigogne blanche commensale de l'homme, *Ciconia nigra* ne niche qu'en forêts profondes et grandes futaies, loin des dérangements provoqués par l'homme. Dans une étude de Gérard Jadoul et de Pauline Cabaret, parue en 2003 dans la revue *Aves*, les auteurs notent que les nids se trouvent en moyenne à 1280 mètres des lisières forestières, c'est dire la prudence de ces oiseaux qui évitent au maximum les perturbations anthropiques. Elle se nourrit de poissons de petite taille, de batraciens, reptiles voire parfois de micro-mammifères. Elle a donc besoin d'un réseau de ruisseaux aux eaux pures et non polluées, de mares ou étangs forestiers faunistiquement bien achalandés pour trouver sa pitance et nourrir sa progéniture. La plus grande menace qui risque de limiter son expansion, est avant tout la diminution des zones humides trop longtemps considérées comme non rentables par les sylviculteurs et les agriculteurs et donc trop souvent accaparées et détruites par drainage pour en faire des terres productives ou des plantations de résineux, neutralisées et perdues pour la Nature.

Ne boudons pas notre plaisir, elle est bien là et bien réinstallée. À nous de nous montrer dignes de cette résurrection somme toute inespérée, en préservant ses habitats et en évitant de la déranger.

---



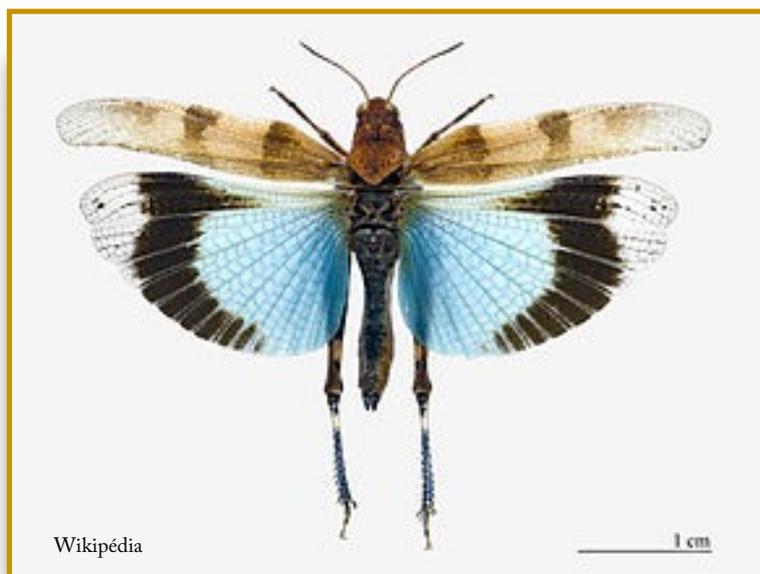
© Jidé

Au dessus, Criquet à ailes bleues, en dessous, Criquet des Marais femelle



© Jidé

## Les Criquets des extrêmes.



Les habitats du Baquet sont extrêmement variables. Leurs habitants aussi.

En août, les adultes des nombreuses espèces de criquets recensés sur notre réserve commencent à se manifester. Dans les milieux les plus xériques, tels les zones schisteuses affleurantes ou les landes à Callune sèches, vole le Criquet à ailes bleues, Oedipode turquoise ou *Oedipoda caerulescens*. Orthoptère de la famille des *Acrididae*, ce beau Criquet très mimétique est toujours un enchantement pour le promeneur qui l'aperçoit lors de son envol

tout en couleur. Une fois sur le sol, il faut un œil exercé pour le redécouvrir car sa robe cryptique le rend quasi invisible, d'autant qu'il se pose en crochétant.

De son côté, le Criquet des marais ou Criquet ensanglanté, *Stethophyma grossum*, un de nos plus gros criquet ne se trouvera que dans les prairies hygrophiles car ses œufs craignent la dessiccation. Il n'est actuellement connu au Baquet que du Vallon des Rois. Il devrait être recherché dans nos cariçaies et nos mégaphorbiaies où sa présence est sans doute passée inaperçue jusqu'ici.

C'est la ligne rouge visible sur ses pattes arrières qui lui a donné son nom vernaculaire d'ensanglanté. Il arbore sur ses pattes arrières les trois couleurs de notre pays avec le noir, le jaune et le rouge, critère qui lui vaut ainsi un autre nom vernaculaire: le Criquet belge.

Faisant comme le précédent partie de l'ordre des orthoptères, de la même famille des *acrididae*, sous-famille des *locustinae* (*Oedipodinae*), ces deux Criquets fréquentent des habitats complètement opposés situés aux deux extrêmes du régime hydrique. La femelle de *S.grossum* peut atteindre la taille de 39 mm. Cette espèce plus localisée que rare, souffre beaucoup de la disparition de ses habitats, à cause des drainages, assèchements, et urbanisation galopante. On peut le rencontrer dans nos dernières prairies humides de la Fagne de l'Entre-Sambre-et-Meuse et bien sûr dans bon nombre de nos réserves dans leurs habitats prairiaux les plus humides.

Pour *O. caerulescens*, cette année 2015 dont la sécheresse a sévi jusqu'à fin juillet devrait être favorable à son expansion. Nous l'avons rencontré début août au milieu des joncs d'un biotope habituellement très humide et marécageux, mais dont la xéricité provoquée par la sécheresse est avérée cette année. Peu habituelle est cette présence parmi des joncs d'un insecte xéricole, mais normale en cette année 2015 elle-même assez hors normes !

Quant à *S. grossum*, ce serait plutôt l'inverse, ses pontes risquent de souffrir si des pluies ne reviennent pas vite ré-humidifier le sol en août et septembre. Ses effectifs pourraient baisser en 2016 si ce n'était le cas. Rien n'est cependant perdu pour lui si les pluies reviennent en suffisance et sont bien étalées pour empêcher la dessiccation de ses pontes.

## Organisme génétiquement modifié



Voici la photo d'un chat haret photographié un matin d'août à l'aube dans une des prairies du Baquet.

Un de plus me diriez-vous, pas de quoi, fouetter un chat !

Oui et non, car c'est le sixième connu cet été sur une lisière de trois ou quatre cent mètres en plein dans l'habitat de *Felis silvestris* !

Je ne les vois, ces chats ex-domestiques retournés à l'état sauvage, que trop souvent. Qu'ils soient retournés à la vie sauvage depuis une seule ou plusieurs génération, leur comportement n'aura

jamais rien à voir avec celui de *Felis silvestris*. Hors, celui illustré en tête d'article, dans son attitude comportementale,



avait tout du « sauvage », que ce soit dans sa façon de chasser ou dans son défilement dans les herbages d'une prudence féline. Sa fuite immédiate et ultra-rapide vers le bois lorsque j'ai imité très discrètement un cri de souris pour qu'il me regarde, sans pouvoir ni me voir ni me sentir, m'a conforté dans mon intuition première. Un haret pur *catus* serait resté sur place et aurait regardé vers le cri. Je n'aurais pas pris ce risque avec un vrai sauvage.

Dès son apparition j'avais immédiatement pensé à un hybride *catus/silvestris* sans vraiment pouvoir me l'expliquer bien que je sache pertinemment que le plus souvent, les hybrides ont l'apparence assez proche de *Silvestris* ce qui n'est ici pas le cas. Intuition induite par son comportement tout de féline prudence, une observation assez longue et la truffe bien rose caractéristique de *Silvestris*.

J'ai déjà parlé de cette problématique dans un numéro précédent, pourquoi donc revenir une fois de plus sur ce danger de pollution génétique déjà dénoncé ?

Renseignements pris auprès de l'administration, la décision de protéger les chats harets en interdisant leur régulation a été purement une décision politique, contre l'avis de l'administration très réticente envers cette modification de la législation, décision prise en contradiction avec une étude diligentée pour examiner la problématique des Chats harets et de leur implication dans l'affaiblissement du génome des chats sylvestres. Un geste « d'ouverture » purement politique envers une association de défense des animaux, qui s'était ici nettement fourvoyée et trompée de combat, décision allant à l'encontre de tout bon sens « biologique » sans doute dans l'espoir du ministre de grappiller quelques voix aux « écologistes » pour les prochaines élections.

Alors qu'on engage à gros frais une lutte contre les espèces exotiques invasives, un de nos anciens ministres, a mis en péril l'avenir de *Felis silvestris* dans nos forêts par pure démagogie, mais nous finissons par nous y habituer à ces comportements égoïstes et irrationnels.

Vous pouvez bien certainement me rétorquer que mon affirmation n'est pas très scientifique, je l'admets bien volontiers, je n'ai pas fait de prélèvement sanguin qui aurait pu après étude du génome, confirmer ou infirmer mon impression. C'est au « feeling » que « j'estime » que ... mais mes premières impressions sont souvent les bonnes. Les problèmes d'hybridation ont été longuement étudiés par des scientifiques de plusieurs pays, et ce que je prends pour un hybride, qu'il le soit ou non, ne change rien à la problématique et au danger connu de l'affaiblissement du génome de *Felis silvestris* dans nos forêts toujours très proches de villages.

À cause de l'abandon souvent volontaire de chatons si mignons, mais qui deviennent si vite encombrants une fois grands et que certains inconscients abandonnent n'importe où, et d'un décret de protection mal réfléchi, et voilà notre dernier félin sauvage dramatiquement menacé dans son intégrité génétique.

Tous les chats harets du coin, je crois les connaître. En effet, bien que revenus à la vie sauvage parfois depuis plusieurs générations, ils continuent souvent à chasser de jour, et sont donc facilement observables tandis que *F.silvestris*, ne sort que la nuit et ne se rencontre parfois encore à l'aube que s'il s'est quelque peu attardé, absorbé par ses chasses au campagnol. Celui-ci m'était inconnu, et ce n'est que parce que je suis arrivé de grand matin dans le noir absolu pour atteindre mon poste d'observation en toute discrétion, que j'ai pu croiser sa route où il faisait montre de la plus grande prudence dans son attitude. À part sa robe de « zinneke » il avait tout du sylvestre dans sa démarche. Tous les autres, qu'ils soient tigrés, gris/bleus, roux, blancs ou noir, ou encore chamarrés de toutes les couleurs, sont plutôt « gauches » par rapport à ce dernier, bien que fuyant l'homme tout comme le sylvestre.

Haret est souvent distrait, Sylvestre, jamais.

Le « Prince de la nuit » aurait donc un bâtard au Baquet !

(Sans doute mâle *catus* X femelle *silvestris*)

« Approche éco-éthologique de l'hybridation entre le Chat forestier d'Europe (*Felis silvestris silvestris* Schreber 1777) et le Chat domestique (*Felis catus* L.).

Pour compléter, élargir et conforter mes propos, voici des extraits de la thèse présentée en 2007 par Estelle Germain pour l'obtention de son diplôme de Doctorat de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, spécialité éco-éthologie, dont titre ci-dessus:

« L'hybridation peut avoir des conséquences néfastes en termes de conservation car la production d'une descendance hybride peut être problématique pour la persistance des espèces rares (Rhymer & Simberloff 1996 ; Dowling & Secor 1997 ; Allendorf et al. 2001). En effet, l'hybridation peut représenter une menace pour l'intégrité génétique de ces espèces qui peut être modifiée suite à l'introgression de gènes provenant d'une autre espèce (Rhymer & Simberloff 1996). Les effets peuvent être très rapides puisque des extinctions peuvent survenir parfois au bout de seulement cinq générations (Wolf et al. 2001). »

« L'hybridation est donc un facteur susceptible d'affecter les populations animales menacées et dont les biologistes de la conservation doivent tenir compte. Selon Allendorf et al. (2001), le fait que l'hybridation soit naturelle ou anthropique est l'un des points cruciaux à prendre en compte pour anticiper les effets néfastes ou bénéfiques de l'hybridation. Il est, par ailleurs, important de chercher à comprendre quels sont les facteurs qui tendent à favoriser l'hybridation pour, éventuellement, mettre en place des mesures visant à contrer ces facteurs. »

« L'habitat est l'élément de la niche écologique le plus partagé chez les animaux, suivi par la nourriture (Shoener 1986). La sélection de l'habitat constitue l'un des principaux moyens permettant aux espèces de coexister (Rosenzweig 1981). Cependant, si deux taxa occupent la même niche écologique et s'il y a peu, ou pas, de différenciation entre eux, les deux taxa peuvent être en compétition et l'un des deux pourra avoir tendance à éliminer ou exclure l'autre (Creel et al. 2001). »

« L'asymétrie numérique entre populations crée des conditions propices à l'hybridation. Chez les Vertébrés, qu'il s'agisse de Primates, de Carnivores ou encore d'Oiseaux, l'hybridation se produit souvent en situation de rareté locale de partenaires de reproduction conspécifique, pour au moins l'un des deux taxa : en bordure de l'aire de répartition, dans des habitats fragmentés, espèce rare à cause de la compétition, de la faible qualité de l'habitat, des maladies ou de la prédation (voir notamment Lehman et al. 1991 et Randler 2002) La chasse et le piégeage ont participé à fragiliser des taxa en entraînant la diminution des effectifs de leurs populations (de Planhol 2004). À la suite de ces éradications, des habitats se sont trouvés libérés de leurs occupants et donc disponibles pour d'autres espèces, peu ou pas du tout affectées par ces pressions. L'espèce persécutée, si elle n'est pas éliminée, a pu ainsi se trouver contrainte de coexister en infériorité numérique avec un taxon proche avec lequel elle peut s'hybrider. »

« Chez les Félidés, les populations de chats forestiers d'Europe (*Felis s. silvestris*), de chats sauvages d'Afrique du Sud et du Proche-Orient (*Felis s. lybica*), seraient actuellement menacées par l'hybridation possible avec le Chat domestique (Hubbard et al. 1992 ; Nowell & Jackson 1996a ; Mendelssohn 1999). »

## Le Chat botté

Les 21 et 23 août passaient de nuit (4h38 et 23h54) en plein bois devant une de nos caméras pièges dans la réserve de la Haie Gabaux (à trois kilomètres du Baquet), deux *Felis silvestris* différents.

Le premier ci-dessous est sans trop se tromper un *F. silvestris* « classique » sans pouvoir affirmer qu'il soit « de pure souche ».



Surprise, celui représenté par les trois documents en bas de page, qui passa le 23 août et le 9 septembre avait la gorge et des « bottes » entièrement blanches avec pourtant la queue épaisse et annelée de *F. silvestris*, une ligne noire sur le dos, le pelage classique de *F. silvestris* à part les bottes et la gorge, et les trois traits caractéristiques de Sylvestre sur la nuque. Ses bottes blanches font soupçonner une nouvelle hybridation probable (ou leucisme partiel ?).

De très mauvais augure pour notre félinidé sauvage dans la Fagne ESM. Les dernières décisions politiques vont à l'encontre du bon sens, car nous n'aurons plus aucune possibilité d'enrayer cette dynamique de déstructuration du génome originel de *F. silvestris* avec cette malencontreuse protection du Haret. Quant à la

stérilisation des chats en goguette par les communes, celui qui a imaginé cette procédure avait dû fumer de l'herbe ...



*(toutes les photos prises de nuit à l'infra-rouge se font au 30ème de seconde, en noir et blanc, donc toujours avec un résultat de léger flou en cas de mouvement du sujet - ces photos doivent être considérées comme un simple témoignage, sans plus)*





Pour compléter les pages 16 et 17 de ce numéro, une Cigogne noire, immature de nouveau, (pas de cerne rouge autour des yeux) donc née en 2014, est venue passer près d'une heure dans une des mares du réseau « Fagne » le 31 août (Haie Gabaux-Baquet-Agimont - Haute tension), se laissant photographier et filmer par un de nos « espions ». Leur grand départ vers l'Afrique devrait se situer entre le 15 août et la mi-septembre.

Je dois avouer qu'en visionnant mes cartes mémoires, j'ai fait un bon jusqu'au plafond de plaisir et de bonheur. C'est la plus belle récompense pour tout conservateur que de découvrir un tel oiseau sur sa réserve.



Détail de la tête d'une Cigogne noire adulte, montrant le cerne rouge autour des yeux et l'irisation des plumes du cou et de la tête.

© Gérard Jadoul

## Quelles recommandations éthiques appliquer dans les réserves naturelles ?

*« Dans les réserves ornithologiques, les observateurs sont en droit de se sentir un peu « chez eux ». Ce qui ne signifie absolument pas qu'ils ne devraient pas respecter, comme les autres visiteurs, les dispositions mises en place par les gestionnaires pour préserver les milieux fragiles et la tranquillité des animaux. Tout observateur qui fréquente une réserve naturelle devrait prendre l'initiative de contacter et de rencontrer les responsables et, au minimum, devrait leur faire part de ses observations et de ses trouvailles. Le maintien et la promotion de la valeur biologique d'une réserve passent par la concertation et la collaboration entre utilisateurs du site – notamment les ornithologues – et ses administrateurs. Les mesures de gestion prises peuvent parfois être affinées sur base des informations fournies. De même, si un observateur est témoin d'une mesure de gestion qu'il croit préjudiciable aux oiseaux, il est plus efficace d'en parler directement au gestionnaire que d'en faire état à son insu autour de lui. Dans bien des cas, un simple dialogue aurait permis de comprendre la disposition prise. »*

Avis du comité d'éthique du pôle ornithologique de Natagora - Bulletin Aves n° 44/1 (2007).

Il est évident que ces recommandations s'appliquent non seulement aux oiseaux, mais envers toute la faune de nos réserves naturelles. Que nous soyons simple visiteur, membre de Natagora ou non, le retour d'observations (faunistiques, botaniques ou autres) vers les conservateurs est essentiel. Tout aussi important est de respecter la tranquillité des habitants de nos réserves toutes espèces confondues, principalement en période de nidifications ou de mises-bas.

Certaines de nos réserves à la faune particulièrement vulnérable ne sont pas « ouvertes » et nécessitent une autorisation d'accès, ce qui est le cas du Baquet. Demander au conservateur (O. Kints) ou aux conservateurs adjoints l'autorisation d'y pénétrer en expliquant la motivation et le but de la visite est donc la moindre des politesses. N'oubliez pas que nous devons tous, y compris les conservateurs et les membres des Commissions de Gestion respecter les conditions d'agrément de nos réserves.

(voir ci-dessous le rappel des règles de visite)

**Olivier Kints:** conservateur,

olivier.kints (AT) natagora.be

**Jean Delacre:** Président de la Commission de gestion ESM,

conservateur adjoint,

jean.delacre (AT) skynet.be

**Eric Graitson:** conservateur adjoint,

eric.graitson (AT) natagora.be



**Rappel,** vu l'extrême vulnérabilité du site et des espèces qui y vivent, les visites ne se feront qu'encadrées par les conservateurs et à leur initiative. Le site n'est donc pas accessible au public ou aux naturalistes et scientifiques non autorisés hors de ces journées de gestion ou de visites organisées.





# Baquet News's



## Chronique historique

# Histoire naturelle

## Carl von Linné



### Son parcours

Karl Linnaeus est le premier de la lignée des Linné à porter un nom autre que « *Fils de ...* ».

A l'époque de ses parents, la plupart des suédois ne portaient en effet pas de noms

patronymiques. Son grand père s'appelait Ingemar Bengtsson, autrement dit Ingemar, fils de Bengt, tandis que son père était nommé Nils Ingemarsson, soit Nils fils d'Ingemar.

Nils a innové en donnant à son fils le prénom du Roi de Suède Charles XII et un nom de famille dérivé du nom de leur propriété « Linnagård » soit Linnaeus.

On a fêté en 2007 le trois centième anniversaire de la naissance de *Carolus Linnaeus* (son nom tel qu'inscrit à l'université) devenu Carl von Linné après son anoblissement en 1761.

Linné est souvent considéré par

les suédois comme leur plus grand personnage historique.

Ayant passé son enfance dans une région riche en forêts et en lacs, dans la campagne de la province suédoise méridionale du Småland, comté de Kronenberg, Carl Linnaeus pu à loisir contempler et observer la Nature. Son père, vicaire de l'église luthérienne, était passionné par les plantes et transmis son enthousiasme à son fils. Peu passionné par les études religieuses que voulaient lui imposer ses parents qui espéraient en faire un pasteur, Carl quitta sa campagne natale vers l'âge de 9 ans pour entrer à l'école de Växjö à une quarantaine de kilomètres de leur maison de Stenbrohuit ou son père avait été nommé pasteur de la paroisse.

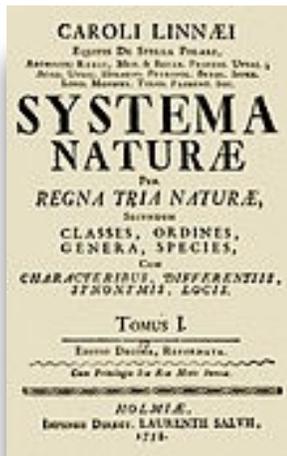
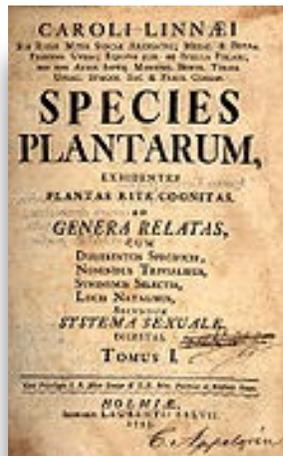
Le « *petit botaniste* » comme l'appelaient déjà ses camarades de classe poursuivit ses études au lycée de la même ville de Växjö, avant d'entrer à l'université de Lund en 1727. Assez indépendant

d'esprit, et sur les conseils d'un de ses anciens professeurs, il bifurque de sa destinée religieuse qui était loin de l'emballer vers la prestigieuse université d'Uppsala en 1728 où il suivit dans la cadre de ses études de médecine des cours de botaniques qui le passionnèrent.

Remarqué par Olof Rudbeck le jeune, un de ses professeurs médecin naturaliste, Linné, élève loin de rouler sur l'or, est engagé par celui-ci comme tuteur de ses enfants. Il eut ainsi accès à la riche bibliothèque de son maître et pu y engranger de nouvelles connaissances qui lui ouvrirent la voie vers le savoir et la notoriété. Avant même d'avoir obtenu son diplôme de médecine, il donnait déjà des conférences botaniques qui était considérées comme remarquables à Uppsala.

En 1735 il part aux Pays-Bas pour y poursuivre ses études de médecine en espérant aussi pouvoir y publier ses écrits. Il obtint son diplôme de médecine à l'université de Hardewijk avant de partir pour celle plus prestigieuse de Leyde où il reste un an. Son ouvrage « *Species plantarum* » est publié à cette époque. Avant son retour en suède, où il fit une belle carrière, il passe par Paris où il rencontre des personnages prestigieux comme le botaniste Bernard de Jussieu.

## Son oeuvre



C'est à Uppsala que le jeune Linné âgé d'à peine 24 ans conçoit la classification des plantes sur base de leurs organes reproductifs. L'ouvrage parmi tous ceux qu'il écrivit, et qui fera sa renommée est son « *Systema naturae* ». Ce n'est qu'à la dixième édition de 1758 qu'il généralise la classification bi-nominale qui le rendit célèbre.

Par la combinaison de deux noms latins, l'un représentant le genre, le second l'espèce, Linné a provoqué une formidable révolution en ce qui concerne les sciences taxinomiques.

La nomenclature actuelle, bien qu'affinée, repose toujours sur le principe du binôme mis au

point par Linné.

Fondateur de l'Académie des Sciences de Suède, Linné ne s'enferma pas uniquement dans les cabinets, mais parcourut la Scandinavie dans ses coins les plus reculés à la recherche de plantes rares. Chercheur jamais assouvi, il alternait les recherches de terrain avec des périodes d'écriture. Son oeuvre naturaliste est immense et ce n'est pas moins de 19000 plantes et 4000 espèces animales qu'il décrivit avec minutie dans ses oeuvres écrites et richement illustrées.

Il faut évidemment nous transposer à son époque pour juger son oeuvre et la qualité de celle-ci. Car Linné eut bien des difficultés, comme d'ailleurs la plupart des scientifiques de son époque, à concilier ses croyances religieuses et ses connaissances de terrain, ce qui explique les extravagances de certaines de ses affirmations sur le « Jardin d'Éden » par exemple, ou encore sa position fixiste engendrée par sa foi inébranlable en la bible.

Nous ne devons retenir de lui que sa méthode géniale de classement bi-nominal qui permit à la taxinomie de s'imposer comme un branche importante des sciences naturelles. Le reste de son oeuvre qui a marqué son époque n'est cependant pas pour autant à jeter aux orties pour les quelques erreurs qu'il ait pu commettre, car il avait une vision très avant-gardiste des choses de la vie, même si sa vision était déformée par ses croyances bibliques un peu trop littérales.

## Réflexion sur notre besoin irrépessible de classer dans des « tiroirs »

« *Ce qui est simple est faux, et ce qui est compliqué est inutilisable* »

Paul Valéry

« *Tout classement est arbitraire. Tout découpage du réel trace des frontières dans le vif, sépare abusivement ce qui est mêlé et, par la force des choses, simplifie ce qui mériterait d'être nuancé.* »

Jean-Claude Guillebaud

« *La systématique est principalement une science, mais aussi un peu de l'art.* »

E.O. Wilson

Depuis Linné, notre besoin de classer, de découper, de glisser dans des tiroirs pour notre confort intellectuel s'il est légitime, doit cependant être nuancé. Les disputes entre « réunisseurs » et « diviseurs », seront toujours de vaines querelles car « à côté de la réalité du vivant ».

Les tentatives de la taxinomie évolutive moderne étaient sympathiques, avec ses « *superspecies* », ses « *quasispecies* », ses « *semispecies* » et autres statuts plus affinés, mais n'apportaient rien de plus qu'une méthode mieux démultipliée et plus élastique en voulant enfermer « sur mesure » le vivant dans un carcan toujours très illusoire. Mais était-ce pour autant plus juste ?

Comme tous, je nomme ou j'encode toutes mes observations en suivant la « méthode binominale de Linné ». Je respecte dans mes descriptions le code de la nomenclature systématique (ne pas le faire invaliderait d'ailleurs automatiquement toute description nouvelle), sachant pertinemment que la vie est bien plus souple, plus fine, et moins tranchée que ce que permettent les outils un peu arbitraires mis à notre disposition. Toutes les méthodes de classement que nous pourrions inventer avec nos gros sabots ne feraient que s'approcher de la réalité du vivant sans jamais vraiment la cerner de façon satisfaisante. L'évolution a autant utilisé le progressif que le saut par paliers pour avancer. La notion d'espèce est donc par essence terriblement floue. Que dire alors de celle de sous-espèce ou de *natio* ...

Depuis Linné, nous n'arrivons d'ailleurs pas à lui trouver, à cette notion d'espèce, une définition qui satisfasse tous les chercheurs dans un consensus de l'impossible.

Les « tiroirs » dans lesquels nous enfermons le vivant sont en tous les cas bien trop rigides que pour vraiment nous satisfaire tous. Mais que faire ? Il nous faut malgré tout un outil pour arriver à nous comprendre ! Cette rigidité de départ rend d'ailleurs nécessaire ces multiples et permanents « déclassements/reclassements/reformulations » taxinomiques au fil des années, des découvertes génomiques et des interprétations différentes du vivant par les chercheurs.

Ces « casiers » sont souvent d'ailleurs terriblement injustes, avec cette implicite notion de hiérarchie que l'homme s'évertue à y insérer et surtout bien bétonner pour avoir la certitude que sa place « au sommet de l'évolution » ne lui sera pas contestée. Nos cousins les grands singes qui ne sont que « des hominidés différents » sont très injustement maltraités par *Homo sapiens* justement parce nous les avons mis dans un « tiroir au statut inférieur au nôtre », ce qui arrange bien notre ego et nos croyances religieuses, mais nie l'évidence biologique. (N'avons nous pas jusqu'à 98% de gènes en communs avec les Bonobos par exemple ?).

Bref, prudence et modestie sont de rigueur dans nos jugements abrupts et tranchés question taxinomie. Je serai dès lors (je ne le fus pas toujours !) très nuancé envers toute tentative d'enfermement du vivant dans des structures artificielles trop rigides et encore plus envers cette hiérarchisation du vivant qui pour moi est une véritable source d'injustice.



*CARABUS (MESOCARABUS) PROBLEMATICUS* Hbst.

Est un de nos carabes les plus commun qu'il est possible de trouver l'hiver enfoui dans de vieilles souches ou dans une logette en terre hibernant sous forme d'imago.

Il est moins fréquent, voire rare dans les forêts « jeunes » comme au Baquet et à la Haie Gabaux. \*

Dans la grande famille des *Carabidae*, il faut discerner les plus petits, appelés carabiques, très nombreux en nombre d'espèces, et les « carabes vrais », plus grands, de la tribu des *carabini* représentés chez nous par seulement une vingtaine d'espèces, cychres et calosomes inclus. Parmi ceux-ci le *Mesocarabus problematicus* dont j'ai en 1975 étudié, aidé par mon ami Michel Tarrier, les populations belges et publié dans la revue *Carabologia* un article le concernant.



Lapouge avait décrit la *natio belgicus* dont je n'ai retrouvé les caractéristiques de sa diagnose qu'en haute Belgique (Prov. de Liège et de Luxembourg). Après examen de plusieurs centaines d'individus, j'avais décrit deux nouvelles *natio* pour différencier les trois grandes morphes de *M. carabus problematicus problematicus* que nous pouvons observer dans notre pays.

En tombant dans le travers que je dénonce à la page précédente, j'avais nommé en 1975 celui que nous trouvons en Fagne ESM, à l'instar des populations du centre du pays, dont la forêt de Soignes (*locus typicus*), *Carabus (mesocarabus) problematicus problematicus pseudogallicus*.

**En voici la diagnose telle que je la reprenais dans le numéro 2 de la revue *Carabologia* en 1975:**

« Taille moyenne (23 à 27 mm); allure modérément ovalaire et assez courte, comme chez *gallicus* Géh., bien moins allongée que chez *belgicus*; pronotum comme chez *belgicus*, puissant, bien ourlé, le plus souvent rétréci à l'arrière, ponctuation similaire à *belgicus*, c'est à dire forte, dense et uniforme; relief élytral comme *belgicus*, à alignement rompu sur le disque où la régulation est brouillée. Chez *gallicus*, les intervalles crénelés sont indemnes sur la partie discale.

*Pseudogallicus* offre un habitus logiquement composite et qui tient d'un jeu de caractères issus de *gallicus*, *belgicus* et *campinus* nova ci-après décrit au milieu desquels l'aire se trouve insérée. *Pseudogallicus* existe en France, entre autre dans les Ardennes, la Meurthe et Moselle et la Moselle.

Au delà, au sud (Vosges, Alsace) et à l'ouest (Iles de France), il passe de proche en proche à *gallicus* dont le relief se dégradera à nouveau jusqu'à un pallier paroxystique avec le *solutus* Ob. breton. Les dégradations du relief des *Carabus* (*Mesocarabus*) *problematicus* et *C. (Megodontus) purpurascens* F. nordiques suivent un rythme analogue sur deux modes parallèles.»

\* Alors, pourquoi cette rareté dans nos deux réserves du Baquet et de la Haie Gabaux ?

Rappelons qu'en 1941 la Baquet était encore une immense lande de bruyère, des champs cultivés ou des prairies maigres. Idem pour la Haie Gabaux au moins jusqu'en 1850.

Les entomologistes spécialistes en carabologie, se sont rendu compte, que plus une forêt était ancienne, plus il y avait d'espèces de carabes ? Ne nous étonnons donc pas de ne trouver dans les deux réserves citées que trois ou quatre espèces de la tribu des *carabini*, sachant qu'il faut plusieurs centaines d'années pour retrouver une espèce nouvelle à la condition que celle-ci soit encore présente à proximité dans une forêt plus ancienne préservée de toute pollution avec un bon couloir écologique de liaison. Nos carabes à l'exception de *C. granulatus* ont leurs ailes atrophiées, et ne peuvent arriver par voie terrestre que *pedibus* sur leurs six pattes, à condition de ne pas trouver devant eux un espace infranchissable, « aseptisé » et rendu abiotique par nos déversements agro-chimiques empoisonnés. Leur capacité de dispersion étant très faible, sans « corridors écologiques », ils n'ont aucune possibilité de recolonisation. La règle d'une espèce par 200 à 500 années est donc peut-être malheureusement déjà désuète dans nos régions agro-chimiquement trop agressées, ce qui chez nous, a fait disparaître ou très fortement et dramatiquement régresser à peu près toutes les espèces vivant dans les champs et prairies.

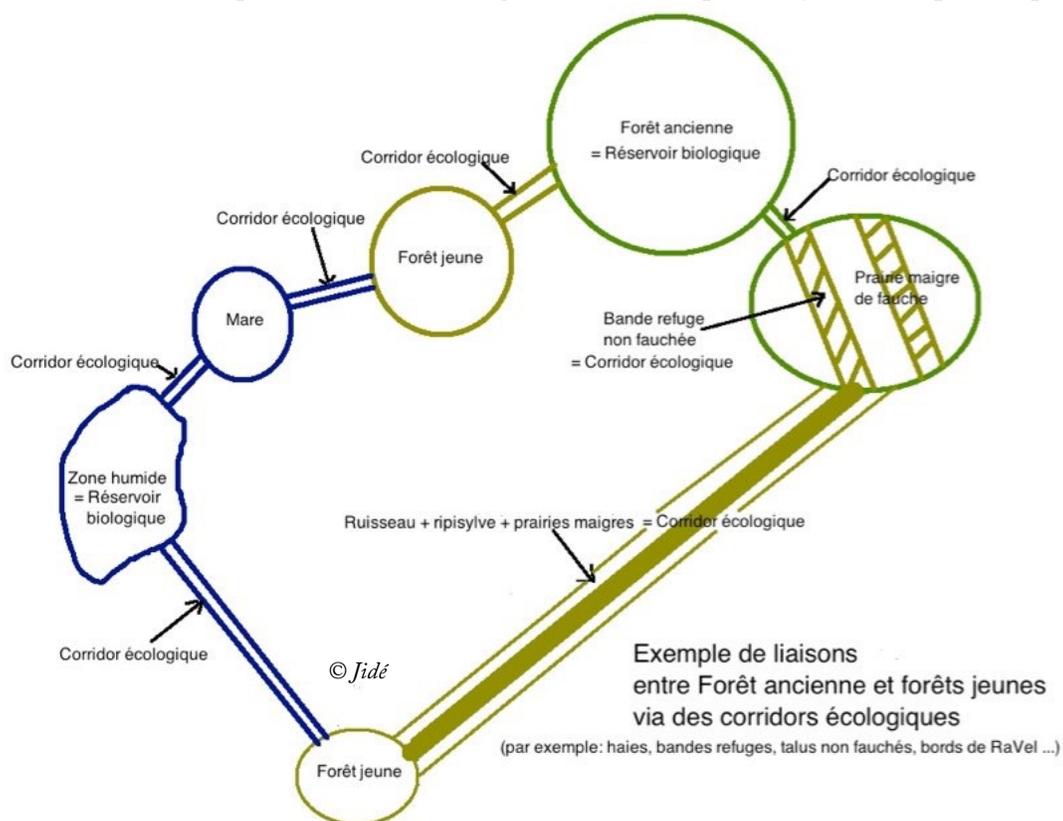
(Comme *C. auratus*, *C. monilis*, *C. cancellatus*, *C. auropunctatum*...) C'est donc dans les vieilles forêts de montagne, moins agressées que nous avons le plus d'espèces de carabes, calosomes ou cychres et chez nous, c'est dans les derniers lambeaux de landes arborées des hautes Fagnes ou dans les vieilles forêts de feuillus de la haute Ardennes, que nous en trouvons le plus d'espèces. Si un grand nombre d'espèces différentes est un marqueur d'ancienneté pour les forêts, c'est aussi dans les champs landes et prairies, un excellent bio-indicateur de la qualité et de la « virginité » des sols. Les vieilles forêts sont non seulement à préserver pour leur valeur patrimoniale indéniable mais aussi pour y garder un réservoir biologique d'espèces rares, tant pour la flore que pour la faune. Leur gestion se doit d'être exemplaire pour éviter de perdre des espèces « témoins » d'un passé malheureusement sur le point de s'évaporer. La notion de couloir écologique qui doit permettre le lien entre les forêts « anciennes » et les forêts « jeunes » est tout aussi important que la bonne gestion même des forêts si nous voulons y restaurer une flore et une faune sans recourir à des réintroductions rarement pérennes.

## Relation corridor écologique / Natura 2000.

Dans le processus Natura 2000, certains s'interrogent parfois sur le « pourquoi » de ces prairies de liaisons UG5 avec pour seule contrainte pour les agriculteurs de rester au stade prairial.

Quand on a bien saisi ce que pouvait être un corridor écologique\*, on comprend de suite mieux ce choix de nos scientifiques à la base de la désignation des sites N2000. Ils n'ont cependant pas toujours été au bout de leur logique et au Baquet, le Vallon des Rois, magnifique vallée où serpente le ruisseau intermittent des Prés du Roi, constitué d'une ripisylve d'aulnes, de trois longues haies et de prairies maigres de fauche assez préservées, a malheureusement échappé à leur sagacité et ne rentre pas dans le processus N 2000. Dommage. Reste que dorénavant, par son statut de réserve naturelle, il sera tout aussi bien protégé, et c'est à nous les conservateurs de prendre soin de ce beau couloir écologique qui relie les deux blocs Nord et Sud du Baquet, permettant à la faune de passer d'un bloc à l'autre dans un milieu préservé.

Mais son « non statut N2000 » nous bloque malgré tout l'accès aux « crédits Européens et Régionaux de restauration » prévus par N2000 comme par exemple d'y restaurer une mare complètement atterrie qu'il serait intéressant de remettre sous eaux pour les libellules et batraciens du coin, dont les Tritons et pourquoi pas le rare Triton crêté, espèce N2000, qui il y a cinquante années se trouvait encore partout dans cette région et dont un petit noyau aurait pu être préservé.



\* Les corridors (couloirs) écologiques sont des structure écologiques linéaires mettant en relation des zones fragmentées dans un paysage donné. Ils sont un des éléments essentiels de la conservation de la **biodiversité** et du fonctionnement des **écosystèmes**. Sans leur connectivité, un très grand nombre d'espèces ne disposeraient pas de l'ensemble des habitats nécessaires à leurs cycles vitaux (reproduction, croissance, refuge, etc...) et seraient condamnées à la disparition à plus ou moins brève échéance.

Il est essentiel que leur état naturel soit le mieux préservé possible en échappant par un statut de protection fort aux agressions anthropiques trop dégradantes.



### La Fouine - *Martes foina*

Carnivore très commun au Baquet, la fouine d'Europe est un mustélidé tout comme la belette, l'hermine, le putois, la martre, la loutre et le blaireau. Son poids varie entre un et deux kilos, son espérance de vie peut atteindre 12 ans, mais les conditions naturelles de tout carnivore lui laisse peu souvent la possibilité d'atteindre cet âge avancé. Animal solitaire, sauf en période de reproduction, la fouine hante non seulement nos forêts, mais squatte parfois les habitations où elle peut faire des dégâts aux installations électriques par sa propension à grignoter le caoutchouc, ce qui a mis en panne plus d'une voiture même remise dans un garage.

Dans nos forêts, elle n'est pas gênante, car ne se nourrit principalement que de micro-mammifères, de fruits, d'oisillons ou de déchets comme les animaux morts. Elle participe comme tous les carnivores à l'équilibre de la biodiversité. Son utilité est certaine et comme tout prédateur sauvage, son taux de reproduction et la survie des jeunes dépendra du nombre des proies disponibles. Nous ne répéterons jamais assez que dans la Nature, ce sont les proies qui régulent les prédateurs et non l'inverse.

Il lui arrive de dévaster les poulaillers principalement en période de nourrissage des jeunes, mais comme elle est principalement nocturne, l'enfermement de nuit de la volaille suffit à les préserver. Mis trop longtemps au banc des espèces animales avec le titre très malheureux de « nuisibles ou mordants », les mustélidés ont fort souffert de la lutte permanente que leurs font subir les humains, toujours enclins à exterminer leurs soi-disant concurrents. La fouine n'est cependant pas un animal en danger, ses populations étant encore bien réparties dans tout le paléarctique occidental comme oriental.

Il est parfois difficile de différencier la fouine de la martre sa cousine. Les deux espèces sont présentes au Baquet et sont non inter-fécondes.

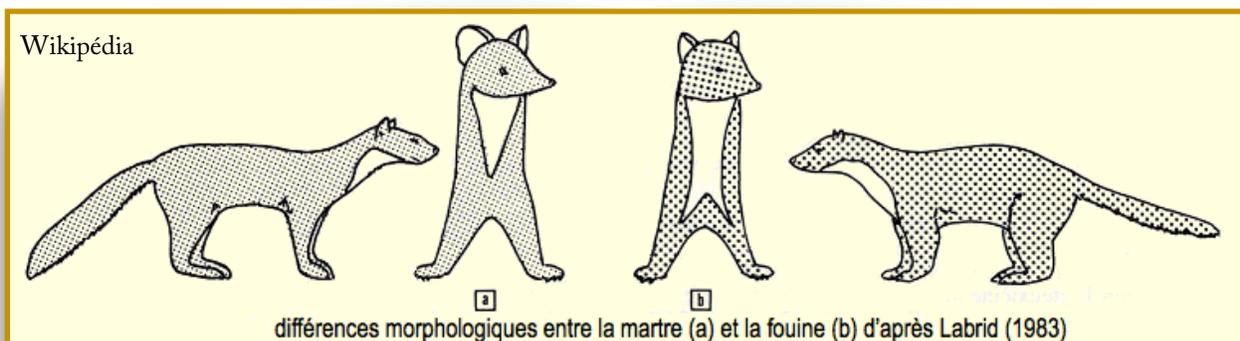
Si la fouine est assez commune, la martre y est plus rare.

Quatre critères de différenciation permettent cependant de les séparer:

la fouine a:

- le plastron plus blanc que jaune contrairement à la martre (irrégulier à cause de variantes individuelles);
- le plastron bilobé se prolongeant sur les pattes avant, alors que la bavette de la martre est plus triangulaire à ovulaire;
- le dessous des pattes (cousins plantaires) est glabre chez la fouine et poilu chez la martre;
- enfin, la fouine se meut au sol et la martre, plus arboricole dans les arbres, même si la fouine est une bonne grimpeuse et la martre chassant parfois sur terre.

Les deux espèces sont classées en Wallonie comme « autre gibier » sans toutefois que leur chasse

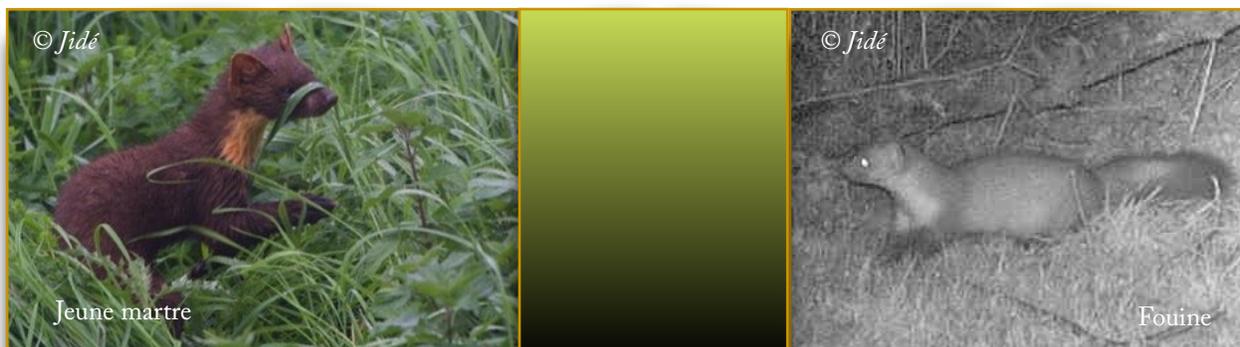


ne soit ouverte.

Si la fouine peut légalement, sur demande justifiée, être détruite moyennant une autorisation du DNF, ce n'est pas le cas de la Martre qui sans avoir de statut spécial de protection ne peut actuellement pas être ni chassée, ni détruite. Il serait temps de donner à tous nos carnivores un réel statut de protection qui les mettrait à l'abri de la fureur des hommes qui voient en eux des « goinfres » qui leur volent « leur gibier ». Vaste débat qui risque une fois de plus de « dérapier » tant les passions sont vécues viscéralement, que l'on soit chasseur ou naturaliste.

Tant les « ayatollahs de plombs » que les « ayatollahs verts » empêcheront toujours d'avoir un débat serein dès qu'il est question de régulation ou de chasse. Comme le dit si bien Francis Roucher, « *l'inintéressante paranoïa des deux bords, chasseurs et naturalistes, stérilise tout pensée réaliste* ».

Il eut été plus intéressant de protéger tous nos carnivores sauvages plutôt que suspendre la chasse du chat haret, n'en déplaise à Monsieur l'ex-ministre Lutgen !





## Alchémille/Alchimiste, quel lien ?

Peu de personnes ont fait le rapprochement entre la plante Alchémille (*Alchemilla xanthocloro* dans nos deux réserves de la Haie Gabaux et du Baquet) que nous observons parfois en Fagne, et les alchimistes dans leur quête perpétuelle et vaine de la « pierre philosophale » qui leur permettrait de transmuter les métaux « vils » comme le plomb, en métaux « nobles » comme l'or.

Dans leurs recherches de l'élixir de longue vie, certains alchimistes dont on trouve trace du IV<sup>ème</sup> siècle avant J.C entre-autre en Chine, et durant tout le Moyen-âge jusqu'à la fin de la renaissance en Europe, imaginaient que l'eau de la rosée matinale, qui stagnait en fines gouttelettes étincelantes sur les feuilles de l'Alchémie piégées par un réseau de micro-poils pour y terminer à la moindre pichenette ré-assemblées comme par magie en une seule gouttelette qui semble « flotter » dans le réceptacle du creux de la feuille un peu à la façon du mercure un autre de leurs ingrédients favoris, était une eau d'une pureté si parfaite

qu'elle pouvait servir d'ingrédient de base dans leurs recherches tant de la « Pierre philosophale » (transmutation) que de la « Panacée » (médecine universelle) qui leur permettrait de défier les années.

Les « manipulateurs » de cette eau « pure » récoltée dans des feuilles d'Alchémille furent donc appelés Alchimistes.

Il est parfois plaisant de connaître ainsi l'origine de certains mots souvent greffés sur des croyances, des affirmations parfois totalement erronées ou des légendes.

On prêta même à cette plante vivace de la famille des rosacées tant prisée par les alchimistes le don de restituer la virginité et rendre beauté aux seins flétris par l'âge ou les nombreuses maternités... mais là, on rentre plutôt dans le monde des rebouteux qui profitèrent de la naïveté de tant d'humains pour se faire un pactole à peu de frais.

L'industrie cosmétique actuelle ne vit pas d'autre chose avec ses crèmes rajeunissantes et autres promesses faciles. La limite entre la vérité scientifique et la publicité mensongère est si tenue que beaucoup d'industries cosmétiques et alimentaires osent surfer sur ce flou juridique et sur la naïveté de ses clients pour engranger des fortunes en vendant du rêve.

Bien que consommables, ces plantes à usages thérapeutiques ne doivent cependant pas être utilisées sans prescription d'un médecin phytothérapeute, car entraînant des contre-indications indésirables et dangereuses chez certaines personnes entre-autre sous contraceptifs oraux.



Photo de sanglier rentrant au bois au lever du jour, un matin de septembre au Baquet

### *Sus scrofa*, la bête noire ...

... certainement des agriculteurs, sans doute des naturalistes, mais pas vraiment des chasseurs. Dans un numéro précédent, je vous entretenais déjà de ce massif mammifère qui crée tant d'émotions lorsqu'on le rencontre et ... qui dérange tout autant par son appétit insatiable.

Le choix de son nom est amusant, *Sus* en latin veut dire « cochon » (tout comme *porcus*) et *scrofa*, laie, taxon qui voudrait donc dire « cochon femelle » ! Choix qui souligne sans doute sa prolificité. Le terme sanglier vient lui de l'abrégié latin de *Porcus singularis* (Singlé ou singlè en wallon).

Dans notre réserve du Baquet, en rentrant le dossier d'agrément, nous avons opté pour la demande de dérogation à la loi sur la Conservation de la Nature du 12 juillet 1973 qui protège de façon stricte tous les animaux (+ les plantes et les habitats), en utilisant l'article 41 afin de permettre la régulation du sanglier. D'octobre à décembre, suivant une convention très claire et sans la moindre « mauvaise interprétation » possible, des traqueurs et uniquement eux, pourront peigner la réserve pour en faire sortir les sangliers surnuméraires qui ne pourront toutefois être tirés que hors de celle-ci.

Tous les autres animaux indigènes sont protégés sans exception, et aucun chasseur ne pourra jamais circuler armé dans notre réserve.

Nos gardes champêtres-environnementaux assermentés (OPJ) veilleront au respect de ces dispositions de la façon la plus stricte en respectant leur serment d'impartialité, de loyauté et d'intégrité, mais avec assertivité et vigilance.

Ces tirs de régulation et ces délocalisations par effarouchement sont nécessaires car l'impact dramatique de la prolifération de *Sus scrofa* sur nos serpents est vraiment trop lourd, et une de leurs espèces au moins est en voie de disparition à cause, entre-autre, de sa trop forte prédation par *Sus*.

J'ai toujours personnellement eu un faible et une admiration pour cet animal d'une intelligence remarquable, intelligence qui lui a d'ailleurs permis par ruse de survivre au fil des siècles coincé entre les communautés humaines comme notre dernier grand mammifère avec le cerf.\*

Je n'en suis pas moins conscient des dégâts collatéraux que sa prolifération peut engendrer sur notre faune rampante, reptiles, batraciens, oiseaux nicheurs au sol ... Nier ce fait comme le font parfois certains de mes amis proches du lobby-chasse, dénote sans doute d'une profonde méconnaissance des réalités du terrain et de l'impact réel de *scrofa* sur la faune herpétologique de nos réserves !

Soyons clairs, ce n'est pas par « amour de la chasse » que les sangliers sont régulés au Baquet, mais plus simplement par nécessité de saine gestion. Personne ne demande d'ailleurs son extermination, car comme je l'explique dans un numéro précédent, l'utilité du sanglier en forêt est indéniable tant qu'il reste dans sa niche écologique et que sa densité reste raisonnable.

Elevé au rang de brave d'entre les braves, le sanglier était du temps de nos ancêtres gaulois l'emblème même de la bravoure, et sa puissance, son endurance, son agilité, son intelligence et sa ruse suscitaient leur admiration. Comme le loup, *sus* a toujours fasciné. Mais que de légendes aussi autour de lui ! Ainsi serait-il dangereux, et chargerait tout qui le croise, ... rien de tout cela n'est vrai, c'est un animal pacifique et prudent, mais courageux et qui sait se défendre envers celui qui lui ferait du mal, qu'il soit chien ou homme, peu importe.

Au moyen-âge, dérivés religieux aidant, il devint l'incarnation du mal, si pas Satan lui-même. Il fût en tous les cas, toujours un « mal compris ».

Ses soi-disant invasions venant de l'est ne sont que légendes, car il est très casanier et ne demande qu'à vivre là où il est né. S'il bouge autant en automne, c'est qu'il est pourchassé et bousculé dans ses retraites habituelles. Il ne demanderait qu'à rester dans ses ronciers mais voilà, son seul défaut est d'être très (trop) prolifique, et de n'avoir plus pour le réguler les grands prédateurs d'antan comme les ours, les loups et les lynx que nous avons exterminés comme « concurrents indésirables », classés au rang de nuisibles car contrecarrant nos intérêts égoïstes.

Il faut donc le « bousculer » un temps soit peu si nous voulons conserver au Baquet une Nature équilibrée et nos dernières Vipères qu'en fin gourmet, il semble trop apprécier sans craindre leur venin dont il serait, paraît-il immunisé.

Pardonne nous, *Scrofa*.

\* Le Cerf a été au bord de l'extinction en Wallonie dans le siècle qui suivit la révolution de 1789 où la laxisme cynégétique était devenu la règle en réaction aux siècles de brimades engendrées par les privilèges seigneuriaux exorbitants et spoliatifs de bien des droits humains élémentaires, dont la chasse qu'ils se réservaient.

Pour ceux qui voudraient en apprendre un peu plus sur ce mammifère aussi sympathique que source de polémiques, je vous conseille le livre de Stéphan Levoye et Xavier Legendre « *Scrofa le sanglier* ». Les textes très bien construits sont instructifs, les photos de grande qualité et bien de fausses croyances y sont balayées avec clairvoyance.



Une courte vidéo issue de « nos outils-caméras » est consultable sur internet en suivant l'URL ci-après:  
<https://youtu.be/Ueg9wVjcO3w>

Ci-dessous, gravure extraite des oeuvres de Buffon



## Gourmandises sauvages



# L'EAU DE PRUNELLE

## de Monique

Octobre, mois idéal pour faire en forêt de belles récoltes tant de champignons que de fruits. L'un de ceux-ci est si commun dans nos forêts de Fagne qu'on oublie en général de le regarder. Je parle de la Prunelle qui mûrit sur *Prunus spinosa*.

Ce fruit est trop astringent que pour le manger tel quel, mais en liqueur ou en confiture aromatique, quel délice. Voici deux recettes que nous apprécions. (avec trois kilos de prunelles nous en avons pour un an de liqueur et d'arôme)

**Liqueur:** Remplir un bocal de verre avec bouchon à l'émeri jusqu'à son tiers de prunelles que vous aurez pris soin de surgeler (de 15 jours à 1 an - plus la surgélation des prunelles est longue, plus vous en adoucissez l'amertume) pour couper leur astringence. Mettre du sucre cristallisé pour remplir tous les vides entre les fruits jusqu'à ras bord des prunelles. Attendre quelques jours que le sucre fonde ou commence à fondre, mélanger avec une cuillère en bois (manche retourné) et compléter le bocal avec du genièvre, un bâton de cannelle, trois clous de girofle et une rondelle de gingembre. Attendre six mois à un an avant de déguster la liqueur.

**Arôme naturel:** Extraire le jus des prunelles mélangées avec des pommes coupées en fins quartiers avec un extracteur de jus (en poids: deux tiers de prunelles pour un tiers de pommes), peser le jus extrait puis le porter à ébullition dans une bassine à confiture. Quand il bout, y mettre le sucre (non gélifiant) à raison de un kilo de sucre par kilo de jus, ajouter un jus de citron, une pincée de poudre de cannelle. Reconduire à ébullition et cuire 15 à 20 minutes. Laisser légèrement refroidir et mettre en pot.

Si comme confiture, cela reste légèrement astringent (certains aiment), comme arôme dans un yaourt, de la crème anglaise ou du riz, ... c'est un vrai délice.

(En variante ou complément, vous pouvez ajouter des mûres mélangées aux pommes et aux prunelles).



## Incroyable découverte botanique au Baquet en 2015

Si la (re)découverte depuis les restaurations, de plantes comme la serrature des teinturiers, la violette des chiens ou encore l'ophioglosse dans les zones restaurées du Baquet sont des nouvelles botaniques réjouissantes, la présence observée par Jacques Adriaensen de l'**Ornithogale des Pyrénées** ou asperge des bois (*Ornithogalum pyrenaicum*) sur le site est incroyable. Même si cette superbe liliacée (aujourd'hui installée dans la famille des Asparagacées et dans le genre *Loncomelos*) a déjà été signalée autrefois dans la région il y a plusieurs décennies, son apparition en Fagne dans une zone gyrobroyée restera la découverte « spermatophytique » de l'année en ESEM. Cette vivace d'environ un mètre de hauteur présente des feuilles linéaires et glauques, plus courtes que la tige et souvent desséchées à la floraison, des fleurs assez petites, d'un blanc verdâtre en grappe et une capsule (fruit sec à plusieurs graines) ovoïdes.

Si elle apprécie surtout les bois et les lisières sur humus doux, cette monocotylédone à distribution plutôt méditerranéenne et entièrement protégée en Wallonie, peut néanmoins être observée dans les prairies sur des sols mésophiles (ni trop sec, ni trop humide), plutôt basiques et peu amendés. Il est

indispensable lors de l'élaboration des plans de gestion futurs dans la RN, de ne pas endommager cette maigre station surtout que cette espèce qui se propage essentiellement par bulbes, n'a pas de grandes capacités de progression.

A suivre les années suivantes...

*Oliver Benford*

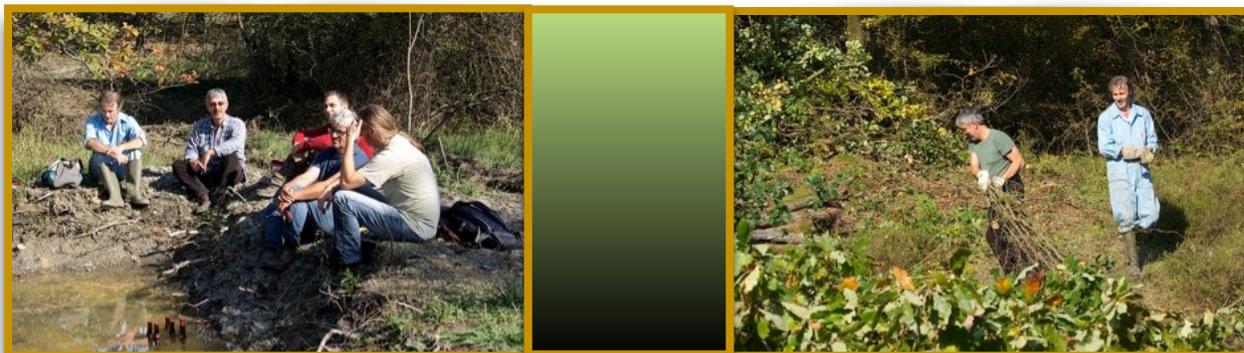


### Première gestion d'automne.

Après une première journée de préparation le jeudi 8 octobre au Baquet-nord, nous nous retrouvons le dimanche à six pour achever le travail amorcé le jeudi qui consistait à dégager et remettre en lumière d'une part une ancienne lande de Callune et d'autre part une mare temporaire le long du RaVel.

Le dimanche, le temps était de notre côté, avec un ciel bleu et une température très agréable, et c'est dans la bonne humeur habituelle que nous avons travaillé à la restauration de notre réserve avec quelques pauses et quelques bouteilles mises au frais dans une mare. Le travail ne manque pas, loin de là, et j'invite ceux et celles qui veulent se retrousser les manches en compagnie de naturalistes passionnés à nous rejoindre lors de prochaines séances programmées.

Voici quelques photos souvenir qui illustrent la journée de gestion du dimanche.









## Cherchez la différence, ou la Wallonie au pays du Roi Ubu !

Dans la dernière New's letter, je vous faisais part de mes craintes pour l'intégrité génétique de *Felis silvestris* avec la fermeture définitive de la chasse du chat haret au 30 juin 2015. La pureté du génome de notre petit félin sauvage est en effet mise en danger par des hybridations possibles avec les chats harets qui pullulent dans bien des forêts et particulièrement dans notre réserve. Renseignements pris auprès de l'Inspecteur général du DNF, Philippe Blerot, la destruction du chat haret est toujours possible si le motif est justifié par l'intérêt de la faune.

Cherchez donc à comprendre comment d'une main on ne peut plus les chasser, alors que de l'autre on peut les détruire sans autorisation préalable, tout cela avec la même arme !

Soit, et tant mieux même si c'est ubuesque. Les décisions politiques sont parfois si obscures, qu'à force de vouloir plaire à tout le monde, ils finissent par se prendre les pieds dans le tapis !

*« La chasse du chat haret est effectivement fermée depuis le 1er juillet dernier, et cela en application de l'AGW du 12 mai 2011 fixant les dates de l'ouverture, de la clôture et de la suspension de la chasse du 1er juillet 2011 au 30 juin 2016.*

*Par contre, en ce qui concerne l'AGW du 18 octobre 2002 permettant la destruction de certaines espèces gibiers, il n'y a rien de fondamentalement changé, du moins en ce qui concerne la destruction du chat haret. Cela veut donc dire que le chat haret peut toujours bien être détruit avec une arme à feu, et ce sans autorisation particulière délivrée par mon département (du moins si l'arme à feu est le seul moyen mis en oeuvre pour le détruire). Comme il s'agit de destruction, le chasseur doit toutefois pouvoir invoquer le motif de protection de la faune, ... » (Philippe Blerot 14/10/2015)*

Le danger de dérive génétique pour *Felis silvestris* est pour moi un motif justificatif largement suffisant, opinion d'ailleurs confortée par l'Inspecteur général qui abonde dans le même sens pour justifier une régulation des harets dont la présence est dommageable dans les forêts habitées par le Chat sylvestre **dont nous avons le devoir d'assurer, comme carnivore protégé, la protection tant physique que génétique.**

Si la lutte contre les invasifs comme le Cerisier tardif ou la Balsamine de l'Himalaya est assez aisée à mettre en pratique, bien que travail de Sisyphe, celle du chat haret pose un problème juridique sinon moral aux conservateurs de nos réserves. Ceux-ci, en principe jamais ou rarement détenteur d'un permis de port d'arme de chasse, n'ont pas, sans ce sésame ou le statut de GCP, le



droit de lutter contre cette espèce non indigène grandement problématique pour la pureté génétique et la survie à long terme de notre petit félin sauvage.

Deux solutions sont envisageables, pour mettre sur pied des mesures de régulations qui doivent permettre de retrouver le délicat équilibre inter-subspécifique, soit d'une part permettre au chasseur local en convention avec Natagora pour la régulation des sangliers, par un « addendum chat haret » de s'occuper de la régulation de cet invasif, soit d'en charger nos Gardes assermentés légalement autorisés à le faire:

1° Permettre à un chasseur d'entrer armé dans nos réserves alors que sa convention de base le lui interdit, n'est-ce-pas prendre le risque de dérives en compliquant fortement le rôle de surveillance des conservateurs. Ce n'est certainement pas la meilleure idée au vu d'événements récents\*.

2° Reste donc la dernière solution qui est de charger nos Gardes Champêtres Particuliers assermentés (GCP-OPJ) d'opérer cette régulation, **indispensable** pour éviter la dérive génétique de *Felis silvestris silvestris* d'après le biologiste Johan Michaux (com.perso.), directeur de recherches au Fond National de la Recherche scientifique, maître de conférences, directeur du laboratoire de génétique\*\* à l'Université de Liège et grand spécialiste des mammifères et de *Felis silvestris silvestris* en particulier.

La loi le leur permet, mais n'est-ce-pas aussi prendre le risque que certains de nos adhérents qui comprenaient déjà assez mal notre approche GCP en confondant nos gardes environnementaux avec des gardes-chasse, n'y voient une dérive pro-chasse de notre association ?

C'est évidemment de leur part un raisonnement erroné mais dont je peux comprendre le fil au vu des dérives de certains chasseurs irresponsables et trop gourmands qui empêchent par leur arrogance un dialogue serein entre tous les acteurs de la ruralité.

Je pense donc que la sagesse est de mettre ce point délicat à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Commission de Gestion ESM pour peser le pour et le contre de cette approche en toute sérénité et loin des polémiques qui pourraient brouiller le message de saine gestion d'une réserve et d'une espèce.

Nos Gardes n'auront cependant pas droit à l'erreur, car il n'est pas question de prélever ne fût-ce qu'accidentellement la mascotte en vadrouille d'un des enfants du village voisin, mais bien des *Catus domesticus* invasifs retournés à la vie sauvage sans le moindre doute. Le doigté sera d'évidence bien nécessaire pour cette mission délicate qui ne pourra s'opérer qu'en forêt profonde et loin de toute maison. Si personne ne s'émouvra jamais de l'élimination d'un rat musqué, un « *Catus domesticus* » restera toujours dans l'inconscient des gens comme un animal de compagnie qu'il faut dorloter. Qu'il soit retourné à la vie sauvage, parfois depuis plusieurs générations, sans

plus aucun contact avec les humains avec un impact très négatif pour la faune sauvage locale n'est pas toujours bien compris ni du public, ni même de certains de nos amis naturalistes.

\* J'ai été confronté et interrogé courant octobre suite à une plainte au DNF (même si le plaignant tempère maintenant en appelant cette plainte: demande d'éclaircissement) émanant d'un des deux chasseurs en convention avec nous, qui trouve anormal d'une part de ne pouvoir poster dans notre réserve agréée de la Haie Gabaux (RNA propriété privée de Natagora) et d'autre part de ne pouvoir tirer les chevreuils et autres animaux tels les renards qui en sortent, malgré la convention (pourtant gratuite !) très claire qu'il a signée et acceptée (tir uniquement des sangliers hors réserve, pas de postage dans la réserve et surveillance possible par un de nos conservateurs ou gardes assermentés de toutes leurs battues). Ce chasseur malgré la signature de cette convention de régulation exempte de la moindre ambiguïté, n'a de cesse de vouloir la transgresser, en contradiction avec la loi de 1973 sur la conservation de la nature.

C'est inexplicable, inacceptable et plutôt arrogant comme attitude et ce n'est certainement pas le message de tolérance et de respect qu'on est en droit d'attendre d'une personne qui se dit et se croit irréprochable.

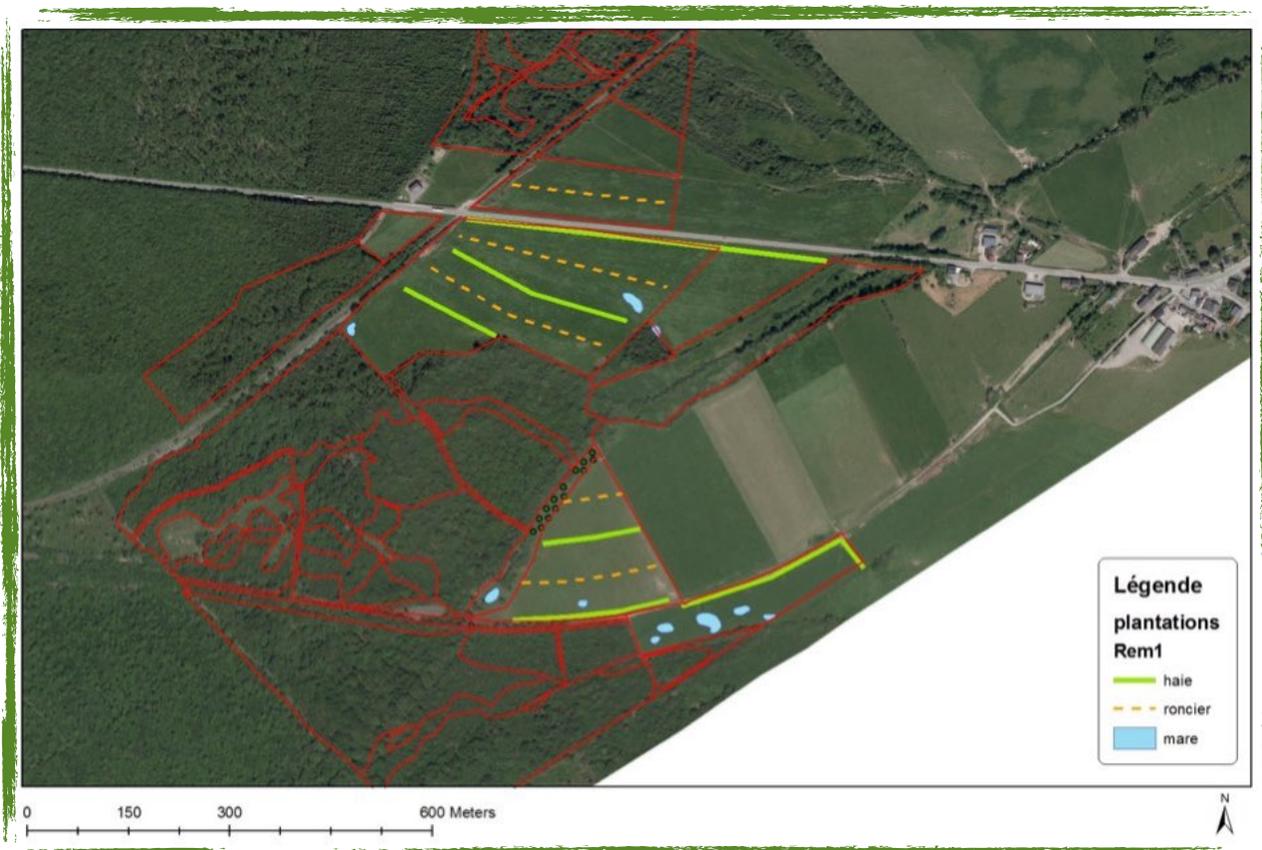
Le chef de Cantonnement du DNF de Viroinval, en toute impartialité, n'a évidemment pu que rappeler les règles conventionnelles applicables dans la RNA de la Haie Gabaux.

Les chasseurs ne peuvent ni être au dessus des lois, ni piétiner en permanence leurs conventions.

\*\* L'objectif du laboratoire est d'utiliser les outils génétiques pour la préservation des espèces menacées à travers le monde.

## Restauration d'un bocage dans nos plaines: un chantier d'envergure à l'étude

Les trois conservateurs du Baquet, mettent sur pied avec Natagora l'étude de la plantation de deux kilomètres et demi de haies, bandes refuges et verger conservatoire au Baquet pour retrouver le bocage d'antan favorable à la petite faune de plaines et aux chauve-souris, en association avec quelques sponsors et un des agriculteurs en convention avec nous. Nous vous tiendrons au courant au fil des pages des avancées de ce dossier en cours d'étude et en attente de financement



En Wallonie, Ubu n'est jamais bien loin, et comme nous parlions de haies ...

Le **Cwatupe** exigeait un permis d'urbanisme pour enlever la moindre haie. C'était une belle avancée pour la protection de nos plaines et campagnes et de sa petite faune, bien que nombreuses furent les infractions pas toujours sanctionnées.

Le **CoDT** qui va le remplacer supprimerait cette obligation. Mais via les mesures agro-environnementales (MAE), l'implantation de haies est toujours subsidiée par la Wallonie.

Payer l'implantation de haies dont on ne réglemente pas la destruction n'est-elle pas une nouvelle fois la marque de l'incohérence totale de nos édiles politiques, d'une très mauvaise mise en oeuvre des obligations européennes et de plus, s'avère être de nouveau un message déplorable pour le public qui n'y comprend plus rien devant ces contradictions répétées ?

*« Il n'y a aucune raison de ne pas faire triompher le bon sens et de ne pas laisser une place à la flore et à la faune sauvages. L'action militante doit faire bouger les lignes et elle doit fédérer nos forces. L'enjeu est donc explicite et ambitieux. Mais il y a une condition, une condition obligatoire, celle de la liberté de parole. Cette liberté nous viendra du support de nos membres, de nos volontaires, de nos donateurs, de nos légataires. Elle nous viendra de leur nombre et de leur action. »* (Emmanuel Sérusiaux 17/10/2015).

Le combat pour le bon sens et contre l'incohérence est donc lancé par notre cellule « Militance ». Merci Président.

Mais vous aurez aussi très bien compris dans le message de notre président qu'il est indispensable pour notre crédibilité et notre liberté de parole de renforcer le nombre de nos adhérents.

À chacun d'entre-nous de convaincre, dans nos cercles d'amis et connaissances sensibilisés par nos actions de nous rejoindre en devenant membre de Natagora.

Si chacun de nos membres recrutait ne fût-ce qu'un seul adhérent, nous approcherions des 35.000/40.000 affiliés. Notre voix n'en serait que plus puissante et nos actions plus efficaces.

Devenez membre de Natagora pour seulement  
2,5 euros/mois et recevez notre magazine.  
Votre cotisation permet d'intensifier les  
actions en faveur de la biodiversité.

[www.natagora.be/membre](http://www.natagora.be/membre)



Couleurs d'automne en lisières du Baquet

© Jidé



© Jidé

Lever du jour un matin d'octobre dans le Vallon des Rois

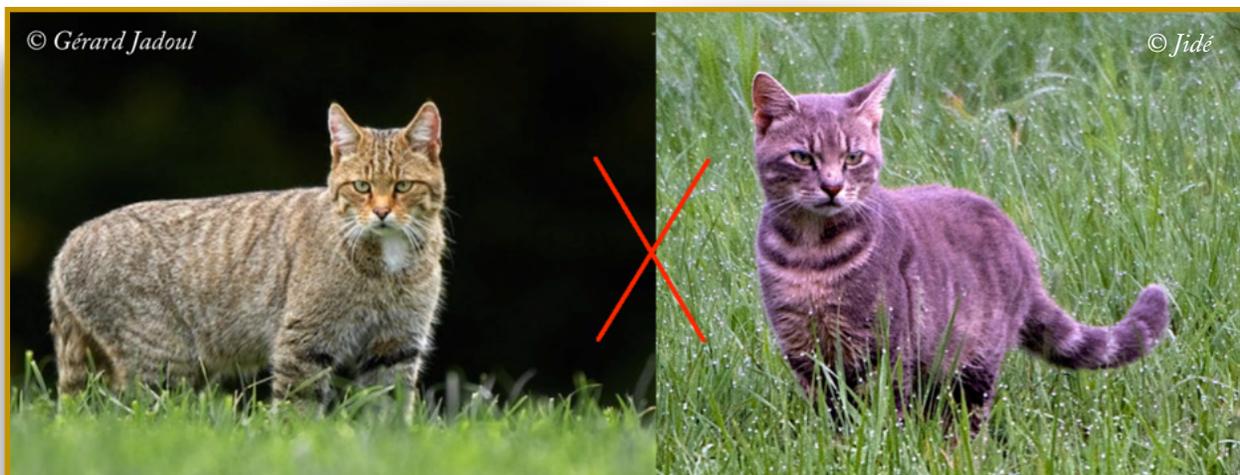


© Jidé



Remise le 30 octobre des certificats de réussite des examens qui suivirent la formation de Gardes Champêtres Particuliers (GCP - Officier de Police Judiciaire) par le Gouverneur de la Province de Hainaut aux huit lauréats dont nos trois candidats bénévoles de la Commission de Gestion Natagora - ESM .





**Jeudi cinq novembre, tournage avec l'équipe du « Jardin extraordinaire » d'un reportage sur la problématique de l'hybridation *Silvestris/Catus***

J'ai été sollicité le 3 novembre en soirée, quasi au pied levé, par Johan Michaux, conseiller scientifique à la RTBF dans le cadre du « Jardin extraordinaire », pour le remplacer et parler dans une des émissions télévisées de Tanguy Dumortier, de la problématique bien d'actualité dans nos



réserves tant du Baquet que de la Haie Gabaux, de l'hybridation de *Felis silvestris silvestris* x *Felis silvestris catus* et de ses conséquences sur l'avenir à long terme de notre félin sauvage. Repérage le quatre dans les deux réserves et tournage le cinq. Passage au « Jardin » programmé en février 2016.



S'aventurer hors des chemins par temps de pluie en deux roues motrices est toujours risqué ! Un 4x4 et un câble ont pu sauver la situation, car même en poussant à trois, nous faisons du surplace...





© Jidé

### Gestion bénévole du 15 novembre.

En l'absence de deux des conservateurs, empêchés, c'est Eric Graitson qui, avec une équipe de 6 bénévoles ont constitués dans les lisières du Baquet-Nord de nouveaux andains pour nos reptiles. L'exclos ayant été écrasé par la chute d'un gros bouleau sur un des tronçons, les sangliers pouvaient facilement y pénétrer. Avec une tronçonneuse, l'équipe a pu dégager la clôture et remettre le tout en ordre. Nous avons aussi remarqué qu'un gros sanglier avait forcé une des portes d'entrée en trouant l'ursus. Un système va devoir être trouvé pour empêcher ces animaux à la force colossale d'encore y pénétrer. Sans doute un barbelé supplémentaire tendu à 20 cm du sol pourra suffire à les empêcher de soulever la clôture au niveau des barrières ? Nous verrons à l'usage. Nous devons aussi vérifier si aucun sanglier ne s'est laissé enfermer dans l'exclos maintenant que les dégâts ont été réparés.

Bref, du boulot, ils en ont abattu, des bouleaux aussi ... peut-être même trop !  
Une nouvelle gestion est prévue en février où nous vous attendons tous.



© Jidé



Récolte de graines de Callune les 7 et 9 décembre



### Opération semis de Callune

Les landes qui furent remises en lumière lors des travaux du LIFE-Papillon étaient il y a un peu plus d'un siècle couvertes de Callune. Il en reste bien des bribes par-ci par-là et quelques rares plages bien fournies, mais cent ans de sous-bois semble avoir tué les graines de la banque du sol qui pourtant peuvent résister paraît-il plus de septante années en attente de lumière.

Un petit coup de pouce nous semblait utile pour permettre à la Callune de se réinstaller un peu plus vite.

S'il existe une méthode de récolte mécanique dans un bac tracté, il faut pour cela des étendues de



Callune régénérée assez rases. Au Baquet, la Callune résiduelle est vieillissante et haute, ce qui oblige à une récolte manuelle par peignage, plus contraignante en temps et plus réduite en volume. Dix à quinze litres furent semés et ratissés dans la Grande Fagne, le Bras du Géant, la Jambe de bois et le Pied du géant. Toutes les graines récoltées le furent sur site pour éviter toute dérive génétique et être certain que la plante semée sera bien adaptée au milieu fagnard.

La récolte de graines locales et semis dans la foulée devrait, sans doute dès le printemps prochain, donner des premières indications sur son efficacité.

En cas de succès, nous poursuivrons dès l'hiver prochain cette restauration de landes à callunes sur d'autres espaces qui en recélaient historiquement.



« *Le meilleur ami d'une espèce est son prédateur.* »  
Robert Hainard

Le 17 décembre un Chat sylvestre passait devant une de nos caméras thermiques. Celui-ci semble visuellement indemne de toute hybridation, avec un pelage typique. Au cours de cette nouvelle année qui s'annonce, nous suivrons de très près l'état de cette belle population de *Felis silvestris silvestris* qui hante le Baquet. Dans le troisième numéro de 2016 de nos new's, nous vous donnerons la position sur les prédateurs de feu le grand peintre naturaliste et philosophe que fût Robert Hainard.

Comme il le dit si bien dans son dernier ouvrage « *Le Monde Plein* », les prédateurs ne seront jamais trop efficaces sous peine de disparaître.

La faune se gère très bien d'elle-même et contrairement à ce que peuvent en dire les chasseurs, les prédateurs naturels qu'ils nomment « nuisibles » pour mieux marteler leurs faux arguments, n'ont jamais mis la moindre espèce en péril, car en raréfiant leurs proies, ils se condamneraient eux-même à la disparition. Seul l'homme, ce super-prédateur trop efficace peut mettre l'équilibre de la Nature en danger et par là même, à terme, sa propre survie.

Mais, il est évident que par l'élimination des grands prédateurs comme l'Ours, le Loup et le Lynx, qui nous « *faisaient scandaleusement concurrence* », nous avons déséquilibré la Nature et provoqué des sur-populations entre autres chez les ongulés tels les grands cervidés et les sangliers. Eux, qui n'ont plus de prédateurs naturels pour les réguler, peuvent dès lors engendrer de tels déséquilibres qu'ils mettent en danger, et la régénération naturelle (Cervidés et sangliers) et certaines espèces en grandes souffrances populationnelles comme nos dernières Vipères dont ils semblent apprécier la chair entre deux bulbes d'orchidées (Sangliers).

Comment faire comprendre aux chasseurs, qui semblent littéralement obsédés par les prédateurs en restant calés sur des positions aussi archaïques que complètement aberrantes, que ceux-ci ne sont pas nos ennemis, mais nos partenaires pour garder des populations animales en bonne santé. Les prédateurs qui ne sont jamais très efficaces et ratent leurs proies souvent neuf fois sur dix se rabattent en général sur les animaux affaiblis par l'âge ou une blessure, sur les malades et les juvéniles.

C'est tellement évident, mais encore, faut-il vouloir admettre ce qui saute aux yeux des scientifiques/naturalistes de terrain, sans utiliser de fallacieux arguments de la plus vile mauvaise foi comme le font encore trop de chasseurs qui n'hésitent pas à se dire « *protecteurs de la Nature* », quand ce n'est pas « *les seuls vrais protecteurs de la Nature* » comme je l'ai souvent entendu dire !!

Ne mettons toutefois pas tous les chasseurs dans le panier de l'infamie, car il en est heureusement quelques rares qui ont compris le bien-fondé de la nécessité de la vie en harmonie entre toutes les composantes vivantes de nos plaines, landes et forêts. Le monde de la chasse est malheureusement noyauté par quelques personnes très influentes qui par un lobbying archaïque font que tous sont déconsidérés alors que tous ne méritent pas cette étiquette à connotation négative.



Que 2016 vous apporte à toutes et tous une manne de satisfactions et d'observations naturalistes, avec l'espoir que cette année sera celle qui marquera la fin du déclin de la biodiversité par une prise de conscience universelle de notre devoir, dans notre propre intérêt, d'arrêter de piller et de polluer notre milieu de vie.

### Appel aux volontaires

Dans la cadre de notre projet de plantations de 2500 mètres de haies, nous avons besoin de bras pour mener à bien cette initiative de restauration de bocage. Nous faisons appel à votre enthousiasme pour nous rejoindre le samedi 19 mars au Baquet et nous aider dans cette ambitieuse entreprise de plantation.

Contact: Olivier Kints 0494 88 15 44 ou mail ci-dessous:

**Olivier Kints:** conservateur,  
olivier.kints (AT) natagora.be

**Jean Delacre:** Président de la Commission de gestion ESM,  
conservateur adjoint,  
jean.delacre (AT) skynet.be

**Eric Graitson:** conservateur adjoint,  
eric.graitson (AT) natagora.be



**Petit rappel,** vu l'extrême vulnérabilité du site et des espèces qui y vivent, les visites ne se feront qu'encadrées par les conservateurs et à leur initiative. Le site n'est donc pas accessible au public ou aux naturalistes et scientifiques non autorisés hors de ces journées de gestion ou de visites organisées.

